Novembre-Décembre 1894 **N° 11-12** Prix : 60 cent.

REVUE MENSUELLE

RELIGIEUSE, POLITIQUE, SCIENTIFIQUE

COMPLÉMENT DE LA PUBLICATION

Le DIABLE au XIXe SIÈCLE

CETTE REVUE MENSUELLE EST SPÉCIALEMENT UN ORGANE DE COMBAT CONTRE LA HAUTE-MAÇONNERIE ET LE SATANISME CONTEMPORAIN. — ELLE EST AUSSI CONSACRÉE A L'EXAMEN, SELON LA SCIENCE CATHOLIQUE, DES FAITS SURNATURELS DU PRÉTENDU SPIRITISME ET AUTRES MANIFESTATIONS DIABOLIQUES CONSTATÉES.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : 83, Rue de Rennes, PARIS

ABONNEMENTS : France, 6 fr. pour **Un An. — Etranger, 8 fr.** pour **Un An.**
Les abonnements partent du 1er de chaque mois. On s'abonne, sans frais, dans tous les bureaux de poste.

LE CULTE DE SATAN A ROME

On s'est demandé si le Palladisme avait eu des difficultés à s'installer en Italie et particulièrement à Rome. Il est bon de rappeler que, depuis déjà assez longtemps, le terrain lui avait été préparé.

Il faut lire, pour être édifié, *le Juif de Vérone*, par le R. P. Bresciani, le savant jésuite qui a publié, dans la *Civiltà Cattolica* tant d'études si justement remarquées.

Nous en citerons du moins quelques passages, auxquels les révélations nouvelles du docteur Bataille et de M. Margiotta donnent un renouveau d'intérêt.

« Le foyer où se concentrait l'iniquité (des bandits agissant à Rome sous les ordres de Mazzini, Ruffini, Dybousky, Zálesky, Marr et Weitling) était situé derrière la Lungara. Là, dans ces coins retirés et solitaires, ils se réunissaient toutes les nuits, et préparaient, tramaient les séditions, les conjurations et les assassinats ; là, ils jetaient le sort pour désigner les exécuteurs des victimes de la secte ; là, on disait aux incendiaires : « Va, toi, et « mets le feu à ce magasin à foin ; et toi, à « tel grenier ; et toi, à tel magasin ; car ce « sont des infâmes, que les Frères de la Suisse « ont résolu de châtier. » Aux empoisonneurs, on intimait l'ordre d'aviser aux moyens d'empoisonner telle femme qui avait été témoin de leur réunion et qui était trop bavarde ; de mettre un peu de morphine dans les confetti, ou le vin, pour certaines filles, prises dans leurs filets et qui ne pouvaient plus cacher leur honte ; par ce poison subtil, elles tombaient en langueur, elles étaient portées à l'hôpital par leurs parents, et peu de jours après, elles mouraient dans le paroxysme d'une fièvre ardente. Là, se trouvaient des presses, d'où sortaient certaines feuilles infernales, qui apparaissaient, à la grande stupéfaction des gens de bien, affichées pendant la nuit aux coins des rues de Rome, et dans lesquelles on excitait le peuple aux perfides actions. Là, se cachaient les dépôts d'eau de rage et d'esprit de vitriol, pour faciliter leurs desseins et leurs projets (1). Là, était l'autel de Satan, qui s'élevait en rival auprès des temples du Tout-Puissant ; là, le démon était adoré comme divinité suprême ; là, il recevait les encens et les prières ; là, on célébrait des mystères obscènes ; là, on lui offrait des sacrifices monstrueux. Autour de cet autel, douze courtisanes éhontées dansaient chaque nuit, et, en qualité de prêtresses, célébraient le sacrifice exécrable. Pourrai-je le dire ? Ma plume ne reculera-t-elle pas d'horreur ? Ces créatures sortaient le matin, se donnant le maintien de la piété et de la dévotion ; elles s'approchaient de la Table Sainte, de l'Agneau sans tache, et, après avoir reçu la Sainte Eucharistie dans leurs bouches immondes, elles baissaient la tête sous leurs voiles, y déposaient les Saintes Espèces et s'en servaient la nuit dans leurs abominables assemblées.

« L'autel préparé, le feu allumé, l'encens répandu sur le feu, elles plaçaient les saintes Hosties dans une coupe, s'en approchaient, le poignard à la main, invoquaient le démon en lui donnant tous les noms divins, et en lui disant : « Toi, notre Dieu et notre Seigneur, « reçois l'hommage du corps et du sang de « ton plus grand ennemi. Voici le Christ à tes

(1) Ce ne sont plus maintenant des mystères. Les procès ont éclairci d'autres infamies, plus perverses encore, commises à Rome par les ordres de la secte (*Note de l'auteur*, deuxième édition).

« pieds, fais-en ce que tu veux. Tu l'as déjà « crucifié par le bras des Juifs, et tu as bien « fait ; l'infâme voulait te ravir ton royaume. « Maintenant, tu te sers de nous, chrétiens, « pour l'outrager ; nous le renonçons, nous « l'abjurons, nous le regardons comme notre « esclave. Il menace de l'enfer ceux qui ne « croient pas en lui ; nous le croyons et nous « ne craignons pas son enfer. Ce Dieu lâche « et vil s'est enfui dans les hauteurs du ciel ; « mais, par ses prêtres, nous l'avons sur la « terre, nous l'avons dans nos mains. Maintenant, qu'il expie son insolence, pour avoir « osé prêcher l'obéissance, la pauvreté et le « pardon des ennemis ! Mort au Christ ! »

« Puis, saisissant les saintes Hosties, chacun des conjurés, à l'envi, les transperçait de son poignard, les brisait et les jetait sur le feu de l'autel, en holocauste au démon.

« Ces horribles sacrilèges se commettaient chaque nuit, à Rome, sur ce Janicule où saint Pierre fut crucifié en témoignage de son amour et de sa fidélité à Jésus-Christ, notre rédempteur ; sur cette terre arrosée du sang de tant de légions de martyrs, près de la chaire auguste de la vérité, près d'un pontife qui, prosterné devant le Christ, implorait la miséricorde divine pour Rome et pour tous ces impies dont la présence souillait la métropole du monde chrétien.

« Et Rome cependant se livrait à la joie au milieu des fêtes, et dansait sur le volcan infernal qui grondait dans son sein » (Tome Ier, pages 75 et suivantes.)

Quand *le Juif de Vérone* parut, le R. P. Bresciani eut, lui aussi, ses Georges Bois qui crièrent à l'invention, à l'imposture, en innocentant hypocritement les *carbonari* et les déclarant incapables de commettre de telles infamies. Quelque temps après, on dut cependant reconnaître que le vaillant religieux avait dit la stricte vérité ; et voici la note qu'il ajouta au passage ci-dessus, dans sa seconde édition :

« On a fait grand bruit en Italie de cet horrible tableau. Beaucoup en ont été scandalisés ; on l'a qualifié de tragédie. Mais les recherches de la justice ont découvert la maison où se commettaient ces sacrilèges, et plus d'un de ces loups est encore en prison. On a trouvé depuis un second repaire du même genre, et on sait que l'auteur ne dit pas la centième partie des œuvres exécrables qui ont été commises dans ce lieu infernal. »

Un peu plus loin, le R. P. Bresciani met en scène le cardinal Mezzofanti qui adresse les paroles suivantes à Bartolo (page 80) :

« Pour ces impies, Dieu c'est le démon ; les saints sont les damnés. Ils n'ont pas encore leur Messie, mais ils l'attendent, et c'est l'Antechrist. *Mourir dans sa foi*, comme ils disent souvent, c'est la même chose que mourir dans la foi et dans l'amour de Satan. Si vous leur demandez pourquoi ils ont adopté, comme article fondamental, la règle de ne jamais accepter de Jésuites, ils répondent que c'est parce qu'ils ne seront jamais *bons*.

« S'ils désignent quelqu'un à la mort du stylet ou du poison, ils cherchent d'abord à le faire pécher, pour qu'il meure dans son péché et soit damné. Dans leur sens, ils prient pour nous comme nous prions pour leur conversion ; ils aspirent aux sept péchés capitaux, comme nous à l'Esprit-Saint et à ses sept dons. J'en ai connu un qui étudiait le cours de morale de saint Alphonse de Liguori, pour trouver de nouveaux péchés et de nouvelles manières de pécher, comme nous lisons les vies des saints pour les imiter. Aussi ils donnent les noms des vertus les plus sublimes aux crimes les plus horribles ; de *chasteté* à l'orgueil, de *charité* à l'amour le plus grossier, d'*humilité* à l'énervation de l'âme plongée dans le bourbier de la crapule, de *mortification* à la maladie du corps qui se dissout dans la débauche, de *sagesse divine* à la volupté. Lisez plutôt les écrits de Balzac, de Dumas, de Victor Hugo, de George Sand, de Fourier, de Victor Considérant, et surtout les écrits plus récents des communistes de l'Allemagne.

« Mais ce qui me démontre plus formellement encore ce culte du démon, c'est que ces auteurs le dépeignent trait pour trait dans leurs *hommes sataniques*. Le démon y apparaît avec le regard, le sourire, le visage froncé, les dents serrées, les mouvements du corps brusques et coupés, le venin hypocrite de la parole, la fermeté irrésistible de la physionomie ; il vous regarde comme un chien, et vous jette dans l'âme une consternation qui vous glace et vous pétrifie. Un de ces hommes vous dit : je le veux, et on lui obéit ; arrête-toi, et on s'arrête ; tais-toi, et on étouffe sa parole dans les dents ; viens, et on se laisse conduire, même dans la gueule d'un dragon.

« Mon cher Bartolo, voilà les éclairs qui scintillent à tous moments dans ces tragédies et romans. Dans le *Spiridion* de George Sand, si vous changez cette mystérieuse parole d'*Idéal* en celle de Satan ou de démonolâtrie, le voile est levé, et vous voyez l'enfer ouvert sous vos yeux. Ce Spiridion, figuré par un vieux moine, méprisable sorcier, vil astrologue, qui se glorifie et se vante de ses iniquités, emploie les deux tiers du livre à endoctriner dans sa perversité un fervent novice qui, en entendant ces blasphèmes, s'écrie : « Mon père, ainsi donc nous ne sommes plus « catholiques ? — De quels catholiques parles « tu ? reprend l'infâme vieillard, de quel

catholiques?... Ni même chrétiens, ni même rationalistes, ni même païens!... Et cependant nous avons une foi, un culte, un dogme; nous croyons, nous espérons, nous aimons... — Mais quoi? s'écrie le novice stupéfait. — Quoi? ajoute le vieux rusé : l'*Idéal.* » — Et à travers tous les ambages et es enjolivements où s'enveloppe ce prolixe aisonnement, on voit parfaitement que l'Idéal, 'est Satan ! »

Ailleurs, au tome II (pages 292 et suivantes), e R. P. Bresciani montre la sœur Orsolina à on lit de mort; cette mazzinienne, initiée aux lerniers secrets, fait la confession suivante son amie Alisa, qui l'exhorte à se réconcilier ivec Dieu :

« Mademoiselle, Jésus m'abhore, je l'ai enié pour me vouer au démon. Mon cousin, pour qui elle avait conçu un amour « devenu in véritable délire, une sorte de frénésie »), ippartenait à la secte de la jeune Italie; me oyant aussi pervertie que lui, il me fit enrôler lans la secte, avec les plus horribles serments. Dès ce moment, je fus semblable à une igresse; le crime avait des attraits pour noi. Mon sexe éloignait les soupçons des nagistrats; on m'employa, dans des conjurations, au transport des dépêches secrètes et de l'argent pour les conjurés; on me chargea le faire de nouveaux adeptes et de guider les sicaires dans l'exécution de leurs crimes. Plus l'une fois, je prêtai mon concours direct dans les cas les plus difficiles; c'est ainsi que 'assassinai plusieurs prêtres et d'autres bons citoyens sans que la justice pût jamais connaître la main qui les avait frappés, car je n'en continuai pas moins à me donner les airs le la modestie et à fréquenter l'église comme une personne pieuse. En 1848, mon cousin trouva des prétextes pour m'emmener à Rome; là, je connus les chefs de la jeune Italie, et me jetai dans les mystères infernaux de la secte. Il y avait deux maisons à Rome où se tenaient ces réunions occultes, et ce fut là qu'au milieu des plus horribles blasphèmes et des plus exécrables sacrilèges, je foulai aux pieds la sainte Hostie, je reniai Jésus-Christ, et jurai une fidélité éternelle au démon. Avec une lancette de chirurgien, on me tira quelques gouttes de sang, et de ce sang j'écrivis ma consécration, en protestant que si, à l'article de la mort, je retournais au Christ, j'entendais, je voulais et je jurais que mon âme néanmoins resterait au pouvoir du démon. Comment voulez-vous, Alisa, que maintenant je puisse éviter la malédiction de Dieu et que mon sang ne crie pas contre moi ? »

Et l'auteur ajoute encore en note dans sa seconde édition :

« De ces femmes homicides il y en eut non seulement à Rome, avec Garibaldi, mais dans d'autres villes, où elles coopéraient aux crimes les plus horribles. Nous avons, dans Orsolina, une preuve de plus des sacrilèges commis dans ces jours funestes. Si je ne craignais pas d'exciter la compassion des sages, je dirais en confidence qu'une de ces malheureuses, revenue à elle-même, et encore détenue en prison, a confirmé l'apparition visible du démon au moment où un de ces impies se consacrait à lui comme à son Dieu. A Rome, on en parlait au moment du fait; mais je n'en tenais pas compte; maintenant que cette convertie nous dit « qu'elle était présente, qu'elle a vu un « monstre sortir de dessous l'autel où était « l'infâme idole, courir rapidement dans la « salle, laisser après lui une fumée épaisse et « une puanteur insupportable; que l'adora- « teur s'enfuit comme devant la foudre, que « les autres assistants restèrent glacés de « stupeur, et, en un clin d'œil, se sauvèrent « de ce réduit infernal »; à tous ces détails, je ne dis pas : Croyez; mais : Ne riez pas trop vite, et ne criez pas au moins à l'imposture. »

R. P. Antonio Bresciani.

L'Anniversaire du 20 Septembre

L'abondance des matières nous a empêché d'insérer dans notre dernier numéro les discours prononcés en Italie, le 20 septembre, par les éminents frères Lemmi et Bovio.

Nous les donnons aujourd'hui, traduits de la *Tribuna*, un des journaux officieux du compère Crispi (n° du vendredi 21 septembre). Nos lecteurs n'oublieront pas que le discours de Bovio a été prononcé en public, que celui de Lemmi a été prononcé dans une assemblée de maçons de tous grades, et que tous deux ont été faits de façon à pouvoir être mis sous les yeux du public profane : il faut donc savoir lire entre les lignes et deviner ce qui a été dit dans divers passages que la *Tribuna* a jugé prudent de supprimer.

En ne perdant pas de vue la doctrine et la politique secrètes du Palladisme, on comprendra bien des choses. D'autre part, il sera facile de voir, par plusieurs allusions, quelle comédie a jouée le signor Crispi lorsque, quelques jours auparavant, il parla publiquement de Dieu en termes pleins de respect; ce qui déchaîna contre lui la colère des imparfaits initiés, colère bien vite calmée, il est vrai, par le grand-maître Lemmi.

Voici donc la traduction du journal italien :

L'HONORABLE BOVIO A BARI

Bari, 20. — *(Ciccarelli).* Hier soir arriva ici l'honorable Bovio, acclamé avec enthousiasme par une foule nombreuse. Il fut reçu par le pro-syndic, par le Comité de la Société

Dante Allighieri, et par l'Association radicale.

L'imposante démonstration accompagna l'Hon. Bovio jusqu'à l'*Hôtel Cavour,* d'où il remercia, du balcon, la cité de son accueil.

Tout le long du parcours de Barletta à Bari, il y eut aussi aux stations des démonstrations enthousiastes, spécialement à Trani, où on voulut lui donner une signification politique.

L'Hon. député a été accompagné ici des représentants de Trani, de Quercia et de Nuguez.

Ce matin, grande animation dans la cité, pavoisée pour la circonstance, et où se trouvaient réunis les représentants des Associations des Communes et de la Province.

On y remarque un nombre extraordinaire de citoyens de Corato, de Ruvo, de Molfetta et de Trani.

A 11 heures, au théâtre *Piccini,* où se pressent deux mille personnes, parmi lesquelles beaucoup de dames, l'Hon. Bovio, salué par de vifs applaudissements, a été présenté par le député Pagliese en termes excellents.

Il rappela les noms fatidiques de Dante et de Rome, exposa les buts patriotiques de la Société *Dante Allighieri,* exprima le désir de voir s'y agréger une section féminine, et conclut en unissant le nom de Bovio à ceux de Dante et de Rome.

« Bovio, dit-il, est une intelligence universelle ; il n'appartient à aucune petite église ni à aucun parti ; il est une des gloires de la Pouille qui souvent abreuve d'amertume la vie de ses meilleurs fils. » Et il s'écrie : « Puisse ta parole faire pénétrer dans les cœurs abattus la conviction que la vieille foi ne suffit pas à sauver le monde, mais qu'il lui faut la rénovation de la conscience, l'instauration des sentiments moraux et de la justice dans la vie privée et publique.

« Les peuples ont besoin d'un Dieu et d'une religion, mais d'une religion qui ne soit pas l'ennemie de la patrie, de la liberté et du progrès. »

De bruyants applaudissements accueillirent ces paroles. Alors Bovio se lève et prononce un discours dont voici les morceaux les plus intéressants :

Après un court exorde, où il a rappelé son discours de la Salle Consilina, l'Hon. Bovio est entré dans le vif de la question actuellement brûlante et a dit :

« Personne en Italie et au dehors ne croit à la conciliation, moins que les autres encore l'Hon. Crispi, et moins que personne, le Pape. C'est une transaction. Ce que renferme immédiatement cette transaction vous est connu. Mais deux grandes puissances, si opposées, ne transigent pas pour si peu. Il s'agit d'autre chose, et si bien, que le Vatican a pu traiter directement avec le Gouvernement d'Italie, et que le chef du Gouvernement a pu, dans une forme publique et solennelle, invoquer Dieu. Or, cette invocation ne se fait jamais en vain, dans la bouche de qui a pouvoir et intelligence, à un moment difficile de la vie publique.

« S'il n'a pas voulu parler par apparat, il a eu un but. Lequel ? Il ne le dira pas tout entier, et il ne se l'est pas expliqué tout entier à lui-même. Raison de plus pour nous, qui nous impose la nécessité de le chercher.

« La voie à suivre dans cette recherche est obscure, mais la recherche est faite avec la sincérité d'un homme qui veut savoir, et qui veut soutenir la lutte sans avoir à craindre des reproches tacites de lui-même.

« L'opportuniste et le scribe qui tire l'irresponsabilité du déshonneur même, n'ont pas besoin de s'orienter : ils flairent, comme les chiens, la piste d'un patron, et courent. Mais un galant homme qui aperçoit un fait nouveau, qui entend invoquer Dieu et sait ce que signifie cette invocation, se demande à lui-même : Qu'y a-t-il ? On remonte à Dieu ! Sommes-nous donc à Rome ou à Berlin ? A qui s'adresse cette formule divine, et de quel côté serai-je ? Anarchiste, si je la repousse ; conservateur, si je l'accepte ! » — Alors il laisse le ministre sur la voie sacrée, et prête l'oreille à la société. »

Et ici l'orateur s'abandonne à des considérations philosophiques tendant à démontrer l'impossibilité de concilier le catholicisme avec science, sa foi avec l'examen. Il observe :

« N'a-t-il pas vu qu'une foi qui transige n'est plus guère de la foi, de même qu'un examen qui transige n'est plus guère de la pensée, et que de la transaction naît ce que l'on peut appeler une moitié d'âme ? Seize siècles sont là pour nous avertir que la tentative a toujours été inutile, et est toujours restée à l'état de tentative ; inutile dans la patristique qui a formulé les dogmes ; inutile dans la scolastique, qui les a enluminés ; inutile à la renaissance, qui, sous prétexte de trouver un *modus vivendi,* les a séparés ; inutile dans la philosophie contemporaine, qui dans toute découverte se heurte à une hérésie. »

Puis il continue :

« L'Italie, ressuscitée en vertu de l'idée de l'Etat laïque qui l'a conduite à Rome, se trouvait placée entre deux termes, qui sont : la liberté de conscience, et la conciliation avec la religion dominante. Adopter le premier, c'était *marcher en avant ;* adopter le second, c'était *tourner*. Et cela je le démontrai à la Chambre des députés, en développant l'inter-

pellation du 9 juin, alors que l'Hon. Crispi arrivait au Gouvernement pour la seconde fois, sous la présidence de A. Depretis, et que G. Zanardelli était ministre des cultes.

« Je démontrai alors quel était le devoir du nouvel Etat, la signification des deux puissances à Rome, la nécessité de la plus ample liberté dans l'Eglise et dans l'Etat, l'esprit du nouveau droit public, et les dangers d'une conciliation, qui, sous tout rapport, serait restée inféconde. L'Hon. Zanardelli me répondit laconiquement :

« Chacun des deux pouvoirs marchera dans « sa voie, sous l'empire de la loi établie ; il « n'y a pas à parler d'autre conciliation. »

« L'Hon. Crispi fit une réponse plus réservée, interprétée libéralement par la Chambre.

« Aujourd'hui que le malaise public s'est accru, et avec lui les espérances temporelles du prêtre, l'Etat change de tendance et fait mine de s'acheminer vers des transactions qui ne sont pas encore et ne seront jamais une conciliation.

« Le *non possumus* ne fut pas la parole d'un pape, c'est celle de la papauté, qui peut faire beaucoup en tant que pouvoir constitué, mais qui ne peut briser sa tradition, devenue l'essence de son être. »

L'Hon. Bovio répond ensuite à ceux qui l'ont accusé de vouloir la foi pour le peuple, et le libre examen pour les savants, distinguant le catholicisme, qui est en décadence, du christianisme, qui garde encore un côté susceptible d'évolution.

Il s'écrie :

« Il reste encore, disais-je, un côté susceptible d'évolution au christianisme dans ce qu'il a de plus humain, touchant l'égalité, la justice tempérée par la charité, la générosité chez les plus forts, la dignité chez les moins fortunés, et spécialement l'unité humaine au milieu de tant de différences nationales.

« Je concluais que l'Etat italien, Etat nouveau et essentiellement moderne, en tant qu'il implique dans ses origines les plus grands principes de la modernité, ne peut se concilier avec le catholicisme, qui est un pouvoir constitué, mais qu'il peut aider l'évolution de ce christianisme qui vit encore dans le peuple, et conserve ce quelque chose d'humain qui ne répugne pas à l'état de choses nouveau.

« Il ne s'agit donc pas d'insinuer chez les autres une foi éteinte en celui qui la propose, mais de constater une loi des choses, une nécessité qui s'impose, et qui, qu'on se taise ou que l'on parle, n'en reste pas moins la même, en indiquant à l'Etat la voie à suivre.

« Je crois que, dans la science et dans l'idéal, la pensée se détermine par elle-même ; je crois que cet idéal en élevant l'homme singulier et collectif à une plus grande dignité morale, le prépare à une meilleure confraternité civile, qui va se perfectionnant depuis la famille jusqu'à l'humanité. Et je crois que cette foi donne au penseur plus de calme et de constance dans la lutte, que n'en peuvent donner les autres croyances aux autres hommes.

« Mais je sais aussi que tout le monde n'est pas penseur ; qu'il y a la populace, qui se gouverne par le sentiment, et qu'il y a le vulgaire, qui se gouverne par l'intérêt.

« Nous ne pouvons pas, en un instant, souffler la pensée sur la face de ceux-ci ; voilà pourquoi j'indique ce côté du christianisme qui se prête le mieux à l'évolution humaine.

« Tout cela est œuvre de pensée, non de ruse ; c'est une loi. Si l'Etat la seconde, il suit sa voie ; s'il tente d'étranges alliances, il s'égare à son détriment. »

Il arrive à la conclusion :

« Le 20 septembre ! Cette date résume tout mon discours. Non, mille discours ne peuvent dire ce que dit une pierre, une date.

« Et celle-ci est des plus solennelles. Je ne crois pas que Ferrari, qui a eu comme un instinct secret et mystérieux des dates, en ait découvert une semblable à celle-là pour l'importance.

« La nouvelle Italie eut sa signification par l'entrée à Rome ; et Rome la sienne, par le monument élevé à Bruno, qui veut dire liberté de pensée et de conscience (1). Je veux un parti conservateur, mais seulement comme frein à une majorité libérale, qui doit sortir de la conscience et de l'éducation du pays. Une majorité conservatrice ou cléricale serait le signe le plus certain d'une révolution.

« L'Italie aujourd'hui n'est pas heureuse, mais elle est forte, parce qu'elle est libérale ; elle est plus forte que nous ne le croyons, et elle est libérale, parce que telle est l'histoire de ses idées, de son génie, de sa vie à travers les siècles.

« La chaîne va sans interruption de Dante à Mazzini, deux hommes *prédestinés* : Dante, l'initiateur de la renaissance et de la cité terrestre, est le génie ; Mazzini, est l'apôtre. Esprits universels, Dante évoque l'antique Italie, mais dans l'unité *humaine* organisée ; Mazini représente la Jeune Italie en la faisant éclore des devoirs de l'*homme*.

« Ils ont, l'un et l'autre, le dos tourné à Damiette, et la face vers Rome. C'est vers Rome que Pétrarque regarde de Paris : vers Rome, Machiavel, de Florence ; vers Rome, Giannone et Vico, de Naples ; vers Rome, Gioberti, de l'exil ; vers Rome qu'ont les yeux

(1) N'oublions pas que c'est Ettore Ferrari qui est l'auteur du monument élevé par la secte à Giordano Bruno.

tournés de partout nos écrivains, les grands. Il ne suffit pas de la déclarer intangible, il faut lui fixer une mission.

« Attendez-vous qu'un écrivain français vienne vous l'indiquer dans une trilogie de sa façon ? C'est à vous de la lui indiquer. A l'étranger, on ne nous a jamais compris ; à l'étranger, on n'accepte que les faits accomplis ; c'est à vous de faire savoir à l'étranger ce que vous entendez devoir accomplir.

« Rome, ayant substitué le pouvoir civil à la domination des prêtres, doit ou bien consacrer les principes essentiels de la modernité, ou bien se résigner à perdre sa raison d'être.

« La laïcité de l'Etat et la rédemption des populations sont les deux lois propres de son être. Toutes les autres en dérivent.

« Vous ne pouvez pas dire : voilà ce qui se fait à Berlin, à Paris, à Londres ; nous le ferons aussi. Vous avez une tout autre obligation : il faut qu'ailleurs on dise : Voilà ce qui se fait à Rome ! C'est chose ardue, mais c'est notre titre d'existence, notre titre d'inviolabilité.

« Je n'ai jamais entendu dire dans le Parlement italien : *Voilà ce que nous devons faire ;* j'ai toujours entendu dire : *Voilà ce qui se fait ailleurs.* Et je m'en suis affligé. Une Rome ne naît pas par imitations ; elle renaît par sa propre initiative.

« Racheter les populations, c'est le grand problème social ; laïciser l'Etat, le grand problème politique. Telle est la Romanité nouvelle.

« Une Rome ainsi faite est plus qu'aucune autre des mille capitales ; à ce titre on succède au Pape.

« Voilà pourquoi Mazzini avait raison en réclamant pour Rome l'universalité ; et il ne se trompait pas, Ferrari, qui ne pouvait voir dans Rome une capitale ordinaire.

« La date du 20 septembre coïncide avec les plus grands évènements de l'Europe, qui n'ont pas encore dit leur dernier mot, et dont elle fut à la fois la cause et l'effet. L'année prochaine, 25[me] anniversaire, cette date aura plus de solennité qu'aujourd'hui. Les étrangers qui viendront à Rome demanderont ce qu'après 25 ans, l'espace d'une génération, vous avez ajouté de romain à la civilisation. Et ils ne la demanderont pas aux professeurs du vieux droit romain, ni aux théologiens de la Curie, mais à ceux qui par la route de Mentana ont apporté à Rome la pensée de la Révolution. »

Le discours de Bovio a été vivement acclamé. L'ordre le plus parfait s'est maintenu ; ce soir, illuminations et musiques.

Une Conférence Maçonnique a Milan

DISCOURS d'ADRIANO LEMMI

Milan, 1 h. 20 de l'après-midi. — Aujourd'hui a été inaugurée la Conférence maçonnique, dans laquelle toutes les Loges italiennes sont représentées.

Quatre cents membres environ y ont assisté, et parmi eux l'élite des notabilités politiques, scientifiques et artistiques de l'Italie.

Le Grand-Maître Adriano Lemmi a prononcé le discours d'inauguration, souvent interrompu par d'unanimes acclamations. Nous vous le résumons le plus brièvement possible.

En parlant de la Maçonnerie, il a dit :

« Une institution éminemment morale qui, ayant la conscience de sa mission et des moyens à employer pour la remplir, resterait en ce moment inactive dans un quiétisme impassible, signerait sa propre condamnation ! Aujourd'hui tout est discussion et mouvement ; ne pas prendre part aux luttes de la vie, c'est être en dehors du monde. La Maçonnerie qui a toujours voulu former et hâter l'évolution de l'humanité, devait donc réclamer sa part de moisson, se prouver à elle-même et aux autres qu'elle a été et sera toujours la colonne de feu qui, au milieu de la forêt obscure et sauvagement embrouillassée de l'énorme conflit des passions et des intérêts, guide les générations vers la montagne délicieuse, d'où s'élance le soleil qui donnera aux hommes paix et justice.

« Que le Grand Architecte de l'Univers vienne donc à notre aide : c'est-à-dire, que le Principe caché et immuable qui détermine, régit et gouverne le cours de toute évolution dans la nature, et par conséquent dans les rapports de la sociabilité humaine, nous donne l'inspiration et l'initiative nécessaires pour résoudre les problèmes ardus dont nous nous sommes proposé l'étude, et cela de la façon la meilleure que puissent comporter les conditions présentes du pacte social. »

Après avoir exposé la façon dont la Maçonnerie exerce sa mission et les questions qui doivent se discuter dans la Conférence, à savoir : la revendication pour l'Etat laïque des droits usurpés par l'Eglise, les lois sur la bienfaisance et les problèmes sociaux, Lemmi a ainsi conclu :

« Quand on considère les conditions présentes de notre Italie, et qu'on voit partout scepticisme, indifférence, prévarication, soif de gains subits, et partout se répandre à profusion les provocations et les encouragements à mal faire, on pourrait se demander avec anxiété si tout ne menace pas ruine, et si nous ne manquons pas de toute institution éducatrice élevée et accréditée, d'où le peuple tire

la doctrine et l'exemple de la moralité publique et privée. Mais nous, à qui le phénomène n'échappe pas, nous le considérons comme une évolution, ou, si l'on veut, comme une crise nécessaire à la préparation de l'avenir.

« Assurément le catholisme dégénéré, travesti, politiquant, n'enseigne plus rien ; même en prêchant l'amour, il conclut à la haine ; même pour les esprits grossiers et pour la conscience de la multitude, il est un objet de mépris ; et les hommes d'Etat se trompent, qui rappellent le vieil aphorisme : « Dieu est le meilleur des gendarmes. » Il est certain que nous pouvons nous féliciter que le règne du mensonge ait pris fin.

« Nous aurons peut-être une période d'incertitude, pendant laquelle on cherchera anxieusement un nouvel arrangement. Allons-nous désespérer de le trouver ? La Maçonnerie n'est-elle pas une grande institution morale qui, respectant tout sentiment religieux élevé et sincère, appliquant avec loyauté le principe de la liberté de conscience, peut rendre aux hommes la direction perdue et leur donner la paix et la félicité avec l'amour et la justice ? Que nous importe que le vieux monde se précipite à sa ruine ? Plus il décline, et plus le nôtre s'élève, jeune, vigoureux et victorieux, parce que nos forces ne sont pas seulement celles que nous condensons, disciplinons et mettons en mouvement dans nos ateliers ; mais ce sont encore les volontés concomitantes, c'est-à-dire celles qui voient la rectitude de nos intentions, qui sentent la sublimité vraiment humaine de nos principes, qui comprennent la noblesse de notre apostolat ; toutes ces bonnes volontés sont entraînées à nous suivre et nous suivent réellement en nombre immense dans toutes les parties du monde.

« Nos adversaires le savent bien ; ils n'exagèrent pas quand ils nous attribuent une puissance qui semblera peut-être à beaucoup de nos frères bien supérieure à la réalité. De quoi donc devons-nous avoir peur ? Nous sommes des hommes de foi, et notre Bovio, — qui n'est pas ici, parce qu'aujourd'hui, sur un autre terrain, il livre une rude bataille au même ennemi, — a justement affirmé qu'un homme de foi est au monde : il s'impose, se fait sentir.

« Nous possédons dans nos doctrines le principe moral qui peut et doit régénérer l'humanité. Donnez-moi un monde d'hommes libres, égaux et frères, et vous aurez résolu le problème autour duquel depuis des siècles s'épuisent les religions.

« Travaillons donc à développer et à perfectionner notre très noble institution. Nos frères de Milan, en nous appelant à cette réunion, nous disaient : Nous nous trouvons dans un moment historique solennel, c'est-à-dire au couchant d'un vieil âge qui prélude à l'aurore d'un âge nouveau. Quel sera cet âge ? Un grand nombre de forces doivent concourir, sinon à le créer, au moins à le façonner ; la Maçonnerie ne doit pas, non, elle ne doit pas être la dernière. J'ajoute : la Maçonnerie parmi ces forces est et doit être la première. Voilà ce que nous pensons de notre Ordre et de sa mission régénératrice : Qui de nous lui donnerait la meilleure partie de lui-même, s'il n'était convaincu que la Maçonnerie devra, tôt ou tard, avec les principes synthétisés dans son immortel triomphe, changer la face du genre humain ou le perfectionner de telle sorte qu'il ne fasse plus qu'une famille protégée par une seule loi, la fraternité, animée par un seul Dieu, l'amour ?

« C'est parce que telle a été notre foi, que nous avons opéré de grandes choses, et, si elle ne nous fait jamais défaut, nous en accomplirons de plus grandes encore. C'est à nos principes, à notre travail incessant qu'est dû, ô Frères, le très grand évènement qui, il y a aujourd'hui 24 ans, abattait pour toujours le pouvoir temporel des Papes. Notre réunion en ce jour mémorable est d'heureux présage. Il nous rappelle la plus belle de nos gloires, le plus décisif de nos triomphes. Une autre fois déjà, empruntant les paroles de notre Carducci, je vous l'ai dit : depuis l'an 300 jusqu'à notre temps, la pensée civile italienne n'avait pas laissé de trêve à la papauté ; avec la science, avec l'histoire, avec les arts, avec les lettres, avec la politique, avec les armes, avec les conspirateurs, avec les gibets, avec le martyre, l'Italie s'est si bien obstinée à frapper aux portes de Rome qu'à la fin la bannière étincelante des couleurs chantées par Dante a été arborée triomphalement, dans la gloire des nouveaux destins, sur le Quirinal et sur le Capitole. Nous avons vaincu ; mais l'ennemi n'est pas encore détruit ; bien plus, aujourd'hui plus que jamais, il s'agite pour ressaisir dans ses spirales étouffantes toute la vie nationale. Il est donc nécessaire de continuer, de renforcer la bataille. Donnez-moi, Frères, donnez-moi, à moi, vieux défenseur de la liberté, la satisfaction de vous voir toujours unis, marcher, en combattant et en aimant, à la conquête de notre sublime Idéal ! »

Une grande ovation a salué ce discours.

La *Tribuna*, dont la rédaction maçonnique ne compte que des palladistes dévoués à Lemmi, se garde bien de dire que les applaudissements n'ont pas été unanimes. En effet, d'autres journaux ont appris au public que des maçons indépendants ont sifflé : il y a eu, notamment, un violent tu-

multe quand « le chevalier de Marseille », — qualification originale employée par Cavalotti pour désigner Lemmi, — a osé parler de prévarications et de soif de gains subits.

A la sortie, Lemmi a été formidablement hué.

A LA PORTE PIA

Comme chaque année, les ennemis de la Papauté sont allés en pèlerinage à la brèche de la Porte Pia. Le maire de Rome, M. Galuppi a donné là une lecture publique d'une dépêche du roi Humbert et d'une autre dépêche, celle-ci de l'illustrissime bandit, le général Cadorna (le même personnage que M. le chanoine Delassus n'a pas craint de représenter à ses lecteurs lillois et cambrésiens comme un type d'honneur et de loyauté).

Dans la matinée, la municipalité romaine avait envoyé ce télégramme au 33e Humbert :

Dans ce jour solennel qui rappelle la libération de Rome, les représentants de la ville, au nom des citoyens dont ils interprètent les sentiments, adressent leurs hommages les plus dévoués et leurs salutations les plus respectueuses à Votre Majesté, dont le cœur magnanime a, pour le plus grand bien d'Italie, les vertus du Père de la patrie.

Le 33e Humbert répondit en ces termes :

L'hommage que la municipalité de Rome, interprète fidèle des citoyens, rend chaque année en cette occasion solennelle à la mémoire sacrée de mon père est le meilleur témoignage d'affection que mon cœur puisse jamais désirer.

En rappelant les vertus du Roi libérateur, la capitale du royaume en signale le haut exemple, donné par lui dans le but de rendre grande et prospère la patrie à laquelle il donna la liberté et l'indépendance.

Dieu bénira la noble entreprise ; et l'année prochaine, lorsqu'on célèbrera le premier jubilé de l'unité de la patrie, la nation — j'en ai la confiance — pourra fêter aussi sa résurrection économique.

Avec ce souhait, je remercie Rome de son salut affectueux.

Quant au général, l'objet de l'admiration de M. Delassus, voici les dépêches échangées entre le maire (syndic) de Rome et lui :

Général Cadorna, à Turin.

Au XXIVe anniversaire du jour mémorable du XX Septembre, à vous qui avez guidé l'armée italienne à la libération de Rome, j'envoie, au nom de la ville reconnaissante, un salut affectueux.

Signé : GALUPPI.

Au syndic de Rome.

Citoyen romain, vieux soldat, j'accompagne de toute ma pensée votre chère municipalité, ainsi que les représentants de l'armée aux réjouissances qui ont lieu en commémoration du plus heureux des évènements.

J'exprime aussi mes très vifs remercîments pour le cordial salut que m'envoie l'élite de la chère population.

Signé : GÉNÉRAL CADORNA.

Nous trouvons dans la *Quinzaine*, l'excellente revue catholique, cette jolie fable, que nos lecteurs nous saurons gré de reproduire :

L'HUITRE INCRÉDULE

Collée à son rocher, une huitre discutait
Avec un crâbe, animal amphibie ;
L'huitre est presque toujours forte en philosophie.
Comme absurde elle rejetait
Ce que l'autre lui racontait
D'un monde aérien suspendu sur leurs têtes :
« Bah ! vous nous contez des sornettes
Avec cet autre monde invisible aux poissons.
L'homme? pure chimère... et les oiseaux ? chansons !...
Qui les a vus ? — Vous pas. mais moi qui me promène
Hors de l'aquatique domaine,
J'en ai rencontré, vu, touché même. — Comment ?
Vous les avez touchés ? — Oui, de l'espèce humaine
Un jour quelqu'un, novice heureusement,
Car il me parut jeune et de moins haute taille,
M'attaqua. — Vous rêviez ? — Je rêvais tellement
Qu'un de mes pieds resta sur le champ de bataille.
— Non, vous avez beau dire et vanter vos exploits,
Parlez-moi turbots et sardines
Parlez-moi crevettes, anchois,
Poulpes, coraux, algues marines ;
Cela, c'est la nature observable, et j'y crois.
Mais le surnaturel n'est point scientifique,
Tel est le dernier mot de la haute critique.
Je suis positiviste et crois ce que je vois... »
Elle en eût dit bien plus encore
Sans un crampon de fer qui plongeant sous les eaux
Vint décrocher du roc la savante pécore.
Un gros Anglais, friand de tels morceaux,
Vous lui prouva d'une façon sommaire
Que l'homme hélas ! n'est pas une chimère.

∴

N'ayant sous leur scalpel ou sous leurs yeux de chair
Trouvé l'âme ni Dieu, le diable ni l'enfer,
Certains docteurs biffent tous ces chapitres.
Ces docteurs-là, dit-on, sont des autorités...
Oui, dans leurs spécialités,
Là, je les choisirais moi-même pour arbitres.
Mais s'agit-il des saintes vérités ?
Ils raisonnent comme des huitres.

J.-M. VILLEFRANCHE.

LES SŒURS MAÇONNES

De toutes parts arrivent des communications confirmant ce que M. le docteur Bataille a révélé au sujet des sœurs maçonnes employées par les palladistes pour pimenter d'une manière infernale leurs horribles sacrilèges.

Dans ce numéro, nous nous bornerons à reproduire deux lettres publiées en septembre dernier par la *France Libre*, de Lyon, un article de la *Franc-Maçonnerie Démasquée*, qui, elle aussi, poursuit de son côté une enquête générale, et une lettre que nous avons reçue nous-même d'un vénéré religieux.

Voici d'abord ce qu'on écrivait au vaillant journal antimaçonnique lyonnais :

Depuis longtemps, ayant l'occasion de traverser Pélussin et Bourg-Argental, j'avais remarqué dans ces communes une liberté de mœurs qui m'étonnait. Aidé d'un ami, je poursuivis une laborieuse enquête à laquelle je dois les détails que je vous transmets et que vous pouvez croire absolument authentiques.

Bourg-Argental et Pélussin se partagent quarante Sœurs maçonnes affiliées aux loges de Lyon et de Vienne : c'est dans ces deux dernières villes, ainsi qu'à Saint-Marcellin, Annonay et Saint-Etienne, qu'elles assistent aux tenues de Loges. Pour l'entretien de leur zèle, des réunions plus modestes ont lieu à Pélussin, La-Chaize, Saint-Pierre-de-Bœuf, Saint-Julien-Molin-Molette, Saint-Marcel-les-Annonay, Barrage-d'Annonay, et Bourg-Argental, dans des appartements qui leur sont loués.

Inutile de dire que jamais la police n'a mis le nez dans ces réunions déjà fort anciennes, très florissantes et non moins immorales. Les Loges palladistes peuvent être tranquilles : les menaces et les exemples ont fait leur œuvre, et la discrétion la plus parfaite entoure leurs mystérieux agissements.

Il y a des Sœurs de tout âge : la plupart sont jeunes ; des filles mineures sont préparées à l'initiation par des compagnes zélées. Sous la direction des Frères, elles sont devenues des créatures dévoyées et vicieuses, capables de toutes les immoralités, et faisant volontiers le trottoir, comme celle que je rencontrai...

Dans les tenues, elles paradent au milieu des Frères en costume de Maîtresses Templières ; elles se livrent à toutes les débauches, à tous les crimes dénoncés par le Dr Bataille ; les confidences que j'ai reçues ont depuis longtemps levé mes doutes à ce sujet.

Voulez-vous connaître la manière d'opérer des Frères? Le vin blanc et l'alcool absorbés sous n'importe quelle forme, et en quantité considérable triomphent des premières hésitations de leurs victimes : les récalcitrantes sont soumises à des expériences, à des suggestions, jusqu'au jour où, tout à fait dociles, elles se livrent à corps perdu à la pratique de l'amour libre, je devrais dire obligatoire, car tout refus de leur part est un crime aux yeux des monstres qui les torturent. Les Frères ont alors la femme rêvée, la femme esclave, *la femme affranchie de tous préjugés.*

Ils se sont implantés dans nos campagnes, par leur assiduité aux moindres fêtes ; c'est là qu'ils font leur choix. Je les ai rencontrés, le 2 septembre, au festival de Pélussin ; le 9, à Bourg-Argental : des Sœurs novices cherchent parfois à leur échapper ; ils les retrouvent et les gagnent presque toujours.

La discrétion de celles-ci a deux causes : on ne voudrait pas croire au récit de leurs infamies, et, d'autre part, la moindre imprudence de langage leur vaudrait des punitions sévères. Bourg-Argental compte une Sœur disciplinaire qui remplit son rôle à merveille ; dernièrement, il y eut esclandre, la Sœur coupable se souviendra longtemps des réprimandes sévères et des regards foudroyants de la Sophie Walder locale.

J'ai tenu à vous faire connaître tous ces détails, fruit d'une enquête personnelle, afin que les pères de Pélussin et de Bourg-Argental soient sur leurs gardes et puissent veiller à la vertu de leurs enfants.

Veuillez agréer, etc.

Quinze jours plus tard, une nouvelle lettre du même correspondant venait confirmer ces informations en y ajoutant d'autres détails également très significatifs.

Monsieur le Directeur,

Mes affirmations touchant les Sœurs maçonnes et leurs agissements secrets n'ont pas été démenties *et ne pouvaient l'être :* Frères et Sœurs les ont accueillies par cette exclamation dont je vous affirme l'authenticité : « Nous sommes trahis ! » Fait évident ! Mais la difficulté est aujourd'hui d'attacher le grelot au cou du coupable qui paraît encore assez peu disposé à se laisser faire. Laissons donc la secte égrener le chapelet de ses suppositions, appeler les lumières du bon dieu Lucifer, évoquer sa présence pour entendre de sa bouche le nom du profanateur, et continuons l'étalage de notre petite enquête.

Le 21 septembre, Frères et Sœurs s'étaient réunis pour voter la suppression des tenues de Bourg-Argental où ils se savaient surveillés, et en décider le transfert dans une localité que je vous désignerai : votre campagne a modifié tous leurs desseins.

Je suis en mesure de vous donner aujourd'hui le menu des joyeuses réunions dont je vous parlais dans ma précédente lettre : on y banquète en costume fort léger ; — si léger

qu'il ne pèserait pas une once dans la balance de la pudeur ; — on passe de longues heures en sauteries intimes, en désordres inouïs qui ne seraient pas déplacés au sein des forêts vierges d'Amérique, parmi les primitives populations qui assombrissent de taches rousses et d'images grimaçantes le vert décor des lianes.

L'amour libre y étale ses dévergondages ; car, pour ces êtres dégradés, les joies sereines de la famille n'existent pas.

Enfin, pour satisfaire le désir de corruption des Sœurs et pour les avilir davantage, on les consacre au culte du démon, on en fait des prêtresses de Satan.

Des Christs, apportés par elles, sont foulés aux pieds, souillés, mis en pièces, et les propos les plus révoltants accompagnent ces actes insensés. Ce sont elles toujours qui se chargent d'approvisionner les loges d'hosties consacrées reçues ou volées dans les églises (1) ; et, en tenue de loge comme dans les réunions moins importantes, elles s'amusent à les transpercer à coups de poignards : on les fait même servir à des usages si révoltants que je me refuse à vous le décrire, et qu'un jour, stupéfait qu'une pareille scélératesse demeure impunie, j'en vins à douter de la religion. Un prêtre vint à mon secours : « C'est surtout, me dit-il, par l'Eucharistie que Dieu donne ses grâces au monde ; c'est donc là que le démon doit s'acharner à le combattre ! Dieu laisse faire, mais il a l'éternité devant lui. »

Les Sœurs, revêtues d'ornements sacerdotaux, singent les cérémonies du culte et débitent, devant l'auditoire satanique qui les applaudit, des horreurs contre la religion, les prêtres, le célibat et les religieuses. Ces discours ont lieu dans de petites localités comme dans les loges.

En bonnes prêtresses de Satan, les Sœurs (2) disent la *messe noire*, parodie sacrilège de la messe catholique ; rien n'y manque, pas même l'hostie consacrée ; paroles et actes sont tous à la louange de Lucifer.

Il est bon de faire connaître ce culte véritable, culte des arrière-loges, et qui ne sera pas plus démenti que ne l'ont été mes précédentes allégations.

Veuillez agréer, etc.

*
* *

Voici maintenant l'article documenté qu'a publié la *Franc-Maçonnerie démasquée,* dans son numéro de janvier 1895 :

Nous ne pouvons ici donner intégralement les lettres reçues par le Comité antimaçonnique à la suite de son enquête sur les sacrilèges dans les Arrière-Loges. Il sera utile cependant d'ajouter aux détails déjà donnés quelques extraits des communications qui lui ont été faites à ce sujet.

Un religieux qui a beaucoup prêché en France nous écrivait au mois d'août 1893 :

« J'ai rencontré, il y a quelques années, une franc-maçonne qui me donna des détails affreux sur la manière dont on traite Notre-Seigneur. Chaque maçonne devait apporter un certain nombre d'Hosties consacrées... Elles se procurent ces Hosties soit en faisant semblant de communier, soit en les volant dans le tabernacle, soit en séduisant des sacristains qui les leur livrent. »

Un autre religieux interrogé nous faisait savoir, en date du 3 novembre de la même année, qu'un évêque qu'il nommait lui avait parlé, *sept ans auparavant,* des affiliés au Palladium et des Saintes Hosties nécessaires à la réception des Sœurs Maçonnes pratiquant le Satanisme. Nous n'avons pu encore nous adresser directement à ce prélat. Le religieux ajoute :

« Le fait des Hosties profanées dans les triangles est rigoureusement vrai... Au sujet de la messe du diable, voici un autre trait qui donne raison au docteur Bataille. Un de nos Pères, l'année dernière, je crois, exorcisait une religieuse possédée du démon. Cette Sœur voyait constamment le diable qui lui dit, le matin même de la Fête-Dieu : « C'est grande « fête pour vous aujourd'hui, mais, moi aussi, « j'ai ma fête de l'Eucharistie, car... mes « adeptes rendent à l'Hostie les hommages « qu'elle mérite. »

Remarquons, au sujet de cette dernière révélation, la date de cet aveu du démon ; c'est un jour de Fête-Dieu qu'il parle de sa fête de l'Eucharistie. Nos lecteurs peuvent se reporter au passage du livre du docteur Bataille, cité dans notre dernier numéro, par M. de la Rive (page 438) et signalant chez les Odd-Fellows, les Palladistes et les autres sociétés lucifériennes, une messe démoniaque le jour de notre Fête-Dieu, à 10 heures du matin.

« En 1880, écrit un autre religieux du

(1) Les relations que nous avons entre les mains donnent sur ce sujet des détails précis. Ainsi il y est dit que pour se procurer ces hosties consacrées et les conserver intactes, les Sœurs maçonnes se servent d'une membrane couleur de chair dont elles enveloppent leur langue.

(2) Chez les Palladistes, cette parodie sacrilège du Saint Sacrifice s'appelle la *messe blanche,* ce sont les Odd-Fellows ou les Satanisants isolés qui célèbrent la *messe noire;* mais de part et d'autre on rencontre les mêmes horreurs. Les Francs-Maçons dont parle ici le correspondant de la *France libre* et qui opèrent dans les environs de Lyon doivent être des Palladistes ; car cette ville renferme autour du triangle *la Paix Profonde* un groupe palladique assez actif.

Cette note et la précédente sont de la revue *la Franc-Maçonnerie démasquée,* qui a reproduit aussi ces deux lettres

même Ordre (lettre du 24 octobre 1893), à Jérusalem, un peintre italien, voyageant avec une jeune fille française qu'il faisait passer pour sa femme, fut tué par elle d'un coup de revolver, sur le mont de la Quarantaine. On étouffa l'affaire, et l'on crut, ou l'on feignit de croire à un accident. Or, cette jeune fille était maçonne ; elle laissa, en partant, quelques jours après, chez une personne de ma connaissance, un papier bristol, attaché à un ruban et sur le pointillé du bristol elle avait écrit en caractères maçonniques : « Souvenir, « affection et reconnaissance de ton amie. » Voyant mon étonnement de trouver cette inscription maçonnique chez elle, cette personne me la céda avec une grande désinvolture, comme une chose à laquelle elle ne tenait pas et que, du reste, elle ne comprenait pas. « Hier, me dit-elle, R... a brodé cela et me « l'a remis, prenez-le si vous voulez ». Je le pris ; grâce à un alphabet, je pus déchiffrer la broderie, et je l'ai encore. Les traits majuscules ont les traits doubles, ce dont ne parlent ni Taxil, ni autres révélateurs. Voilà ce que je sais ; du reste, en lisant Eliphas Lévi, vous verrez, entre les lignes, qu'on invoque le diable au moyen d'une Hostie consacrée : un petit enfant = un agneau. »

Un religieux nous racontait dernièrement qu'au cours d'une de ses missions dans une grande ville de France, une dame bien mise vint un soir le trouver, et lui déclara franchement que, pendant un sermon où il avait parlé de Franc-Maçonnerie, elle lui aurait arraché volontiers les yeux, tant il paraissait au courant des secrets les plus soigneusement cachés. Le Père eut l'occasion de voir plusieurs fois cette malheureuse et essaya de lui faire quelque bien, sans réussir cependant à la convertir. Comme elle lui avait affirmé qu'il y avait dans le temple maçonnique un endroit où l'on gardait les Hosties consacrées qui avaient été frappées, percées et souillées d'indigne façon, il lui demanda s'il lui serait possible de se les procurer, espérant pouvoir les mettre à l'abri de nouveaux sacrilèges. Voulant prouver au religieux sa reconnaissance pour la bonté qu'il lui avait témoignée, cette personne essaya, mais en vain, de se faire ouvrir l'armoire dans laquelle les Hosties étaient conservées. Mais, pour affirmer du moins sa bonne volonté, elle rapporta au missionnaire un crucifix en cuivre avec pied, d'une hauteur de 0^m30, semblable à ceux qu'on place au-dessus du tabernacle. Le crucifix avait été profané et souillé ; il avait été aussi frappé de coups de poignard et l'on en voyait nettement la trace sur le côté du Sauveur.

Dans la même ville, ce religieux eut l'occasion de voir un homme engagé dans la secte et qu'il ne put malheureusement faire sortir, tant la crainte du malheureux était vive d'attirer des vengeances sur sa femme et sur ses enfants. Lui aussi raconta les mêmes sacrilèges odieux ; et, quand le Père lui demanda comment on se procurait ces Hosties consacrées, il n'hésita pas à déclarer qu'elles étaient apportées par des femmes desquelles on les obtenait pour quelques francs.

Enfin, ce religieux se rappelait fort nettement avoir reçu, il y a quelques années, une lettre d'un Père de son Ordre lui racontant un fait qui venait d'arriver dans une ville d'un pays étranger. Ce Père habitait la maison même où l'histoire s'était terminée. Une demoiselle catholique, de sentiments très ardents et d'une nature un peu exaltée, ayant entendu dire, par des affiliés de la Franc-Maçonnerie probablement, que cette association ne voulait que le bien de l'humanité et travaillait très efficacement à son bonheur, alla un jour trouver un dignitaire de la Maçonnerie et lui demanda d'entrer dans l'association. Le dignitaire répondit que les femmes ne pouvaient en faire partie. La personne se récria vivement, ne pouvant comprendre cette exclusion de la femme dans une Société qu'on disait si utile à l'humanité. Elle donna de son ardeur et de son énergie une telle idée au franc-maçon que celui-ci lui demanda de venir le retrouver quelques jours plus tard. Dans l'intervalle, il consulta ses chefs, et, à son retour, il proposa à cette demoiselle de subir une épreuve. Elle accepta tout d'avance et dut passer une nuit entière seule à seule avec un cadavre, dans un caveau isolé. On l'observa pendant cette nuit, et elle ne démentit pas l'idée qu'on s'était faite de son courage. Quand elle revint voir le dignitaire, celui-ci lui adressa de vives félicitations, mais demanda si elle était prête à tout. Sur sa réponse affirmative, il tire subitement de dessous ses vêtements un crucifix et, lui présentant un poignard, lui ordonne de frapper cette image. A cette vue, la personne proteste avec la plus vive indignation ; elle déclare que jamais elle ne commettra un crime semblable. Au même moment, et alors peut-être (il y a deux versions du fait) que le franc-maçon la menaçait de la frapper de ce poignard, un trait de lumière jaillit du crucifix, et le franc-maçon tomba foudroyé. Absolument affolée, la demoiselle courut au couvent des Pères, en fit demander un et lui raconta ce qui lui était arrivé. Le lendemain, les journaux de la ville annonçaient la mort subite du franc-maçon, mort arrivée la veille dans des circonstances mystérieuses. La relation complète du fait a été envoyée à Rome par un des Pères de cette maison.

Une question se pose assez naturellement à l'esprit en constatant cette fureur contre les saintes Hosties. On comprend ce besoin de

sacrilèges chez ceux qui ont eu la foi, mais dont la haine n'en est que plus violente contre le Christ et son Eglise. Comment expliquer que de pareilles infamies soient tolérées et même conseillées par des hommes qui sont matérialistes et athées, qui ne croient par conséquent pas, et n'ont jamais cru à la présence réelle? Un franc-maçon en donnait l'explication à un libre-penseur aujourd'hui converti. « *C'est*, lui disait-il, *par là que nous tenons le mieux les femmes?* » Et la chose se comprend aisément : la plupart de ces malheureuses sont des chrétiennes dévoyées; si l'on arrive à leur faire commettre un pareil acte, qui revêt à leurs yeux, même alors, une gravité exceptionnelle, elles n'oseront plus revenir en arrière, et il faudra des années peut-être et des merveilles de grâce divine pour leur faire comprendre que de pareils sacrilèges peuvent être pardonnés par la miséricorde infinie de Dieu et pour les amener à en faire l'humiliant aveu au prêtre de Jésus-Christ.

*
* *

Enfin, la lettre suivante nous a été adressée, le 6 novembre, par un éminent et vertueux religieux, membre d'un des ordres les plus importants, missionnaire apostolique, qui s'est fait connaître de nous :

Obéir au désir du Souverain Pontife Léon XIII, qui ordonne de démasquer la franc-maçonnerie, voilà le seul motif qui me porte à vous faire le récit de faits épouvantables survenus dans une loge du Midi de la France, il y a quelques années.

Ce récit, je l'ai écrit de premier jet, et en toute simplicité, quoique avec mûre réflexion. Vous pourrez le publier, soit intégralement, soit en abrégé, suivant que vous le jugerez à propos.

Voici les faits dans toute leur épouvantable vérité : pendant que je prêchais dans une ville du Midi de la France, la veille d'une fête, je reçus à mon confessionnal, au milieu d'autres pénitents, une Sœur maçonne : « Je viens, me dit-elle, dans cette ville subir une opération chirurgicale dont dépend ma vie. Je crois que demain je n'éviterai pas la mort. Je veux me confesser; je crois à l'enfer! J'en ai peur, et je suis sûre d'y aller. Comment me confesser? »

Au milieu de soupirs prolongés et de paroles entrecoupées, plongée dans le plus affreux désespoir, elle me fit finalement, avec une véritable confiance et même avec un certain bonheur, les aveux les plus épouvantables. « Je fais partie, me dit-elle, de la franc-maçonnerie; j'ai dérobé un ciboire presque rempli d'Hosties consacrées ; depuis quelques années, je m'amuse à les profaner. J'ai même apporté, dans cette ville, une sainte Hostie. A la loge de X..., j'ai pris part au meurtre de plusieurs jeunes gens. »

Interrogée sur cet épouvantable aveu, elle me répondit tranquillement : « Je ne les ai pas tués de mes propres mains; ils ont été massacrés sous mes yeux, et j'étais contente. »

N'en pouvant croire mes oreilles, — car, à cette époque, j'étais jeune missionnaire, — je demandai instinctivement le motif de ces crimes. « Pour épreuve, continua ma pénitente, ces jeunes gens devaient profaner des Hosties consacrées. En présence de ces sacrilèges, auxquels ils ne s'attendaient probablement pas, étant entrés comme tant d'autres dans cette société satanique par entraînement ou ambition, leur foi se réveilla ; ils refusèrent d'obéir, avec indignation ; on les menaça de mort, s'ils persistaient dans leur refus; mais préférant la mort au sacrilège, ils furent, séance tenante, exécutés, au grand contentement de la loge composée d'hommes et de femmes. »

Ayant de la peine à croire à ces monstruosités, je demandai le nom de la ville où ces faits s'étaient passés ; et elle m'indiqua sans aucune hésitation le nom de cette ville du Midi, peu éloignée, ville que je connais bien, mais que je ne découvrirai jamais.

Je fis alors à ma pénitente des considérations sur la bonté de Notre-Seigneur Jésus-Christ... « Ces jeunes gens, lui dis-je, sont maintenant des saints, de vrais prodiges de la miséricorde divine, de vrais martyrs. » Mais, hélas! en exhortant cette femme à la confiance, je la plongeai dans le plus affreux désespoir; son crime à elle était la profanation presque journalière de la Sainte Eucharistie. Elle la conservait chez elle et l'avait apportée dans le lieu même de son opération, voulant profaner Dieu jusqu'à son dernier soupir. Je le comprenais! et elle le comprenait mieux que moi encore!...

Toutefois, avec la plus parfaite sincérité et la plus entière conviction, je la conjurai avec attendrissement d'espérer en Jésus-Christ; je lui assurai même sur mon honneur le salut, le pardon complet, le ciel pour l'éternité, la dispensant même pour le moment du reste de l'aveu de ses fautes, lui promettant l'absolution pour le lendemain, à une unique condition, *celle de me rendre l'Hostie qu'elle gardait.* « Je n'ose pas, me répondit-elle, poussée par un dernier sentiment de pudeur, je m'en suis servi de la manière la plus ordurière. » — « Elle ne m'en sera que plus chère!... Faites-la moi remettre à la cure, soit dans un livre, soit dans une lettre ; rendez-la-moi ce soir; et, demain matin, je serai à l'église depuis 6 heures jusqu'à 9 heures, et je vous donnerai

l'absolution avant votre opération... Confiance ! » — « C'est impossible ! C'est impossible ! » — « Et pourquoi ? » — « *J'ai trop de plaisir à persécuter Jésus-Christ.* »

Elle se retira, faut-il le dire, froidement, et sans me laisser le temps soit de fermer le guichet du confessionnal, soit de lui adresser un dernier mot d'encouragement.

J'ai la certitude morale et même physique de n'avoir point été mystifié par cette pauvre femme. En voici les raisons : 1° Elle se signalait forcément à l'attention et aux récriminations des personnes qui, la veille d'une fête, remplissaient la petite chapelle de l'église paroissiale où je prêchais le carême. 2° Cette personne, je crois, n'avait aucun intérêt à me tromper, puisqu'elle devait, le lendemain, subir une opération, question de vie ou de mort pour elle. En tous cas, je ne l'ai jamais revue ; de plus, elle se tenait debout au confessionnal, ce qui la faisait remarquer davantage (au confessionnal, il n'y avait pas de rideaux ni pour le prêtre, ni pour la pénitente). Toute mon attention était d'étouffer autant que possible la voix de cette femme. Je parlais fort peu, et j'interrogeais moins encore, étant dispensé théologiquement de l'intégrité de la confession dans un cas si grave et si urgent. 3° La raison la plus forte, c'est cette parole diabolique : « *J'ai trop de plaisir à persécuter Jésus-Christ.* » Ne révèle-t-elle pas une personne vouée à Satan ? De quoi n'est pas capable une secte qui s'attaque ainsi à Dieu ; et qu'est-ce que l'assassinat, quand le sacrilège est une joie et une rage ?

*
* *

Nous n'avons pas changé un mot à cette lettre ; nous avons tenu à la reproduire dans toute son éloquente simplicité. Nous n'y ajouterons aucun commentaire.

Nous avons reçu plusieurs autres lettres de ce genre, et nous les publierons au fur et à mesure.

En outre, nous prions nos lecteurs de nous communiquer tous les faits analogues parvenus à leur connaissance. Il convient, chacun le comprendra, de ne pas nommer les personnes ; lorque la découverte de pareils crimes provient d'aveux, il va sans dire que la discrétion est inviolable ; mais, même dans tout autre cas, il vaut mieux taire les noms. L'important est que nos correspondants se fassent connaître de notre directeur ou du secrétaire de notre rédaction. Comme on le voit, nous gardons d'une façon absolue le secret sur les personnes qui veulent bien nous renseigner ; mais il est indispensable que nous sachions à qui nous avons affaire. Prudence et discrétion, telle est notre devise.

On voit aussi par ce qui précède l'importance de la campagne entreprise par M. le docteur Bataille. Ce qu'il a été le premier à dénoncer hardiment au public, les missionnaires, quelques religieux et quelques prêtres étaient seuls à le savoir. C'est en démasquant de tels agissements que l'on pourra porter remède au terrible mal secret qui ronge la société actuelle.

Nous ne saurions donc trop faire appel au dévouement de ceux de nos lecteurs qui sont en mesure de parler. Après l'enquête particulière du docteur Bataille, il faut maintenant une vaste enquête générale. Quiconque peut révéler un de ces faits doit le faire ; nos colonnes lui sont ouvertes. Le résultat final de cette campagne est facile à deviner.

Un voyage de Crispi en 1859

Dans son remarquable volume sur *Adriano Lemmi*, M. Margiotta mentionne (aux pages 35 et 36), en une vingtaine de lignes, un double voyage que le signor Crispi fit en 1859 au royaume des Deux-Siciles, voyage de conspirateur mazzinien, d'abord sous le nom d'*Emanuele Pareda*, ensuite sous celui de *Toby Glivan ;* M. Margiotta nous montre le ministre actuel d'Humbert essayant de soulever la Sicile après l'empoisonnement de Ferdinand II, alors que son jeune fils François II commençait déjà à se trouver aux prises avec la trahison, fomentée par la secte maçonnique.

Pour n'être qu'à peine mentionné dans l'ouvrage de notre nouveau compagnon d'armes, le fait de ce double voyage secret n'en est pas moins rigoureusement vrai, et nous avons encore à ce propos une preuve que M. Margiotta était admirablement renseigné, quand il a écrit ces quelques lignes.

En effet, un de nos abonnés a bien voulu nous faire savoir qu'il y a un peu plus de six ans, dans son numéro du mercredi 29 août 1888, le *Times* parla de cette étrange pérégrination, en en donnant des détails tout à fait pittoresques, puisés dans le manuscrit même du journal privé de M. Crispi. Le *Times* avait réussi, par une indiscrétion dont naturellement il n'a pas fait connaître l'auteur, à se procurer la copie de quelques feuillets des mémoires intimes du signor Crispi, et celui-ci imposa silence à la presse italienne, mais ne démentit rien, et pour cause !

Cet article fut publié à l'occasion du second voyage du ministre d'Humbert à Friedrichsruhe, auprès de M. de Bismark ; c'était l'époque où les deux compères complotaient contre la France.

Nous croyons que la reproduction de ce curieux article intéressera vivement nos lecteurs, en même temps qu'elle apportera un nouveau *confirmatur* au livre de M. Margiotta.

*
* *

« M. Crispi aime à voyager, écrivait le rédacteur du *Times*. C'est la deuxième fois,

en moins d'un an, que les ombrages de Friedrichsruhe revoient le premier ministre du roi Humbert. Il fut un temps où l'homme d'État sicilien arpentait les grandes routes de l'Europe avec moins de bruit et de pompe. Il n'était pas président du conseil du royaume d'Italie, il était simplement affilié à la petite bande de Mazzini. Il ne représentait pas son pays auprès des grands de la terre, il était proscrit et exilé. Il n'y a qu'un point de ressemblance entre ces deux périodes ; nous laissons à nos lecteurs le soin de le découvrir dans ce qui va suivre :

« C'était en 1859, M. Crispi avait été banni de sa terre natale, où sa haine contre les Bourbons l'avait entraîné à des actes insurrectionnels. Il avait cherché un refuge dans le Piémont libéral, où Cavour inaugurait sa politique. Cavour lui-même dut éloigner de Turin cet esprit trop aventureux, qui avait abusé de l'hospitalité sarde pour prendre part à l'échauffourée de Milan. M. Crispi gagna Malte : l'œil d'argus de Cavour l'y poursuivit bientôt. Le révolutionnaire sicilien essaya de Paris. A la suite de l'attentat d'Orsini, la police impériale l'expulsa. Il passa la Manche et alla graviter dans l'orbite de Mazzini.

« Vint la guerre d'Italie. La colonie italienne de Londres, sous l'influence de Mazzini, était fort hostile à l'idée de l'alliance franco-piémontaise. Le 1er mars 1859, M. Crispi écrivait dans son journal privé, dont une indiscrétion nous a permis d'avoir la copie fidèle de quelques feuillets :

« Les proscrits italiens vivant ici, ennemis « de l'alliance franco-sarde, ont signé une « déclaration justificative de leur abstention « dans la guerre contre l'Autriche. Les prin- « cipaux motifs de notre attitude sont les « suivants :

« Une guerre qui a pour condition l'alliance « avec Napoléon ne saurait guère avoir pour « effet l'unité de l'Italie, qui est en contra- « diction avec les visées ambitieuses de celui-ci.

« Ce serait trahir l'honneur, la patrie, nos « serments, l'avenir, que de lutter pour une « petite partie de l'Italie et d'abandonner le « reste à la tyrannie, à la mauvaise adminis- « tration, au particularisme. Pour ce qui « touche notre position à l'égard de la monar- « chie sarde, nous déclarons que nous ne fai- « sons pas de la République une question de « principe, et que nous avons essentiellement « en vue l'unité et la souveraineté nationales. « Aujourd'hui comme toujours, nous nous « tenons prêts, dans nos consciences, à sacri- « fier le triomphe immédiat de nos convictions « individuelles au bien et à l'opinion de la « nation, prêts à suivre la monarchie piémon- « taise et à travailler de toutes nos forces au « succès de la guerre, pourvu que l'on nous « garantisse seulement que l'unité totale de « la nation en sera la suite.

« Nous ne voulons voir aucun étranger do- « miner sur le sol italien. Nous aimons du « même amour les Italiens de la Sicile et ceux « des Alpes, et voilà pourquoi nous soupirons « après la guerre. Cette guerre, toutefois, ne « doit pas être une guerre d'esclaves, une « guerre du moyen-âge, une guerre contre « l'étranger au profit de l'étranger, une guerre « dans l'intérêt d'une dynastie. Elle doit être « une guerre digne d'un peuple un et libre, « une guerre de toute l'Italie pour toute « l'Italie, une guerre nationale pour un prin- « cipe proclamé saint par toute l'Europe, la « guerre d'un peuple qui, fidèle aux traditions « de ses sages et de ses martyrs, veut se con- « quérir *une* patrie, *un* drapeau, *une* base so- « ciale commune. »

« Le 16 juillet 1859, M. Crispi quittait Londres. Il s'était procuré le passeport d'un certain ressortissant de la République Argentine, un nommé Manuel Pareda. Il passait pour un marchand ; il avait teint ses cheveux en gris, avait rasé sa barbe, n'avait gardé que des côtelettes à l'anglaise et portait (vingt-neuf ans avant le général Boulanger, qui ne se savait probablement pas ce point de ressemblance avec le premier ministre du roi Humbert) des lunettes bleues.

« Le journal de M. Crispi permet de suivre jour par jour ce voyage :

« 16 juillet. — Arrivé à Paris, je me rends « en toute hâte de la gare de Strasbourg (du « Nord) à celle de Paris-Lyon. Expulsé d'ici « par la police impériale le 3 août 1858, le « moindre retard pourrait me causer des dé- « sagréments, vu que le séjour m'est interdit « ici.

« 17 juillet. — A Marseille... Je vais voir « Rosario Bagnosco, qui est ici en exil depuis « 1848. J'apprends qu'en Italie on est fort déçu « que Napoléon ait terminé si promptement « la guerre. Des lettres de Sicile apprennent « que dans l'île on voit avec un vif espoir les « évènements du continent.

« 20 juillet. — Je pars pour Gênes sur le « vapeur *Porto-Maurizio*.

« 21 juillet. — J'arrive à Gênes au coucher « du soleil. Ma première visite est pour les « frères Orlando. Je leur communique mon « départ pour la Sicile. Les nouvelles qui nous « viennent de Palerme ne sont pas très encou- « rageantes. Ils attendent beaucoup de ma pré- « sence en Sicile. Ils promettent, en cas de « soulèvement, de procurer des munitions.

« 24 juillet. — A Civita-Vecchia. La police « défiante me demande mon passeport, s'en « déclare satisfaite et me donne mon permis « de débarquement. La ville est occupée par

« les troupes françaises. Je repars par le va-« peur *le Vatican.*

« 25 juillet. — Arrivé à Naples à six heures « du matin. Survient le commissaire de « police avec ses carabiniers. Passe en revue « les passagers. Tout va bien. Je descends en « ville, prends une voiture et revois les lieux « auxquels j'ai dit adieu il y a onze ans. « Naples est en fête hier, aujourd'hui et « demain... »

« Arrivé à Messine, le soi-disant argentin se présente à la police, qui le laisse passer. Plongé dans de mélancoliques réflexions, il écrit dans son journal :

« La vue de cette ville éveille en moi de « tristes souvenirs, mais elle me remplit « aussi de grandes espérances. Je ne peux « secouer ces impressions. Serons-nous une « seconde fois libres? Chasserons-nous encore « une fois les Bourbons? »

Ici, comme M. Margiotta, le *Times* nous montre Crispi parcourant la Sicile pendant des semaines, vivant de la vie périlleuse des conspirateurs; apprenant à ses complices à manier les matières explosibles qui leur avaient été expédiées du continent; leur enseignant la fabrication de bombes infaillibles, dont il exécutait des modèles en argile. A ses amis découragés, il prêchait le soulèvement universel de la Sicile comme le seul moyen de salut. Il assurait que, comme le roi François n'avait qu'une armée faible et ne pouvait compter sur aucun secours de la part de l'Autriche, le succès ne pouvait faire défaut à l'insurrection. Il allait de Messine à Catane, à Syracuse, et *vice versa.*

« Avec certains touristes anglais, il faisait, le 12 août, l'ascension de l'Etna et écrivait dans son journal :

« Le coup d'œil sur l'Italie, du Mont-Cenis, « n'est, à beaucoup près, pas si enlevant que « celui que l'on a de l'Etna. Aussi loin que « va le regard, on voit la mer qui sépare « l'Europe de l'Afrique. Pour nous, qui rêvons « d'une grande Italie, qui sommes tout pénétrés de notre histoire nationale, le fantôme « du passé nous apparaissait pour nous donner de l'espoir, pour nous faire aspirer à « l'avenir. Si les Anglais qui m'accompagnaient avaient pu, au moment où je rêvais « et me taisais, lire dans l'âme du prétendu « citoyen de l'Amérique, ils y auraient découvert sans peine le conspirateur italien. »

« M. Crispi revint à Messine, puis à Palerme. Il méditait une insurrection dans cette dernière ville. Voici ce qu'il en écrivit (un peu naïvement, à ce qu'il semble, pour un conspirateur, qui n'aurait pas dû laisser, surtout d'avance, de traces de ses projets) : « Le 4 octobre est la « fête du roi François. Les troupes royales « quittent leurs quartiers et vont se faire « passer en revue à Floro-Borbonico. Il faut « empêcher leur retour. Que cinquante des « plus braves d'entre nous lancent des bombes sur les soldats, aussitôt que ceux-ci « feront mine de rentrer en ville par la Porta-« Felice. Les soldats seront étonnés des nouveaux projectiles, qu'ils ne connaissent sûrement pas. Surviennent d'autres des nôtres « avec des armes à feu. Au milieu de ce tumulte, dressons des barricades. Alors, que « trente hommes de cœur, armés chacun « d'une bombe et d'un poignard, s'avancent « du Toledo, de la via dell' Ospedale, de la « Porta Nueva et de la Porta di Castro, qu'ils « se réunissent devant le palais royal et s'emparent d'un seul coup des douze canons, « que l'on appelle les douze articles de la « Constitution. Et, ainsi attaquée à l'improviste, de plusieurs côtés à la fois, en un jour « de fête, la garnison sera jetée dans le trouble « et la confusion. »

« On remarquera l'art avec lequel M. Crispi a tracé ce *scenario.* Il est bien évident que l'homme d'État dont le prince de Bismarck et le comte Kalnoky trouvent l'entretien si instructif, aurait bien des choses à apprendre aussi aux chefs du nihilisme russe, s'ils pouvaient le rejoindre.

« En attendant ce grand jour des nouvelles Vêpres Siciliennes, notre conspirateur part pour Malte, puis pour Marseille. Il touche à Gênes, fait une pointe à Florence, où Ricasoli était dictateur, à Parme et à Modène, où Farini exerçait les mêmes fonctions, et rentre à Londres faire son rapport à Mazzini, le 22 septembre 1859.

« Il résume ses impressions sur la police continentale : « Rien de plus sot que le sys-« tème des passeports, par lequel les gouver-« nements du continent croient se donner de « la sécurité. » On aimerait à savoir si, dans les entretiens confidentiels de Friedrichsruhe, M. Crispi s'est permis de répéter en ces termes ou en des termes analogues, ce jugement sévère au chancelier de l'Empire. Il se préoccupait, à Londres, de préparer une nouvelle expédition. Il se procurait un nouveau passeport au nom de Toby Glivan, sujet anglais de Malte. Il le faisait revêtir de tous les visas diplomatiques. Averti par une dépêche de Giorgio Tamajo que la date du soulèvement était fixée au 12 octobre, il partait le 6. Laissons-lui de nouveau la parole :

« 6 octobre. — A trois heures, je vais chez « un coiffeur de Regent-Place me fait arranger « la barbe et les cheveux. Manuel Pareda « avait la barbe et les cheveux gris, et les « portait à la façon anglaise. Toby Glivan a « les cheveux noirs, moustache et impériale. « Le coiffeur a travaillé une heure et a admi-

« rablement réussi à me donner une nouvelle « physionomie.

« 8 octobre. — A Marseille, où je m'embarque sur le *Carmel*.

« 11 octobre. — Arrivé à Messine à trois « heures du matin. J'aimerais fort, avant de « débarquer, voir l'un des nôtres pour savoir « où nous en sommes. Après une longue « attente et comme tous les passagers sont « déjà descendus, je vais à terre. Des amis me « conseillent immédiatement de retourner à « bord, pour ne pas me trahir et ne pas être » vu. Malgré moi et tout surpris, j'obéis. A « dix heures, visite de Gatti-Ruggieri. Il « m'apporte de tristes nouvelles. Il paraît que « Palerme ne veut pas se soulever. Palerme a « remis à une date indéterminée l'insurrec- « tion. Mes amis d'ici m'engagent à partir. « Ma présence pourrait tout compromettre. Il « ne faut pas rester une minute de plus en « Sicile. Il faut la quitter avec le vapeur.

« A midi, vient Giacomo Agresta. Il me « répète la nouvelle de l'ajournement du sou- « lèvement, sans m'en dire les motifs. On a « remis successivement du 4 au 5, au 9, puis « à une date indéterminée. Agresta est con- « vaincu toutefois qu'on agira bientôt. Il « s'étonne que je n'aie pas reçu une dépêche « qu'il m'avait adressée pour déconseiller mon « voyage.

« Tout ce que j'entends me démontre que « ceux qui auraient le plus besoin d'un soulè- « vement n'y sont pas résolus. Les chefs du « mouvement national manquent de la pré- « sence d'esprit qui leur serait nécessaire « pour donner le bon exemple. La révolution « pour laquelle le pays est mûr et qui n'attend « qu'une étincelle, sera ajournée pour long- « temps, peut-être pour toujours!

« D'autre part, j'apprends que la police est « sur ses gardes. Depuis quelques jours, les « troupes ont été chaque nuit appelées aux « armes... A l'arrivée du *Carmel*, l'inspecteur « de la police du port a demandé des nou- « velles de Naples au capitaine. Il était in- « quiet, craignant un malheur. Il croyait que « la France allait imposer une Constitution « aux Bourbons... On parle du départ du « baron Brenier, de l'envoi de navires de « guerre français, de conflits entre le roi et « le prince de Satriano.

« Grâce à l'inconcevable inaction des nôtres, « je me vois forcé de partir pour le Pirée. « Jamais voyage n'aura été entrepris sous de « plus tristes auspices que le mien. Jeune, je « brûlais du désir de voir la Grèce, cette an- « tique mère, à laquelle je dois une partie de « mes ancêtres. Aujourd'hui, mon esprit et « mes forces étaient tournés d'un tout autre « côté. Je dois l'avouer : je vais satisfaire une « ancienne aspiration, sans en avoir actuelle- « ment le moindre désir.

« J'écris à Tamajo pour me plaindre de son « télégramme qui m'a fait partir. Mon langage « est un peu rude. Je lui écris : « Ton télé- « gramme du 26 septembre m'a poussé à un « voyage qui a été entrepris en vain. La « lettre de change n'a pas été payée à « l'échéance, et Dieu sait si elle le sera « jamais. » (Ce qui veut dire : le soulèvement n'a pas eu lieu au temps fixé, et Dieu sait quand il aura lieu !...)

« Ces passages du journal de M. Crispi nous ont paru curieux à reproduire, ajoutait le *Times*. Ils montrent qu'il y a vingt-neuf ans, il avait le tempérament de cette espèce particulière des conspirateurs dont les complots font toujours long feu. Ce n'est pas l'une des moindres anomalies d'un temps fertile en surprises que de voir ce révolutionnaire, peut-être, il est vrai, repentant, à la tête du gouvernement d'une monarchie et dans des relations d'intimité avec un homme comme le prince de Bismark. »

*
* *

A notre tour, nous avons reproduit ces pages, et elles nous paraissent encore plus curieuses à relire aujourd'hui qu'il y a six ans.

Quel sinistre farceur, cet homme qui osait écrire que son rêve était d'affranchir la Sicile, son pays natal !... Il constate qu'il a trouvé le peuple en fête, se livrant aux plus douces joies de la paix et de la prospérité sous la paternelle monarchie des Bourbons. En vain ses complices cherchent à soulever la nation; nul ne veut s'insurger, nul ne veut prendre les armes ; il faut ajourner la révolution.

Ce que voulait le Crispi, c'était la satisfaction de son ambition personnelle. Comme tous les démagogues, il aspirait au pouvoir pour en abuser, après s'être servi du peuple, après en avoir fait son tremplin. Cette Sicile, dont il prônait avec hypocrisie l'affranchissement, alors qu'elle était heureuse et riche, il a contribué, plus que tout autre, à la rendre misérable, une fois l'œuvre de la révolution accomplie ; ce prétendu libérateur a mis sa patrie en état de siège ; il a fusillé, massacré ses compatriotes, réduits à mendier leur pain.

M. Margiotta a, d'autre part, magistralement narré l'odyssée de Lemmi en Sicile et à Naples, dans les mêmes circonstances. Crispi parti, c'est Adriano qui arrive, émissaire de Mazzini, lui aussi. Il ne réussit pas davantage à faire éclater l'insurrection ; mais, sous un déguisement, se glissant dans la foule qui est toute à la joie et remplit de ses flots mouvants la belle promenade de la Favorite, il assassine traîtreusement Maniscalco,

le directeur général de la police du roi François II. M. Margiotta, en narrant tous les complots de la secte qui préparèrent l'usurpation de 1860, en dévoilant en particulier les crimes inspirés ou directement commis par Lemmi, a écrit des pages vraiment magnifiques.

Aussi avons-nous accueilli de grand cœur une communication établissant une fois de plus la parfaite vérité de ses émouvants récits.

LA MAÇONNISATION

De l'Assistance Publique

Nous lisons dans la *Lanterne* du 11 décembre :

« Une délégation des Sociétés féministes, composée de Mmes *Feresse-Deraisme, Lévy, Vincent, Mauriceau, Lavergne,* s'est rendue hier, à trois heures de l'après-midi, auprès de M. Monod, directeur de l'Assistance Publique au ministère de l'intérieur, afin de savoir si le nouveau règlement concernant l'admission des femmes dans les divers services serait mis en vigueur cette année.

« M Monod a donné aux déléguées l'assurance que *le conseil supérieur de l'Assistance publique était très favorable à l'admission des femmes dans les divers services de l'Assistance comme administrateurs et dames patronnesses,* et que le règlement serait appliqué à bref délai

« Les commissaires et *les dames patronnesses* sont nommés pour quatre ans par le directeur de l'Assistance, sur la proposition du bureau de l'Assistance.

« *Les femmes peuvent être nommées administrateurs des bureaux d'assistance.*

« *Il est attaché à chaque bureau pour le service d'enquête et de visites des commissaires et des dames patronnesses, et au besoin des agents salariés.* »

Que sont ces dames qui ont fait cette démarche et dont la maçonnique *Lanterne* patronne la tentative, ayant pour but leur entrée à l'administration de l'Assistance Publique ?

Tout nous porte à supposer que ce sont des Sœurs Maçonnes appartenant à la Grande Loge Symbolique Ecossaise de France *Le Droit Humain,* Obédience-Mixte, fondée à l'Orient de Paris, le 4 avril 1893, par feue la S∴ Maria Deraisme et le Fr∴ docteur Georges Martin. Dans tous les cas, Mme *Féresse-Deraisme,* propre sœur de Maria Deraisme, est *trésorière* de la Loge *Le Droit Humain.*

Mme *Vincent,* oratrice de la Commune, est la même Mme Vincent qui, aux obsèques maçonniques du F∴ Charles Fauvety, le célèbre Vénérable de la loge *la Renaissance* (lequel avoua, dans un discours célèbre, que la Maçonnerie et la Prostitution marchaient ensemble comme deux forçats rivés à la même chaîne), prononça sur la fosse un discours assez significatif. Elle fit valoir que le défunt avait été, avec Maria Deraisme, Mme de Champseix, dite *André Léo* (une des héroïnes de la Commune), le Fr∴ anarchiste Elisée Reclus et tant d'autres, l'un des fondateurs de la Société pour la revendication des droits de la femme.

Mme *Mauriceau,* sœur de Mme Vincent et libre-penseuse comme elle, est la veuve du Fr∴ Mauriceau, ancien négociant et maire d'Asnières, enterré aussi maçonniquement que civilement.

Mmes Lavergne et Lévy sont *ejusdem farinæ.*

Bien entendu, nous ne confondons pas ces dames avec les lucifériennes du Palladisme, et, nous le déclarons énergiquement, *elles sont athées et non satanistes.* Comme Mme Féresse-Deraisme, elles appartiennent à la catégorie des femmes qui s'occupent de politique avant tout, ne participent pas aux « *amusements mystérieux* » réservés aux loges androgynes secrètes, mais s'affichent hardiment dans les manifestations de la secte libre-penseuse et portent en public la branche d'acacia au corsage, mêlée à l'immortelle rouge, derrière le cercueil des frères ou des sœurs de haute marque. *De minimis non !*

Mais ces femmes-là, parce qu'elles sont seulement libre-penseuses et athées, sont-elles moins dangereuses que les lucifériennes ?

Elles combattent notre Dieu à un autre titre que les Palladistes et nous estimons, *puisqu'elles ont à leur tête la S∴ Féresse-Deraisme,* que leur entrée à l'administration de l'Assistance Publique serait un triomphe pour la Franc-Maçonnerie.

Les tentatives de ce genre prouvent bien où nos laïcisateurs judaïco-maçons projetaient d'en venir, quand ils ont chassé des bureaux de bienfaisance ces anges humains qui s'appellent les sœurs de charité. La laïcisation n'était qu'une première étape vers la *maçonnisation,* après laquelle viendra peut-être la *triangularisation* luciférienne !

A. De la Rive.

LES ABBÉS DÉMOCRATES

Dernièrement, M. l'abbé Naudet parlait des abbés démocrates, à propos de M. l'abbé Lemire, le si sympathique député d'Hazebrouck; et il publiait un remarquable article que nous reproduisons et qui nous amènera à parler de lui-même :

Un jour, écrit M. l'abbé Naudet, c'était, je crois, dans le courant de l'année dernière, j'allais faire visite à un haut dignitaire de l'Eglise que je n'avais jamais eu l'honneur de rencontrer.

Comme j'étais seul, je dus me présenter moi-même : « Monseigneur, je suis l'abbé Naudet et je vous demande la permission de vous offrir mes hommages respectueux. »

Je n'avais pas achevé ma phrase que le vénéré prélat faisait un signe de profond étonnement, aussitôt réprimé, et, voyant que je m'en étais aperçu :

« — Vraiment, monsieur l'abbé, me dit-il, si vous ne vous étiez pas nommé, je ne vous aurais jamais reconnu. »

Et mon bienveillant interlocuteur m'explique qu'il s'était fait une idée tout autre de ma personne. Peut-être avait-il pensé que j'avais la physionomie d'un forban, prêt à casser lampes et garnitures de cheminées, dès que j'entrais quelque part. Il paraît cependant que l'impression reçue valait mieux que l'impression présumée; car l'accueil fut on ne peut plus aimable pour moi.

Bien des gens s'imaginent en effet que, parce que nous tenons à honneur de nous appeler democrates, nous devons nécessairement avoir l'air un peu féroce, avec un regard torve et des allures de capitaine Fracasse qui va tout avaler.

Or, parmi nous, nul ne remplit ces conditions. Ceux qui me connaissent savent que je ressemble à n'importe qui; l'abbé Garnier, mon confrère de Paris, a une bonne tête de missionnaire; en Belgique, l'abbé Pottier est un professeur parfait; en Hollande, l'abbé Schappmann offre l'aspect d'un bon gros doyen, et ainsi des autres parmi eux que j'ai pratiqués.

Quant à l'abbé Lemire, lui, il a une figure à part, une figure à mettre dans un vitrail de basilique, tellement elle est douce et fait plaisir à voir, avec un bon sourire sur les lèvres et je ne sais quels rayons de bienveillance dans les yeux.

Les vaillants petits curés auxquels il a fait rendre leur traitement seront certainement heureux que j'écrive de lui ce soir, et j'ai pris la plume pour leur faire plaisir.

L'abbé Lemire est un timide de nature; on a toutes les peines du monde à le pousser en avant; il aime le calme, la paix, le travail, et dès qu'il est arrivé à Paris, son premier soin a été de chercher un couvent où il pourrait recevoir l'hospitalité, afin de se retrouver le plus souvent possible dans ce silence qui lui convient si fort et que l'on perd, hélas ! si facilement dans notre milieu enfiévré.

Alors, direz-vous, si l'abbé Lemire est un timide de cette sorte, comment a-t-il consenti à se présenter ?

Il y a là toute une histoire; mais, pour la comprendre, il faut savoir que, si l'abbé Lemire est un timide, c'est aussi un caractère, — les deux choses peuvent parfaitement s'allier, — un homme qui n'hésite jamais quand il s'agit du devoir.

Or, il s'est présenté aux élections dernières parce qu'il était évident à ses yeux et aux yeux de ses amis qu'il y avait à remplir un devoir.

C'est une curieuse histoire vraiment que l'histoire de son élection, et il est bien dommage que l'on ne puisse pas encore en raconter tous les dessous et toutes les péripéties.

Il y avait donc à Hazebrouck un vieux monsieur qui était en possession d'état, comme on dit au Palais. Brave homme, du reste, votant bien, n'ayant nullement démérité, il se croyait sûr de sa réélection et de mourir sur son siège de député.

Malheureusement pour lui, le vieux monsieur se faisait illusion. Les gens qui connaissaient l'état d'esprit de la circonscription étaient plutôt sûrs d'une chose, c'est que le candidat anticlérical passerait haut la main si on n'avait personne autre à lui opposer; et, dans la pensée de tous, un seul homme, l'abbé Lemire, pouvait mener la campagne à bonne fin.

Fils du pays, parlant admirablement l'idiome flamand, la langue des petites gens et des manouvriers, très populaire pour beaucoup de raisons et surtout à cause de sa grande bonté, l'abbé Lemire s'imposait au choix des électeurs.

Le vieux monsieur eut le tort de ne pas le comprendre, et ses amis regardèrent presque comme une malhonnêteté la pensée de choisir un nouveau candidat. On invoquait un tas de raisons toutes plus mauvaises les unes que les autres, les positions acquises, les services rendus, la reconnaissance, etc.

Mais, bons amis, disaient les gens sensés, il ne s'agit pas de cela. Vous nous offrez un candidat qui ne passera pas; il est un peu comme la jument de Roland qui avait toutes les qualités, malheureusement elle avait un tout petit défaut... elle était morte. Ainsi de votre protégé; à tort ou à raison, on n'en veut plus, que voulez-vous que nous y fassions?

Et les amis chantaient en chœur : « Mais il a rendu des services pourtant ! »

Sans doute, sans doute, reprenaient les mêmes gens, mais les arquebuses à roue aussi ont rendu des services; ce n'est pas une raison pour les mépriser, mais ce n'est pas une raison non plus

pour s'en servir durant la prochaine campagne; leur place est au musée.

Et comme ni les uns ni les autres ne voulurent se rendre, les deux candidats se présentèrent et on fit à ce pauvre abbé Lemire une guerre au couteau.

Il ne faut pas oublier que l'on était dans le département du Nord, département qui est le boulevard des esclavagistes, des philistins et autres antidémocrates, qui donnèrent comme un seul homme sur l'abbé.

D'abord il eut contre lui beaucoup de ses confrères; pas tous, bien sûr, mais beaucoup, et... les plus gros.

Pourquoi? direz-vous.

Ah! pourquoi? C'est que... ma foi tant pis, j'en ai trop dit pour ne pas aller jusqu'au bout — c'est que, il y a certains d'entre nous qui, je ne sais pourquoi, cherchent toujours à être du côté du manche; or, le manche pour l'instant, c'était le vieux monsieur et ses amis; alors, vous comprenez...

Aussi Dieu sait quelle mine on faisait au pauvre abbé! certains même ne le saluaient plus.

Et puis, pensez donc, de quel droit se présentait-il, lui, plutôt qu'un autre? lui tout jeune, tandis qu'il y avait des prêtres âgés, des doyens, bien plus méritants dans le canton...

Je n'ai pas besoin de continuer le discours, mes lecteurs ecclésiastiques sont fixés sur ce point.

Cependant, M. Lemire continuait sa campagne; il se taisait, avalait des couleuvres, les digérait sans se plaindre, sûr que cela lui servirait pour le paradis, et constatait que sa candidature faisait des progrès chaque jour.

Bref, il fut élu, et le vieux monsieur aussi bien que le candidat anticlérical en furent pour leurs frais.

Et maintenant le voilà à la Chambre, simple, doux, modeste, travailleur, timide comme autrefois, ne reculant jamais lorsqu'il se trouve en présence d'un devoir.

C'est dans le *Monde* que l'article qu'on vient de lire a été publié. M. l'abbé Naudet est, en effet, devenu directeur de ce journal, qui, au début de la campagne du docteur Bataille, fit cause commune contre nous avec la *Vérité*.

On se rappelle que c'est un rédacteur du *Monde*, habitant Turin et se glorifiant d'être l'ami du général Cadorna, qui publia cette extraordinaire correspondance, bien connue de nos lecteurs, où l'on faisait sonner bien haut, pour contredire le docteur Bataille, les mérites du triste personnage à qui sont dues la brèche de la Porte Pia et la violation sacrilège de Rome, le 20 septembre 1870.

Nous aimons à croire que M. l'abbé Naudet, en prenant la direction du *Monde*, n'a pas conservé un pareil correspondant. Du reste, depuis son entrée, ce journal a changé tout à fait d'attitude, ses nouveaux rédacteurs étant tous des fidèles observateurs des avis du Saint-Père. Les bons catholiques se sont réjouis de cette transformation.

Et puisque M. l'abbé Naudet a si fraternellement parlé de M. l'abbé Lemire, nous nous faisons un plaisir de rappeler comment la bienvenue lui fut souhaitée à lui-même par le *Moniteur de Rome*, peu de temps avant sa brutale suppression par Crispi.

L'article était intitulé : L'Abbé Naudet. Le voici :

Un nom inconnu, il y a quelques années, celui de l'abbé Paul Naudet. Jeune d'abord, et cloîtré dans l'ombre du professorat, le voici, désormais à l'ordre du jour parmi les catholiques d'action, rayonnant d'un éclat particulier — comme le mot d'un programme, j'allais dire, comme la devise d'un drapeau!

A peine s'il y a quatre ans — y a-t-il bien quatre ans? — que ce nom surgit de la pénombre, révélant dans celui qui le portait, un lutteur, un fier lutteur!

S'il m'en souvient bien, c'est à la rentrée, à la fin d'un mois d'octobre, que l'on vit, par un beau soir, s'étaler sur les murs de la ville de Bordeaux — l'abbé Naudet est Bordelais — de grandes affiches, annonçant pour un jour prochain, à l'Alhambra, une conférence sur la « *Question sociale* ».

L'Alhambra de Bordeaux, qui fut, depuis, métamorphosé en chapelle et en salle d'œuvres pies, par les Pères Augustins de l'Assomption, était, tout bonnement, à cette époque, un théâtre en disponibilité. Ce théâtre avait eu, autrefois, un certain renom. La mode l'avait elle délaissé? Le courant s'était-il porté ailleurs? Bref, les directions s'étaient succédé, faisant de mauvaises affaires, et on l'avait fermé. La Providence, qui se plaît à laisser s'accumuler les causes secondaires, comme pour mieux montrer qu'elle se joue des choses et des évènements, semblait avoir disposé, à dessein, un lieu choisi pour exciter la curiosité populaire et préparer à l'avance le retentissement de la forte parole, qui allait se manifester.

*
* *

Au Carême précédent, s'inspirant du grand souffle de l'Encyclique *Rerum novarum*, l'abbé Naudet avait bien déjà fait quelques conférences dans la banlieue de Bordeaux, à Lormont. Un auditoire d'ouvriers et de patrons de barques. On ne peut dire qu'il les eut, tous, convertis, seulement, si fortement attachés, qu'on les vit délaisser les plaisirs du dimanche pour aller l'écouter entre les quatre murs d'un hangar quelconque.

A cette heure, il ne s'agissait plus d'un public si restreint; mais du grand public, toujours quelque peu frondeur. A coup sûr, c'était les ouvriers qu'on conviait. Ils ne seraient pas seuls. On pouvait compter que les aristocrates de l'intelligence,

ce qui vit et ce qui pense, la presse, le palais, le clergé, attirés par la nouveauté, la hardiesse de l'initiative, seraient là au complet, plus ou moins bienveillants, surpris du reste, et peu disposés à applaudir.

Les amis de M. Naudet, déjà nombreux à cette époque, furent très émotionnés, presque consternés.

— Eh quoi ! pour un premier début à Bordeaux, choisir un tel thème, la « question sociale » si proche parente des solutions révolutionnaires !

— Lui, d'apparence quelque peu frêle, se mesurer, en ce quartier populeux, avec les masses nombreuses de cette plèbe, dont la police même ne connaît point le fond ! !

— Et enfin, dans un théâtre ! Un prêtre !! — Le prêtre, qu'on a coutume d'entendre seulement dans la solennité des saints lieux, le front comme auréolé par la clarté des cierges bénits, par les nuées de l'encens, les ferveurs des âmes pieuses...

— Et il allait déroger à ces anciennes coutumes ! Rompre avec la tradition !... Et s'il ne réussissait point ! ! !

Enfin tout un concert de gémissements...

Je le vois encore avec son grand regard lumineux, son sourire à la saint François de Sales, très doux et très énergique à la fois, nous répondre d'un accent convaincu :

« — Mais ce n'est point mon œuvre que je veux faire ; c'est celle du bon Dieu. Si je ne réussis pas cette fois, je tenterai d'une autre manière. »

Ce fut la bonne manière ! Plus de deux mille personnes s'étaient rendues à l'*Alhambra*. Ouvriers, journalistes, prêtres, magistrats, royalistes et républicains... Il n'y eut qu'un cri : Un orateur venait de se révéler ! Et cet orateur si jeune, si ardent, traitait les questions les plus délicates avec une telle mesure, un tel tact, une telle sève apostolique, que les adversaires eux-mêmes l'avaient couvert d'applaudissements, l'accompagnant en triomphe, par cette heure avancée de la nuit, à travers les rues endormies de la ville.

Lorsqu'au lendemain, les amis timorés de la veille accoururent dès l'aube, lui apporter leurs félicitations, l'abbé Naudet, paisiblement assis à sa table de travail, dans une pièce de l'orphelinat de la *Mission*, avait déjà célébré, avant jour — à l'heure accoutumée — la sainte messe pour les jeunes orphelines, dont il était non seulement l'aumônier, mais le Père dévoué.

Du même sourire qu'il accordait naguère aux plaintes et aux appréhensions, il accueillit les témoignages de joie et de triomphe. Même sérénité, même désintéressement personnel. Encore une fois, cette œuvre des Conférences populaires qu'il entreprenait, n'était point son œuvre ! — C'était l'Œuvre de la Charité Divine, dont la merveilleuse Encyclique du Père commun des fidèles avait contribué à développer la lumière dans son âme. — Il obéissait au Christ et au Pape. Voilà tout !

***

Bon nombre de fois depuis, le succès de l'Alhambra s'est renouvelé, et sur des scènes plus vastes.

Lille, Reims, Nantes, Lyon, Paris, ont tressailli sous les étreintes de sa parole vigoureuse, ferme, précise, bien qu'imagée parfois, et pleine d'envolées vers l'idéal. Je ne parlerai que pour mémoire des réunions publiques où il combattit victorieusement les théories maçonniques et socialistes que de fameux révolutionnaires étaient venus défendre en personne, Faure, Jules Guesde, et *tutti quanti !* Les journaux en ont longuement écrit, quelques-uns en adversaires d'idées, jamais en ennemis. Et c'est une de leurs gloires d'avoir su s'incliner devant le mérite personnel de ce « sincère » et de ce « doux » !

Ce que les journaux n'ont point dit, ce que le public d'ailleurs ignore, mais que les Bordelais connaissent bien, puisque l'abbé Naudet est un des leurs, c'est son existence intime toute faite de foi, de bonté, de travail et de piété. Nous avons dit en commençant, que sa vie fut d'abord cloîtrée dans le professorat. Ses supérieurs, en effet, lui avait confié au petit séminaire la classe de seconde. C'est à former les âmes et à éclairer les intelligences des jeunes, que tout jeune prêtre, lui-même, il appliqua les premières forces de son esprit et de son cœur. Le souvenir ému que ses élèves conservent de lui, est un juste témoignage de ce qu'il fut comme professeur. La plupart sont restés ses disciples. Plusieurs sont devenus ses lieutenants dans la milice de la parole et des œuvres.

Il était donc professeur et le serait peut-être demeuré de longues années, toute la vie, qui sait ? lorsqu'en présence de l'Eglise attaquée, de la Foi reniée, de la justice foulée aux pieds, il se sentit pris d'un besoin de « combattivité ».

Un grand et saint ami, disparu depuis, et dont l'abbé Naudet a retracé, superbement, il y a deux ans, dans *Ame de prêtre*, éditée par Tolra, l'admirable et trop courte existence, l'entraîna aussi peut-être à sa suite.

Cet ami, qui avait nom l'abbé Estève, ancien professeur au petit séminaire lui-même, avait été nommé aumônier et directeur spirituel de deux orphelinats très sympathiquement connus à Bordeaux : l'orphelinat *Sivan*, et l'orphelinat de la *Mission*. Entre temps, il luttait pour la cause de Dieu dans diverses revues périodiques et dans la *Croix de Bordeaux*. A bout de forces, presque à la veille de sa mort, il se déchargea, avec le consentement de son archevêque, d'un de ses orphelinats en faveur de l'abbé Naudet.

C'est ainsi que celui-ci devint, en premier lieu, aumônier de la *Mission* dirigée par les

Sœurs de la Charité de Nevers. Dès lors, les deux amis se mirent à écrire de grands, beaux, courageux articles, préconisant la foi, « non seulement par le côté idéal du bien et du beau qu'elle nous enseigne, mais encore par le côté du bien et du beau pratiques, qu'elle place sous nos yeux ». Ils s'occupaient aussi de la terrible question sociale, si enténébrée sous son point de vue humain, cherchant à entr'ouvrir les horizons de l'au-delà à la masse nombreuse des douloureux, des gémissants, des ignorants... de ceux qui s'en vont, de la naissance à la mort, travaillant, suant, crachant leur misère sur un sol ingrat, ceux auxquels le Christ avait dit : *Venez à moi, vous qui travaillez et qui souffrez !*

Quelques mois plus tard, l'abbé Estève s'éteignait, comme une lampe qui avait brûlé trop vite l'huile nécessaire à l'effusion de la lumière. L'abbé Naudet recueillit sa succession à l'orphelinat Sivan, ajoutant à ses diverses charges (entre temps, il avait été nommé aumônier militaire) la direction d'une communauté religieuse presque naissante, comprenant novices et professes qu'il fallait instruire, guider, fortifier en leur rude besogne, sans compter les cent enfants ramassés un peu sur tous les chemins de la vie, dont il fallait faire des chrétiennes et des travailleuses, comme pour les orphelines de la Mission, du reste !

***

Voici quatre années de ces faits. Et durant ces quatre années, jamais on ne vit l'abbé Naudet transiger avec ses devoirs d'état. Publiciste ardent, auteur, prédicateur, conférencier, un des grands *leader* du parti catholique formé sous la haute impulsion de Rome, il trouvait le temps de suffire à tout, surtout au bien moral des petites orphelines qui lui furent confiées ; se couchant tard, se levant tôt, prenant le train par toutes les heures, par toutes les traverses.

Que de fois, se dérobant aux ovations des foules lointaines, il arrivait, précédant l'heure fixée pour le retour. Et comme on lui demandait pourquoi ? — Parce que c'est jour de confession et de catéchisme pour mes chères enfants, répondait-il, simplement, sincèrement.

Et c'est ainsi qu'est venue le surprendre sa nomination de directeur au journal le *Monde*, qu'il n'accepte, nous l'avons tous lu, que par obéissance aux vues du Souverain Pontife, son guide infaillible et bien-aimé sur la terre.

C'est là, à Bordeaux, dans la petite maison blanche aux volets verts, de la rue Pelleport, aumônerie de l'Orphelinat, où il se trouve encore, qu'à l'heure actuelle, l'abbé Naudet se prépare à s'élancer dans une nouvelle arène, l'arène de la grande presse. Si ses amis de province le regrettent et le pleurent, nul d'entr'eux n'a le droit de trembler pour l'avenir ; car cet avenir est basé sur de fortes assises, les assises de la vérité et de la charité.

Pour moi qui écris ces lignes, qu'il ne verra probablement point, et qu'il me pardonnera, s'il les voit, sachant que je les écris pour la cause du prêtre, qui est la cause de Dieu, je sais qu'il sera à Paris ce qu'il était à Bordeaux : un vrai prêtre ! c'est-à-dire un homme de foi, de science, de devoir et de mansuétude. Je sais qu'il continuera à accueillir, dans la lumière de son dévouement, ceux qui sont en haut, les intelligents, les grands, les riches et les purs. Mais je sais aussi que son cœur restera ouvert, avec une plus douce inclination, aux faibles, aux pauvres, aux déshérités, aux divers malades de l'âme ou de l'esprit, qui désirent guérir.

Ceux-là, que la terre méprise, mais que le ciel bénit, demeureront les grands inspirateurs, les moteurs, les soutiens de son œuvre !

Baron X...

LA MÉDAILLE DE SAINT BENOIT

Nous avons eu vraiment une bonne inspiration, quand, dans notre numéro 5, nous avons publié quelques faits aussi édifiants que merveilleux, dus à la protection et à la médaille de saint Benoît.

On s'en rendra compte par la lettre suivante, adressée à M. le docteur Bataille :

Dôle-du-Jura, 2 décembre 1894.

Monsieur le Rédacteur,

L'avis donné par votre *Revue* de mai a porté des fruits ; plusieurs personnes ont demandé à M. le curé de Dôle des médailles de saint Benoît et des explications sur ces précieuses médailles. M. le Curé, trop occupé, a bien voulu me laisser le soin de répondre à ces lettres.

A mon tour, Monsieur le Rédacteur, je vous prierai de vouloir bien m'envoyer les N^os du *Diable au XIXe Siècle* où il est question de la protection dont saint Benoît vous a favorisé pendant votre enquête sur le diable et la franc-maçonnerie. Tous les hauts faits de saint Benoît m'intéressent à un degré que je ne puis dire ; et je conserve précieusement tous ces documents qui seront utilisés plus tard par une plume bénédictine.

Votre foi vous a bien inspiré, Monsieur, en vous montrant la médaille de saint Benoît comme une arme merveilleusement trempée et appropriée aux luttes actuelles contre le diable. Vous en trouveriez des preuves curieuses et frappantes dans le recueil spécial, preuves de tout genre dont le récit a été rédigé par des prêtres et des religieux de France et par des missionnaires qui ont vu la médaille à l'œuvre.

Un de vos abonnés vous a adressé un bulletin qui vous a servi de texte pour recommander cette médaille, Monsieur le Rédacteur; je vous envoie les autres Bulletins où les preuves du pouvoir de saint Benoît sur le diable abondent. Tous ces récits sont de la main même des missionnaires, respectés scrupuleusement; ils méritent donc toute confiance, et la signature de M. le Curé n'est là que pour attester l'exactitude de la copie.

Prenez le temps de lire les quatorze Bulletins que je vous envoie, Monsieur le Rédacteur, je suis sûr que vous estimerez n'avoir pas perdu votre temps; car vous y verrez bien des raisons de propager une médaille singulièrement redoutée du démon et de ses suppôts. Par la bouche d'une possédée, le diable ne disait-il pas à un exorciste: « *Ah! toi, si tu n'avais pas sur toi* « *une médaille de saint Benoît, tu verrais* « *comme je t'arrangerais !...* » C'était avouer, n'est-ce pas, qu'elle est un bouclier qui nous met à l'abri des traits de Satan?

Mais c'est aussi une arme offensive qui nous permet de l'attaquer nous-mêmes et de lui infliger de honteuses défaites. La présence de la médaille est une intelligence dans la place qui, tôt ou tard, en ouvre les portes à la grâce et à l'amour de Notre-Seigneur. En effet, que de pécheurs ont dû leur conversion à ce précieux objet caché dans leurs vêtements ou dans leurs meubles! On n'en saura le nombre que dans le ciel...

C'est encore une prise de possession au nom de Notre-Seigneur, son titre de propriété d'un pays, d'un terrain, d'une maison; sa présence purifie et sanctifie même la création matérielle, et attire la bénédiction divine.

Si elle est tout cela, elle le doit à l'image de la croix par laquelle Jésus-Christ a vaincu l'enfer et sauvé le monde; aux paroles toutes-puissantes dont la médaille se fait l'écho et qui retentirent un jour dans le désert: « *Vade retro Satana!...* », et à l'image du glorieux Patriarche qu'elle nous montre debout, comme un athlète, armé de la croix, dont le signe a opéré entre ses mains de si grands prodiges et dissipé les illusions diaboliques.

Cette sainte médaille, portant la croix comme le Labarum, a donc le droit de revendiquer un poste d'honneur et de confiance dans le combat, et, comme lui, de nous promettre la victoire dans la guerre faite à Satan. Le fait est que, Monsieur le Rédacteur, magnétiseurs, somnambules, hypnotiseurs et sorciers ont subi d'humiliants échecs par le moyen de la médaille bénédictine; des Loges maçonniques ont expérimenté son pouvoir; des lieux de plaisirs ont été abandonnés; des voisins fâcheux éloignés, des possédés délivrés, des sectaires convertis sincèrement, des œuvres et des écoles établies malgré la franc-maçonnerie, et mille faits de tout genre attestent l'efficacité de la médaille de saint Benoît contre toutes les manifestations de la malice et de la puissance du diable.

Ce n'est pas par l'effet d'un hasard que cette médaille est remise en honneur, qu'elle opère tant de merveilles et se propage aussi rapidement. La miséricorde du Bon Dieu ne met-elle pas toujours le remède à côté du mal, en proportionnant l'un à l'autre?

Le diable est si puissant de nos jours; son terrible adversaire saint Benoît est avec nous pour le vaincre et le réduire à l'impuissance. Aidons-nous de sa médaille, propageons-la, et les âmes seront arrachées aux griffes de Satan, et le règne de Dieu s'établira sur notre pays et sur le monde entier, sur les ruines de l'empire du diable.

Vous travaillez de toutes vos forces à ce but admirable, Monsieur le Rédacteur; je ne m'étonne pas que saint Benoît vous protège, heureux de vous voir continuer son œuvre. Qu'il vous donne toujours de nouvelles lumières pour démasquer l'ennemi, de nouvelles forces pour le combattre et le vaincre! Sa médaille vous sera une cuirasse qui vous préservera de tous les coups que Satan veut vous porter.

Je vous prie, Monsieur le Rédacteur, de recevoir l'assurance de ma considération très distinguée.

Alp. O'Mahony.

Nous allons donc reproduire à notre tour, d'après les bulletins que les zélés propagateurs de la dévotion à saint Benoît ont bien voulu nous transmettre, les récits authentiques des faveurs obtenues dans les missions par la protection et la médaille du grand serviteur de Dieu.

Nous croyons, en effet, que l'on ne saurait trop propager la dévotion à saint Benoît. Notre ami, M. le docteur Bataille, en se servant de cette revue pour faire de plus en plus connaître ces victoires remportées contre l'enfer, acquitte envers saint Benoît une dette de reconnaissance.

Toute la presse catholique des deux mondes devrait seconder les propagateurs d'une dévotion aussi féconde en miracles; car, ne l'oublions pas, les puissances de l'abîme sont plus que jamais déchaînées, en ce siècle d'impiété.

*
* *

Yun-nan (Chine), 29 mars 1888. — «... Il y a un an, notre vicaire apostolique, Mgr Fenouil, allait consacrer Mgr Chatagnon, vicaire apostolique du Su-Tchuen méridional, lorsque la veille de la cérémonie sa jambe enfla. Déjà ce mal lui était arrivé plusieurs fois, et Sa Grandeur savait par expérience quel long temps il fallait pour que ce membre revînt à son état normal. Le sacre avait déjà subi plusieurs

retards, et, tout juste au moment choisi, voilà que le consécrateur tombe malade! Un confrère eut la pieuse idée de songer à saint Benoît et d'appliquer sa médaille sur le mal. Le lendemain, il n'y avait plus trace d'enflure, et la cérémonie put se faire à l'heure désignée.

« Vous avez raison de croire au rôle de saint Benoît dans les Missions... Je vais retourner à mes nouveaux chrétiens, et j'ai formé le projet de tout lui consacrer : mon premier terrain, ma première église, mon premier chrétien ; mes confrères le sauront, et ils sauront aussi les prodiges que saint Benoît opérera dans mon district... » (Lettre du P. Vial, missionnaire apostolique.)

*
* *

Zanzibar, 5 juin 1880. — « ...Les Anglais, après un combat acharné, enlevèrent aux Arabes un boutre chargé de malheureux qu'ils comptaient vendre comme esclaves. Un de ces pauvres noirs, criblé de blessures, fut porté à l'hôpital de Zanzibar. Les soins des bonnes Sœurs ne purent empêcher la gangrène de se mettre dans ses plaies. Mais l'état de son âme était bien plus déplorable encore. Il ne voulait rien entendre quand on lui parlait de devenir chrétien, et ne répondait que par d'affreux blasphèmes aux exhortations de l'Aumônier et des Sœurs. Il consentait, disait-il, à aller chez le démon et ne s'en épouvantait nullement... Cependant la mort approchait à grands pas... C'est alors que, d'après le conseil de Mgr de Courmont, notre vicaire apostolique, on mit la chère médaille de saint Benoît dans le lit du moribond, et l'on redoubla de prières à son intention. Dans la nuit qui suivit, ce malheureux, tout changé, déclara qu'il voulait croire en Dieu, Le connaître et L'aimer, et recevoir l'eau régénératrice... Il fut baptisé sans retard, et immédiatement après il perdit connaissance. Il mourut le soir même sans l'avoir recouvrée un instant... » Gloire à Dieu !

*
* *

Ghazir (Syrie), août 1888. — « On vint me chercher pour une jeune fille malade d'environ 20 ans... Je la trouvai mourante, et les deux médecins qui étaient auprès d'elle n'avaient plus aucun espoir. Alors je bénis de l'eau avec la médaille de saint Benoît; je priai Notre-Seigneur de guérir cette enfant pour sa plus grande gloire et de récompenser la foi de ses parents. La jeune fille guérit en effet au bout de peu de temps, et l'on attribua son retour à la santé à la bénédiction du missionnaire, et à la vertu de l'eau bénite.

« A la procession de clôture de la Mission, un fait vint augmenter la confiance en l'eau bénite avec la médaille de saint Benoît. Un certain Joseph de Sion était cloué au lit depuis plus de 4 mois ; on avait consulté le médecin de notre Faculté de Beyrouth, mais sans succès. Le malade ne pouvait se rendre à l'église, ni même sortir de sa maison. Cependant il désirait beaucoup prendre part à la procession en l'honneur de la Sainte Vierge. Plein de foi, il prend de l'eau que j'avais bénite et l'applique au côté malade. Se sentant mieux, il descend tout seul de sa maison qui est assez éloignée. Sa présence causa une stupeur et une joie universelles. On cria au miracle ! Le surlendemain il vint à l'église pour se confesser et communier. Gloire à Dieu ! » (Lettre du R. P. Sacconi, missionnaire apostolique, *S. J.*)

*
* *

Lagos (Côte de Benin), 3 octobre 1888. — « ...Un négociant, catholique par son baptême, mais vivant dans l'indifférence et le désordre, tomba dangereusement malade. Le P. Chausse alla le voir, mais il le trouva endurci, et il fut obligé de se retirer sans avoir rien obtenu de lui. Il parvint cependant à glisser la médaille de saint Benoît sous son oreiller. Le lendemain, le malade demanda lui-même le Père qui était venu le voir ; il reçut les sacrements et mourut en chrétien.

« Un canot portait à terre une trentaine de passagers. La mer était mauvaise. Il vint un moment où, les vagues menaçant d'embarquer, tous se penchèrent du même côté et firent chavirer la barque... Ils périrent tous, sauf un seul qui portait la médaille de saint Benoît et qui se trouva déposé sain et sauf sur le rivage. Interrogé sur ce fait, il ne put rien répondre, sinon qu'il s'était senti aller au fond de l'eau, qu'il avait perdu connaissance, et qu'il s'était retrouvé couché doucement sur le rivage, sans savoir comment... »

*
* *

Joal (Sénégal), juin 1889. — « Avec la protection de saint Benoît, nous avons fait des travaux sérieux, nécessaires, mais difficiles pour le pays. Le cimetière chrétien n'était pas fermé ; il servait de voie publique, et les animaux de la forêt venaient même parfois creuser dans les fosses. Je plaçai, il y a deux ou trois ans, une médaille de saint Benoît au pied de la grande croix qui protège les tombes, puis nous demandâmes des secours. Nous avons obtenu 3.000 fr., et le travail gratuit de beaucoup de monde. Notre cimetière est enclos aujourd'hui d'un mur solide.

« Une rivière de 2 mètres de profondeur entravait les communications de Joal avec les villages voisins. Il fallait passer en pirogue dans les grandes eaux, et plusieurs personnes s'étaient noyées en voulant traverser à gué. Les chrétiens de la banlieue ne pouvaient venir que très difficilement à l'église. Un pont

était nécessaire : mais qui le fera ? Où prendra-t-on l'argent pour cela ? La médaille de saint Benoît fut déposée au bord de la rivière, et, malgré les plus grandes difficultés, nous avons maintenant un bon pont de 70 mètres de longueur, et les peuples disent que ceux qui l'ont fait sont sûrs d'aller au ciel.

« Je voudrais vous parler aussi de nos écoles, de notre dispensaire pour les malades, des grandes croix que nous avons plantées ici et là, dans les lieux habités autrefois par le démon, des fétiches détruits, etc., mais ce serait trop long... Le feu prenait sans cesse à un quartier de Joal. Les médailles de saint Benoît distribuées pieusement mirent fin à ces incendies, attribués à un maléfice, et rétablirent la paix.

« Les marabouts avaient tenté de construire une mosquée publique à Joal. Pour conjurer ce danger, nous fîmes des prières spéciales, et je plaçai une médaille de saint Benoît au pied d'un arbre planté là. Les travaux étaient déjà commencés... Pendant les prières du mois du Rosaire, la discorde se mit entre les Musulmans. Chacun enleva ses matériaux. La médaille resta seule sur le terrain... Grâces donc à Dieu, par saint Benoît ! Il ne me reste plus qu'une médaille. Les autres ont été distribuées dans le pays, et dans les endroits que j'ai évangélisés. Que saint Benoît vous presse de m'en envoyer d'autres. » (Lettre du P. Lamoise, missionnaire apostolique.)

* * *

BENGALE OCCIDENTAL (Inde). — « ...Saint Benoît n'est pas en retard pour nous montrer son pouvoir. Il y a quelque temps, une femme qui était dans une position intéressante souffrait cruellement depuis trois jours, et l'on avait les plus grandes craintes pour sa vie. Le mari au désespoir accourt auprès de moi, un verre d'eau à la main. Il me prie de le bénir en me disant qu'il n'y a plus de moyen naturel qui pût sauver sa femme. Je réfléchis un moment, et je me dis en moi-même : « Voici une belle occasion d'user de la médaille de saint Benoît. » Je bénis l'eau et j'y fais descendre une médaille. L'homme court à toutes jambes chez lui. Cinq minutes s'étaient à peine écoulées, qu'il revient tout essoufflé et crie à la porte : « C'est fait ! ma femme est délivrée. Boire l'eau et être délivrée se sont faits dans le même instant. Il n'y a pas eu d'intervalle. » Alors je lui ai dit de remercier Dieu de cette faveur, ainsi que saint Benoît qui la lui avait procurée. Maintenant, je porte toujours sur moi cette précieuse médaille, et je pense qu'elle n'est pas étrangère aux bons résultats obtenus dans notre ministère. Ihargram, qui laissait beaucoup à désirer dans la pratique des vertus chrétiennes, a pris un bel essor, et donné l'exemple de la générosité et de la bonne volonté. Il était célèbre pour les querelles que des femmes trop nerveuses y suscitaient jour et nuit. Maintenant, la paix règne, ou du moins n'est plus troublée qu'à des intervalles éloignés. Nous avons acquis un nouveau village au nord d'Ihargram ; deux autres au sud sont en formation. Du côté de Midnapore, les places existantes déjà se fortifient, et deux ou trois autres ont donné leurs premiers fruits, et donnent en même temps les plus belles espérances. Tout cela est bien l'effet de la grâce. Les gens eux-mêmes viennent nous trouver et nous demander le baptême... » (Lettre du R. P. L'Hermitte, *S. J.*, mis. ap.)

* * *

« ...J'ai lu avec avidité la petite brochure « *La médaille de saint Benoît* » et j'ai été gagné de suite à la dévotion envers votre bienheureux Père. Dans la position que j'occupe comme missionnaire, ayant un terrain épineux à défricher, j'ai besoin de grâces spéciales. Pour les obtenir, je me suis déjà adressé à saint Benoît, et j'ai ressenti en plusieurs occasions sa bienveillante influence. Hier, je lui ai été particulièrement reconnaissant : j'attribue à sa puissante intercession une pluie bienfaisante qui est venue rendre la vie à nos moissons gravement menacées par une longue sécheresse. Je remercie saint Benoît, et je continuerai à invoquer au sein de nos jungles le puissant protecteur des Missions. » (Lettre des Indes, citée par la *Revue bénédictine* de décembre 1887.)

* * *

TONG-KING OCCIDENTAL. Juin 1885. — « ...L'année dernière, pendant que je donnais la mission à Lê Thuy, j'avais essayé vainement de ramener à la religion un notable de l'endroit, qui avait eu la faiblesse d'apostasier et s'était marié à une païenne. Cet homme avait bien fait quelques bonnes promesses en l'air, sur la sincérité desquelles je n'osais trop compter ; car des raisons d'intérêt matériel le retenaient dans le parti du diable. Quelques jours après mon retour à Bût-Dông, je le vis arriver, demandant un catéchiste pour l'instruire, lui, sa femme et ses enfants... Je l'encourageai à persévérer dans sa résolution, et j'envoyai le catéchiste dans sa maison. Les premiers jours tout alla bien, et toute la famille étudiait le catéchisme avec ardeur ; puis, tout à coup, la femme ne voulut plus entendre parler de religion. Quand arrivait l'heure du catéchisme, elle éprouvait une terrible oppression de poitrine, poussait de profonds soupirs et jurait de toutes ses forces que jamais elle ne se ferait chrétienne. Elle parlait même de s'enfuir, en emportant son dernier enfant. Quelques chrétiens de l'endroit, qui se réunissaient dans la maison de nos néophytes pour

réciter la prière en commun, ressentaient, eux aussi, quelque chose d'extraordinaire : allumait-on la lampe, elle s'éteignait aussitôt, sans qu'il y eût le moindre souffle de vent, l'huile et la mèche étant de très bonne qualité ; une main invisible ne cessait de tirailler le chef de la chrétienté par le pan de son habit, toutes les fois qu'il voulait entrer prier dans cette malheureuse maison... J'allai visiter cette famille désolée et fis la bénédiction de la maison, exhortant les braves gens à avoir grande confiance dans la vertu de l'eau bénite et la médaille chasse-diables (*nom que les anciens donnent à la médaille de saint Benoît*), que je laissai dans la maison. Tout rentra dans le calme, comme par enchantement... Aujourd'hui toute cette famille est heureuse de servir le Bon Dieu. » (Relation du P. Girod, miss. apostolique.)

* * *

Mangalore (Indes britanniques). — « Au commencement de ce mois de Marie, nous eûmes parmi les malades un indigène qui se disait musulman. L'une de nous s'enquit de ce qu'il faisait, lorsqu'il était en bonne santé. Il nous présenta des certificats où on l'appelait David. « Dès mon enfance, nous dit-il, j'ai été donné à des musulmans par mon père qui était chrétien. Je ne me souviens pas d'avoir jamais mis le pied dans une église. Je ne veux pas voir le prêtre. Mes enfants sont Turcs et je le suis moi-même. » Le R. P. Kleyner, qui vint le voir dans l'après-midi, ne put en tirer autre chose et se retira profondément affligé de l'opiniâtreté de cet homme. En sortant de l'hôpital, il nous remit une médaille de saint Benoît, nous recommandant de la placer dans l'oreiller de David ; ce que nous fîmes immédiatement.

« Le lendemain matin, à 5 heures, nous eûmes recours à notre remède ordinaire, l'eau de Lourdes, que le musulman avala comme une médecine. Aussitôt après, nous n'hésitâmes pas à lui demander s'il désirait voir le prêtre. « Puisque cela vous plaît, répliqua-t-il, faites-le venir. » La victoire n'était remportée qu'à demi ; car, à notre retour de l'église, comme nous le prévenions que le prêtre arriverait vers 6 heures, ce malheureux recueillit le peu de forces qui lui restaient pour nous dire : « Je ne suis pas chrétien ; je n'ai que faire du prêtre catholique. Je ne sais ce qu'il y a dans mes oreillers ; je ne puis dormir : changez-les-moi. » Nous fûmes terrifiées. « Fais bien attention, lui observa l'une de nous, que si tu meurs dans l'état où tu es, tu iras brûler en enfer. Quant aux oreillers, on ne les changera pas... »

« C'était un dernier assaut que l'ennemi lui livrait. Nos prières redoublèrent aux pieds de Celle qui écrase la tête du serpent. Lorsqu'il nous revit, il nous dit sur un ton plus doux : Tandis que je prenais quelques minutes de sommeil, j'ai vu en songe un personnage vénérable, portant un grand scapulaire et tenant une Croix à la main. Ce vieillard m'a parlé ainsi : « David, envoie chercher le prêtre qui est venu avant-hier, dis-lui de te baptiser, et fais ensuite tout ce qu'il voudra... » Le lion était devenu un agneau ; les Sacrements firent le reste. Et quand le missionnaire se retirait, un pauvre Hindou, qui se trouvait dans la même salle, demanda et reçut le baptême.

« Les deux néophytes vécurent encore quelques jours, nous édifiant par leurs bonnes dispositions. » (Lettre de sœur Anselme, religieuse de Saint-Joseph de Tarbes, citée par le *Messager des Fidèles*, août 1887.)

* * *

Canton (Chine), 15 novembre 1886. — « ...La chapelle de Saint-Benoît est non seulement commencée, mais à peu près finie. J'avais beaucoup d'inquiétudes, en en posant la première pierre ; tout s'est passé dans le plus grand calme. Il faut vous avouer que j'ai choisi un des centres les plus indisciplinés pour la bâtir, sur un emplacement où tout avait été détruit en 1884. Les notables, précédemment hostiles, ont promis leur protection dès le principe, et, en effet, les travaux se sont poursuivis sans aucun accident. « Vive saint Benoît ! C'est certes bien à lui que nous devons ce changement !... »

Signé : † A. Chausse,
Evêque, Vic. apost. du Kouang-tong.

* * *

Cha-tao (Kouank-tong). 26 juillet 1890. — « ...J'ai reçu les médailles de Saint Benoît. Depuis longtemps déjà je voulais vous raconter les merveilles accomplies par la protection de Saint Benoît sur mes chrétiens du district de Cha-tao. J'ai plus de 1.600 chrétiens à ma charge, la plupart dociles et bons, mais répandus en divers endroits, et presque tous pauvres. Le district comptait 6 chapelles, mais la persécution de 1884 et 1885 en a détruit 4, la maison du missionnaire et celles de beaucoup de chrétiens. En 1886, grâce à Mgr Chausse, une chapelle a été reconstruite en l'honneur de saint Benoît.

« 1o — Lors de sa construction, nous avons mis des médailles du B. Patriarche dans les quatre murs. Depuis cinq ans qu'elle est bâtie, nous n'avons rien souffert. Les païens ne nous portent pas envie et ne parlent pas contre nous. Saint Benoît protège les siens.

« 2o — En novembre 1888, une femme païenne

était, depuis 13 ans, presque chaque jour, comme sa famille le confesse elle-même, possédée du diable, ou plutôt de trois diables. Sa mère et son mari dépensèrent beaucoup d'argent en faisant des superstitions pour la guérir; ils l'envoyaient même passer plusieurs jours dans les pagodes, afin que les grandes idoles la délivrassent de ces diables. Rien n'y fit. Ils se dirent alors : « Il faut l'envoyer chez les catholiques. » Le mari me la conduisit donc, en compagnie d'une de ses filles qui portait un enfant, et de deux chrétiennes, afin de prier Dieu qu'Il chassa ces diables. Je les fis entrer à la chapelle. A ce moment la femme fut possédée. Je fis alors suspendre à sa poitrine des médailles de saint Benoît, et nous nous mîmes à prier pour cette malheureuse par l'intercession du grand Saint. La possédée, tantôt pleurait, tantôt gémissait sur son mari, et le blâmait de l'avoir amenée dans cette chapelle; puis elle disait être tel démon. — Enfin elle réclama qu'on la laissât partir (*c'était le démon qui parlait par sa bouche,* promettant de descendre en enfer et de ne plus revenir). Aussitôt elle se lève, fait trois prostrations devant l'autel, et se trouve délivrée et en possession d'elle-même. Il y a deux ans que ce fait s'est passé, et le diable n'est plus revenu en elle. J'ai omis quelques détails pour ne pas allonger mon récit. A Pâques de cette année, elle est venue, du consentement de son mari, m'apporter son petit garçon pour le baptême. Elle est catéchumène, ainsi que son mari et ses deux filles.

« 3° — Un chrétien impie ne s'était pas confessé depuis vingt ans. Le 24 juin 1888, je l'ai exhorté et lui ai donné une médaille de saint Benoît, lui recommandant de la suspendre à son cou. Huit mois plus tard, cet impie tombe gravement malade. Aussitôt il m'envoie chercher par son petit-fils, reçoit les derniers sacrements et meurt saintement.

« 4° — Un païen, âgé de 24 ans, était souvent malade depuis quelques années, et ne pouvait exercer son métier de tisseur. Les païens et sa famille disaient que sa maladie était diabolique. Une chrétienne l'exhorta à prier Dieu et à embrasser la religion catholique. Le jour de la Toussaint, le jeune homme se présente à moi avec sa mère; ils demandent à être chrétiens. Je leur ai expliqué les dogmes de notre Foi, et leur ai donné une médaille de saint Benoît, recommandant bien au malade de toujours la porter à son cou et d'invoquer ce grand saint, dont je lui donnerais le nom au baptême. Le jeune homme fut délivré de son infirmité, apprit bien son catéchisme, et fut baptisé, ainsi que son frère. Son père et sa mère sont encore catéchumènes.

« 5° — Tous mes chrétiens ont des médailles de saint Benoît. Dans ces dernières années, cinq d'entre eux sont tombés malades. Ils ont mis la médaille de saint Benoît dans un verre d'eau, ont invoqué ce grand saint, en récitant 5 *Pater,* 3 *Ave,* 3 *Gloria,* ont bu cette eau et se sont trouvés guéris. »

Signé : JEAN YANG, prêtre.

*
* *

NAGASAKI, 28 Janvier 1888. — « ...Ma dévotion à saint Benoît date de bien loin, et je sens de plus en plus combien nous avons besoin de son secours, pour triompher des embûches du démon, dans ce Japon où il est encore si puissant. A chaque instant, les ouvriers apostoliques se heurtent aux obstacles qu'il suscite sous leurs pas, et quand on se trouve en sa présence, réduit à ses propres forces, on se trouve bien impuissant. — En dehors des païens, au nombre de 6 millions, il y a dans ce Vicariat plus de 50.000 descendants des anciens chrétiens du temps de saint François-Xavier, qui ont conservé des lambeaux de doctrine et un baptême quelconque. Ils nous voient, ils nous connaissent, mais ils se tiennent à l'écart, retenus par l'orgueil et des craintes chimériques que le démon entretient parmi eux. Il semble à première vue qu'il n'y a qu'à leur faire signe pour les voir rentrer dans le bercail, mais ils s'obstinent à rester dehors. Aussi les appelons-nous « *les Séparés* ».

« Saint Benoît ne nous aidera-t-il pas à triompher de cette obstination et de ces préjugés ? Je l'espère. Il a déjà montré plus d'une fois son pouvoir dans cette mission... »

Signé : † J.-A. COUSIN, Evêque de Nagasaki (Japon méridional).

*
* *

KAMI-GOTO, Japon méridional, 10 Décembre 1887. — « ... C'est dans ces îles du Kami-Goto, où nous avons 3 à 4.000 chrétiens, que je travaille actuellement. Vos médailles (de St Benoît) m'y ont suivi et ont fait des merveilles ici comme au Bungo : elles ont protégé mes néophytes contre les possessions diaboliques, très fréquentes en certains endroits ; elles les ont gardés des fièvres et des épidémies, et je n'en finirais pas si je voulais vous raconter en détail toutes les faveurs dont mes chrétiens et moi leur sommes redevables.

« Depuis 2 ans, il y a en permanence dans l'île d'Arifoucou une singulière maladie qui, du premier coup, met les gens à la porte du tombeau, et qui délie tout l'art des médecins. Elle ne cède que devant les oraisons prolongées et les pratiques superstitieuses de certains sorciers ou magiciens, qui passent pour être en communication avec les malins esprits. La rumeur publique ne

doute pas ; elle dit tout haut que c'est une possession du démon, ou plutôt du renard (car, au Japon, le démon et le renard c'est tout un...) Le fait est que la maladie paraît résider dans une boule de la grosseur de pouce, qui voyage à travers le corps du patient. Cette boule, tous mes chrétiens affirment l'avoir vue et touchée... Le magicien est là, accroupi, la suivant du doigt, la poursuivant de ses imprécations, jusqu'à ce qu'il ait pu l'amener à l'extrémité des pieds ou des mains et, de là, la chasser dehors. La boule sortie, le malade se lève, reprend sa vie et ses occupations ordinaires... il ne lui reste plus trace de maladie. Quand on compare ces détails avec ceux que donne le rituel à propos des exorcismes, il n'y a guère moyen de ne pas croire qu'il y a du diabolique là-dedans.

« J'ai vu un de ces malheureux se tordre et se débattre sous les efforts de celui qui s'était emparé de lui. Trois hommes avaient peine à le tenir. Mon arrivée parut redoubler ses tortures et ses convulsions. Le démon me fit dire, par la bouche du malade, et d'une manière peu polie, qu'il n'aimait guère se trouver en présence de personnes de mon espèce, (ce qui à part moi m'a bien flatté), et qu'il allait faire un vilain parti au malade, si l'on ne se hâtait de me faire sortir. Je n'avais aucun droit de me trouver là... Le possédé était un *Séparé* qui avait toujours refusé de se convertir. J'étais venu en curieux, après en avoir fait demander l'autorisation à la famille. J'avais voulu m'assurer des faits vraiment extraordinaires qu'on racontait, et surtout constater l'existence de cette boule que le rituel lui-même donne comme un des signes de la possession. Le malade parut tomber en agonie... J'essayai bien de promettre que le démon quitterait à jamais la maison si toute la famille consentait à se faire chrétienne... Mes paroles ne furent pas même écoutées, et je dus me retirer, devant les instances réitérées des parents, et devant les bras vigoureux qui commençaient déjà à me pousser du côté de la porte.

« La maladie fut très longue... Le magicien attribua l'inefficacité de ses formules à ma visite qui avait tellement irrité le démon qu'il a failli en coûter la vie au possédé. Il a fallu doubler et tripler la dose ordinaire des offrandes de riz et de vin, et surtout bien promettre de ne plus jamais me laisser entrer dans la maison. Enfin, après plus de 2 mois de tortures, pendant lesquels le malade a été plusieurs fois en danger, le démon finit par entendre raison. Il quitta le corps du possédé, mais promit de revenir aussitôt que quelqu'un de la famille parlerait de se faire chrétien... C'est du moins ce que le sorcier déclara solennellement.

« Chose remarquable, et qui, au lieu d'éloigner de la religion devait décider à y rentrer au plus vite, c'est qu'une fois le baptême reçu, on paraît tout à fait exempt de cette maladie. Depuis les deux ans que je suis au Goto, sur plus de 300 malades, qu'il y a eus, à Arifoucou et à Tsoutsoumi, on ne compte que 4 chrétiens, et encore pour ceux-là on peut dire que le démon ne les a jamais quittés, même au jour de leur baptême, car ils n'étaient chrétiens que de nom. Deux d'entre eux, le mari et la femme, ont complètement abandonné la religion. La femme est à l'agonie en ce moment, et a refusé de me recevoir. Le mari guéri, mais devenu aveugle, a pris auprès du démon un diplôme d'exorciste. Il va maintenant de maison en maison, partout où les malades l'appellent, déblatérant tout ce qu'il a entendu d'inepties contre notre sainte Religion, et empêchant les gens de se convertir. Ce n'est qu'à cette condition, dit-il, qu'il a recouvré la santé, avec promesse de recouvrer plus tard la vue, pour prix de ses services... En recevant le baptême, il avait espéré que la Religion qui nous apprend à demander à Dieu notre pain quotidien, et de n'avoir aucun souci du lendemain, non seulement le nourrirait, lui et sa famille, mais encore paierait les dépenses occasionnées par son inconduite. Les résultats n'ont pas été ce qu'il attendait. Voilà pourquoi il a cessé d'être chrétien... Le démon n'avait donc qu'un pas à faire pour passer de son cœur dans son corps.

« Quant aux autres chrétiens, ils ont été épargnés jusqu'ici. Quelqu'un, paraît-il, un magicien, frappé de cette préférence par trop marquée que le démon a pour *les Séparés*, dans un moment d'intimité, lui en demanda confidentiellement la raison. Le diable répondit : « *Les chrétiens portent sur la poitrine des morceaux d'étoffes et des morceaux de cuivre que je n'aime pas du tout.* » (Textuel) — Il s'agit des scapulaires et des médailles. — Il faut dire, qu'à la première apparition de la maladie, j'ai fait mettre dans chaque maison et donné à tous les chrétiens, pour qu'ils les portassent sur eux, des médailles de saint Benoît que l'on m'avait envoyées comme un moyen puissant de déjouer les ruses de Satan, et de rendre vains tous les efforts de ce terrible adversaire. J'avais plusieurs fois expérimenté, en de pareilles circonstances, la puissance et l'efficacité vraiment miraculeuses de cette médaille. C'est donc à coup sûr que je la donnai à Arifoucou, comme une sauvegarde pour les maisons et un préservatif de maladie pour les personnes. Ma confiance n'a pas été trompée. Je croirais avoir manqué à mon devoir si je ne racontais pas ces faveurs, et si je ne m'empressais pas d'apporter, du fond de l'Extrême-Orient, ce nouveau témoignage à la gloire et à la louange de ce grand Saint. Qu'il continue

à nous couvrir de sa protection ! Qu'il fasse plus : qu'il chasse le démon de toutes ces îles où il règne en maître, et qu'il amène au bercail ces milliers de séparés et de païens qui s'égarent loin des sentiers de la vérité et du salut ! Amen ! »

Signé : Th. Fraineau, miss. apost. du Japon méridional.

*
* *

Zanzibar, 15 mars 1887. « ....Un jeune sauvage poitrinaire, venu à Zanzibar, s'était présenté plusieurs fois à la consultation. Le Père le sollicitait vivement d'entrer à l'hôpital, car il le jugeait bien malade ; mais cet homme, n'osant s'y refuser, remettait toujours son entrée à plus tard. Cette semaine, le Père allant le voir, parvint à me l'amener. Bien des soins furent prodigués d'abord à son corps ; la médaille de saint Benoît fut attachée à son lit. Je n'approchais pas du mourant sans invoquer ce bon Saint pour lui. Un jour enfin il se laissa toucher par la grâce, et, suffisamment instruit, il voulut le baptême que je lui conférai à cinq heures du matin, de peur d'être prévenu par la mort. Ce succès, vraiment inattendu, je l'ai attribué à l'intercession de la Sainte Vierge et de saint Benoît. Mes actions de grâces sont vite montées au Ciel, tant mon cœur était heureux. Le malade est encore sur son lit, d'une faiblesse extrême, mais aussi d'une sérénité parfaite... »

*
* *

Canada. — « Dans une visite que les RR. PP. Poullet et Savard, Rédemptoristes de Sainte-Anne de Beaupré, firent au lac San-Cook, ils rencontrèrent quelques familles qu'on disait catholiques. Depuis vingt ans qu'elles étaient là, jamais un prêtre n'avait paru dans cette contrée. Dans la maison où les Pères furent reçus, le père seul avait conservé quelque légère pratique de religion. C'était la première fois que la mère, âgée de plus de quarante ans, voyait des prêtres. Aucun des enfants n'était baptisé. Les missionnaires se mirent donc à les instruire pour les préparer au baptême. Mais un petit garçon de huit ans s'opposa, avec un entêtement qui semblait satanique, à ce qu'on voulait de lui. Pendant une heure, un des Pères s'efforça inutilement de lui inspirer de bons sentiments. Le démon ne voulait pas lâcher sa proie. « Je ne veux point du baptême, disait l'enfant, je veux vivre pour faire du mal, et le plus possible. » Il consentit pourtant à accepter une médaille de saint Benoît. On pria pour lui. Quelques heures après, le petit endurci était tout changé ; il déplorait sa méchanceté et demandait lui-même le baptême... » (*Messager des Fidèles*, janvier 1889.)

*
* *

Les lecteurs du *Bulletin*, et surtout les missionnaires à l'intention desquels il est spécialement publié, ne trouveront pas inutile qu'on leur indique la manière d'employer la chère médaille, le sens des lettres qui y sont gravées, et qu'on mette sous leurs yeux, comme en un tableau, les côtés les plus saillants de sa merveilleuse efficacité, le tout emprunté à des auteurs d'une incontestable autorité, D. Guéranger et D. Zelly-Jacobuzj. Mais qu'ils sachent bien que de très nombreuses faveurs sont obtenues par la vertu de cette médaille dans tous nos besoins et dans les dangers si nombreux qui menacent notre salut, nos biens, notre santé et notre vie.

« On peut regarder l'action de la médaille de saint Benoît contre les embûches du démon comme le principal objet que la bonté divine s'est proposé en faisant ce don aux fidèles.

« Le plus grand nombre des grâces dont elle a été de nos jours l'instrument est relatif à la conversion subite de certains pécheurs, qui jusqu'alors avaient résisté à toutes les instances. » (D. Guéranger.)

La miséricorde divine a daigné maintes fois approuver l'usage de cette médaille pour obtenir les effets suivants :

« 1° Délivrer les corps humains des maléfices, des liens et de toute autre opération diabolique ;

« 2° Interdire aux personnes malintentionnées l'accès du lieu où elle se trouve ;

« 3° Offrir un remède instantané aux animaux empoisonnés ou ensorcelés ;

« 4° Restituer aux animaux empêchés par maléfice la fécondité et l'usage du lait, de même que pour la fabrication du beurre et des autres choses nécessaires aux besoins de l'homme ;

« 5° Procurer le repos et la sécurité aux personnes tourmentés par le démon.

« A ces effets, nos Bénédictins italiens ajoutent les suivants, d'après l'expérience qu'ils en ont acquise :

« 1° D'être un puissant antidote contre tout poison ;

« 2° De délivrer de la peste ;

« 3° D'être un remède efficace pour la maladie de la pierre, les points de côté, le mal caduc, les pertes de sang et autres infirmités ;

« 4° De procurer une heureuse délivrance aux femmes enceintes ;

« 5° De préserver du danger de la foudre ;

« 6° De donner aide et assistance dans les tempêtes ;

« 7° D'être une arme très puissante contre toute tentation, mais principalement pour conserver la pureté de l'esprit et du cœur.

« Enfin, ils ajoutent d'une voix unanime que cette sainte médaille a reçu de Dieu la puissance de déjouer tous les artifices et toutes les ruses du démon, et de renverser ses machinations, quelque bien tramées qu'elles soient déjà ; qu'elle apporte soulagement et consolation aux affligés, à ceux qu'assiège la tentation, et même aux malheureux qui sont dans les étreintes du désespoir. » (Dom ZELLY-JACOBUZJ.)

Ajoutons que le saint homme de Tours, M. Dupont, grand propagateur de la médaille de saint Benoît, engageait vivement à la répandre : « C'est le moyen, disait-il, de faire la guerre au démon du protestantisme. »

*
* *

Entendons aussi les missionnaires qui nous disent : « J'ai cru remarquer que cette médaille avait une grande vertu contre la peur et tout ce qui vient de la peur, surtout chez les enfants. » Et encore : « Comme il est reconnu que cette médaille donne une vertu aux remèdes, je l'ai souvent employée en la plongeant dans les remèdes liquides, ou en la faisant toucher à ceux qui ne le sont pas. J'en ai usé pour des fièvres tierces, quartes, continues, quotidiennes, et je n'ai pas souvenance d'avoir vu la fièvre résister au remède, réitéré s'il le faut. » — « Il est notoire, écrit-on encore des Indes, que nul venin ne résiste à l'eau qu'a touchée cette médaille. » Et à propos de la piqûre si douloureuse des scorpions : « L'eau qu'elle a touchée guérit instantanément le membre endolori et chasse infailliblement le virus en quelques minutes. Dans les nombreux cas d'application qui se sont présentés depuis que la médaille de saint Benoît est connue dans ces pays, on ne l'a jamais vue une seule fois manquer son effet. Aussi les Indiens l'ont-ils nommée « *la médaille du scorpion* ». Ailleurs on la nomme « *la médaille chasse-diables* », et des missionnaires n'hésitent pas à l'appeler « *une médaille vraiment miraculeuse* ».

*
* *

« La manière de se servir de cette médaille est de la porter sur soi, suspendue à son cou, ou de toute autre manière. On peut encore la plonger dans un vase d'eau, et faire boire ensuite de cette eau aux malades, en abreuver ou en laver les animaux. On peut la fixer sur les seuils des portes ou sur les murailles, ou quelque autre part que ce soit, voire même l'enterrer, en priant Dieu par les mérites et l'intercession de saint Benoît.

« Nos Pères d'Italie recommandent de réciter, en pareil cas, cinq *Gloria* en l'honneur de la Passion de N.-S. J.-C., trois *Ave* à la très sainte Vierge, et trois *Gloria* en l'honneur de saint Benoît. Ils conseillent de faire également ces prières chaque jour, ou au moins tous les mardis, jour spécialement consacré à la mémoire de saint Benoît dans l'ordre monastique. » (*Origine et effets admirables de la croix ou médaille de saint Benoît*, par D. ZELLY-JACOBUZJ, du Mont-Cassin, abbé de saint Paul.)

*
* *

Citons encore Dom Guéranger : « Outre l'image de la Croix et celle de saint Benoît, la médaille offre un certain nombre de lettres, dont chacune représente un mot latin. Ces mots réunis forment un sens qui manifeste l'intention de la médaille. Leur but est d'expliquer les rapports du Bienheureux Patriarche des Moines d'Occident avec le signe sacré du salut, et de fournir en même temps aux fidèles un moyen d'employer la vertu de la sainte Croix contre les esprits de malice.

« Ces lettres mystérieuses sont disposées sur le côté de la médaille où figure la Croix. On doit observer d'abord les quatre qui sont placées entre les branches de cette croix : C. S. P. B. Elles signifient : Crux Sancti Patris Benedicti ; en français : La Croix du saint Père Benoît. Ces paroles expliquent déjà le but de la médaille.

« Sur la ligne perpendiculaire de la croix elle-même, on lit : C. S. S. M. L., ce qui veut dire : Crux sacra sit mihi lux *(que la sainte Croix soit ma lumière)*. Sur la ligne horizontale on lit : N. D. S. M. D., ce qui signifie : Non Draco sit mihi dux *(que le dragon ne soit pas mon chef)*.

« Autour de la médaille se trouve une plus longue inscription, qui présente d'abord le saint nom de Jésus exprimé par le monogramme ordinaire : I H S. La foi et l'expérience nous enseignent assez la toute-puissance de ce nom divin. Viennent ensuite, en commençant à droite, les caractères suivants : V. R. S. N. S. M. V. S. M. Q. L. I. V. B. Ces initiales représentent deux vers : Vade retro Satana ; nunquam suade mihi vana ; sunt mala quæ libas ; ipse venena bibas. *(Retire-toi, Satan ; ne viens pas me conseiller les vanités ; le breuvage que tu verses est le mal ; bois toi-même tes poisons.)*

« Ces paroles sont censées sortir de la bouche de saint Benoît. Le chrétien peut se les approprier toutes les fois qu'il est en butte aux tentations et aux insultes de l'ennemi invisible du salut. Notre Seigneur a Lui-même sanctifié les premiers mots : Vade retro, Satana ! Leur valeur est donc éprouvée, en même temps qu'elle est garantie par l'Evangile lui-même. Les *vanités* que le monde nous

conseille sont les désobéissances à la loi de Dieu, les pompes et les fausses maximes du monde. Le *breuvage* que nous présente l'ange de ténèbres est le *péché* qui donne la mort à l'âme. Au lieu de l'accepter, nous devons le lui laisser, comme le partage qu'il s'est choisi lui-même.

« Il n'est pas besoin d'expliquer longuement la force de cette conjuration qui oppose aux artifices et aux violences de Satan tout ce qu'il craint le plus : la Croix, le saint nom de Jésus, les propres paroles du Sauveur dans la tentation, et enfin le souvenir des victoires que saint Benoît a remportées sur le Dragon infernal. Il suffit de prononcer ces paroles avec foi pour se sentir immédiatement fortifié, et pour défier toutes les embûches de l'enfer. Quand nous ne connaîtrions pas les faits qui démontrent à quel point Satan redoute cette médaille, la seule appréciation de ce qu'elle représente et de ce qu'elle exprime suffirait pour nous la faire considérer comme une des armes les plus puissantes que la bonté de Dieu ait mises entre nos mains contre la malice du démon. » (Essai sur l'origine de la Médaille ou Croix de saint Benoît, par Dom Guéranger, abbé de Solesmes.)

*
* *

Notre-Dame de Mpala (Afrique équatoriale). Août 1889. — « Vos médailles seront reçues avec bonheur. La dévotion à saint Benoît n'est pas à introduire parmi nos néophytes ; elle existe déjà depuis longtemps, et si, d'où vous êtes, vous pouviez apercevoir nos chrétiens et nos demeures, vous verriez que beaucoup portent sur leur poitrine une médaille à l'effigie de ce grand Saint et puissant Protecteur. Vous verriez de plus que chaque porte de nos habitations est décorée d'une médaille du même saint, placée à côté de celle de saint Michel. — Je puis même vous citer plus d'un fait où la protection de saint Benoît est évidente pour nous. Une épidémie de petite vérole régnait dans la mission de Kibanga où j'étais alors. Le R. P. pro-vicaire reçut à ce moment d'une bienfaitrice de Nevers une boîte de médailles de saint Benoît ; il les distribua aux enfants de l'orphelinat, où l'épidémie sévissait dans toute sa force et faisait beaucoup de victimes ; à partir de ce moment, la maladie alla en diminuant sensiblement. — Des marins, en voyage sur le lac, où les tempêtes sont fréquentes et souvent furieuses, ont dit avoir échappé à un naufrage certain, parce qu'ils portaient tous la chère médaille. — Un fait plus récent, toujours à Kibanga, prouve combien saint Benoît s'intéresse à ceux qui ont confiance en lui. Nous avons introduit les bœufs dans le pays et notre troupeau comptait déjà vingt-cinq têtes, lorsqu'une maladie épidémique vint nous enlever les sept plus belles vaches. Une médaille fut placée sur la porte du *roma,* et la maladie cessa ses ravages.

« L'un de nos villages chrétiens sera dédié à saint Benoît ; mais nous ne pourrons de sitôt y bâtir une chapelle. La volonté ne manque pas, je vous l'assure, mais les ressources manquent pour la construire. Et cependant quelques centaines de francs suffiraient pour cela, et pour faire venir de France une statue du Saint, que nous voudrions faire aimer et honorer dans un pays où le diable est si puissant. Je vous communique ces idées... Si saint Benoît y met la main, nous réussirons... » (Signé : M. Guillemé, missionnaire d'Afrique, supérieur de la mission du Marungu.)

*
* *

Lou-mèi-y (Yun-nan, Chine), 17 juin 1891. — « Un nouveau district à consolider, un autre à ouvrir, une église, une résidence, une école à bâtir, ne sont pas travaux de quelques jours, surtout quand on est seul. Pour tout dire, en un mot, j'habite actuellement ma maison. De plus, à 30 lis plus au sud, j'ai bâti une autre église, dans une tribu différente, les *Ashi*; qui viennent en grand nombre se grouper sous la Croix.

« Cependant le diable ne m'a pas laissé tranquille ; j'ai eu sept chrétiens mis en prison, à propos de sapèques qu'ils ne devaient pas donner pour l'érection d'une pagode. J'ai fortement intéressé saint Benoît, je lui ai fait un vœu ; mais, il faut l'avouer, toutes mes démarches ont été inutiles. Homme de peu de foi, je craignais des défections ; au contraire, mes chrétiens sont plus solides, ce qui vaut mieux.

« C'est pendant cette persécution que je bâtissais. A peine était-elle terminée, que des bruits de révolte obligèrent le mandarin à se mettre sur un pied de guerre, et les mauvaises langues de dire que c'est contre les chrétiens, et mes chrétiens de s'enfuir dans les montagnes !

« Les affidés à la religion du *nénuphar pur* (tsin lien Kiao) se montraient les plus acharnés à semer les mauvais bruits. Ils avaient été la cause que cinq sur sept de mes chrétiens avaient été emprisonnés ; ils possédaient trois belles pagodes, sans compter beaucoup d'autres où ils avaient introduit leur culte. Voilà que tout à coup, sur un ordre supérieur, le mandarin envoie des troupes à la piste des principaux chefs de cette religion, et cela, non seulement chez moi, mais dans bien d'autres endroits du Yun-nam ; treize ont la tête tranchée à la capitale ; toutes leurs pagodes sont rasées jusqu'aux fondations, et celles qui avaient accepté ce culte vidées et fermées. Il paraît que les chefs de cette religion tramaient

un complot qui avait eu déjà un commencement d'exécution à Fou-min-hién, où l'on avait tué deux mandarins.

« Tout particulièrement à cinq cents pas de ma résidence, existe une pagode où les païens de mon village se faisaient un malin plaisir de venir prier plus que de coutume ; leur ferveur se mesurait à leur rancune. Quand je commençais mes travaux, ils prophétisaient que je ne bâtirais pas. Ma maison bâtie, le feu se met dans huit maisons païennes ; il paraît que c'était le poussas qui n'était pas content de se voir dominé. Et voilà que ce pauvre dieu est maintenant sous les scellés ! Défense d'ouvrir, défense de prier ! Qui enfreint l'ordre se verra dépouillé de tous ses biens !

« En somme, saint Benoît a fait les choses en grand, et s'il n'a pas voulu que ma petite gloriole puisse se vanter d'avoir vaincu le mandarin, qui n'est pas le plus coupable, il a joliment rossé le démon, et par ses propres adeptes, s'il vous plaît ! »

(Signé : P. VIAL, Missionnaire apostolique.)

N. B. — On demande instamment une petite aumône aux personnes dévouées aux Missions, à celles qui veulent remercier saint Benoît des grâces reçues par son intercession, comme à celles qui implorent son secours et espèrent de lui quelque faveur. Ces aumônes seront reçues avec reconnaissance au monastère de la Trappe d'Acey, par Gendrey (Jura), et employées à envoyer des médailles de saint Benoît dans les Missions.

On demande un *Gloria Patri* pour remercier Dieu des prodiges opérés par saint Benoît et par sa médaille, et le prier de les multiplier pour sa gloire et pour le salut des âmes.

Prière instante, pour l'honneur de saint Benoît, de nous faire connaître toutes les faveurs obtenues par sa puissante intervention et par sa médaille.

X. GUICHARD,
Curé à Dôle-du-Jura.

DÉCLARATION NÉCESSAIRE

Sur la couverture du 23e et avant-dernier fascicule du *Diable au XIXe Siècle*, M. le docteur Bataille a jugé utile d'insérer une déclaration, et nous devons, à notre tour, la reproduire ici. En effet, jusqu'à ce numéro-ci inclusivement, la *Revue Mensuelle* a été ANNEXÉE à la publication en livraisons et a eu, par conséquent, à subir les retards de cette dernière.

Voici la déclaration de notre ami :

La publication du *Diable au XIXe Siècle* touche à sa fin. Il ne reste plus maintenant qu'un fascicule à publier.

L'auteur ne veut pas attendre d'en être à sa dernière page pour remercier les lecteurs qui non seulement lui ont été fidèles, mais qui encore, par mille lettres particulières, lui ont tant prodigué leurs témoignages de sympathie.

En outre des remerciements, il leur doit aussi des excuses au sujet des retards que la publication a subis, surtout dans la seconde année. Quand cette publication fut entreprise, il comptait, d'après les notes de son enquête personnelle, n'avoir à fournir qu'un manuscrit de 100 à 120 livraisons, et ne s'attendait nullement à la polémique à la fois astucieuse et violente que l'on sait. Sa bonne foi ayant été mise en doute, avec acharnement, par un écrivain se disant catholique, il lui a fallu recourir à de nouvelles sources, consulter diverses personnes, compulser de nombreux ouvrages, pour établir qu'en réalité il ne divulguait pas des faits impossibles ; c'est ainsi que sur son enquête particulière s'est greffée une enquête plus générale, faite dans des conditions de travail nouvelles pour lui, et à laquelle il ne s'était pas préparé. De là, une succession de retards, qui, récemment, se sont encore augmentés par le fait d'une indisposition, aujourd'hui terminée.

L'auteur tient à faire cette déclaration, pour dégager ses éditeurs, qui ne pouvaient rien contre une situation aussi imprévue, et que bon nombre de lecteurs, justement impatients, accusaient à tort de négligence.

Il doit donc être bien entendu que MM. Delhomme et Briguet ne sont absolument pour rien dans les retards que les fascicules de la seconde année ont subis. Ce 23e fascicule n'a pu être terminé par l'auteur que dans la seconde quinzaine de janvier 1895 ; on lui a laissé néanmoins sa date réglementaire.

L'auteur prie ses lecteurs de ne pas lui en vouloir non plus. Il a fait tout ce qu'il était humainement possible de faire. Au moins désire-t-il que ses lecteurs, dont la patience a été mise à l'épreuve par ces malheureux retards, n'en accusent que lui.

Dr Bataille.

Maintenant, la publication personnelle du docteur étant terminée, la *Revue mensuelle* se trouve dégagée du lien matériel qui enchaînait chacun de ses numéros à un fascicule.

Nous allons donc regagner le plus promptement possible ce total de retards accumulés, qui ne s'élève pas à moins de trois mois. Nous aimons à espérer que nos abonnés nous feront crédit d'encore un peu de patience, une revue n'étant pas rigoureusement tenue à la stricte actualité.

D'ailleurs, *c'est à présent l'enquête générale qui est ouverte à toutes les bonnes volontés.* Dans l'intérêt de la cause catholique, que chacun nous aide, en donnant avec nous son coup de pic démolisseur pour jeter à bas le temple du grand architecte.

« Votre revue rend un immense service », nous écrit-on de toutes parts. Cependant, nous ne sommes que de modestes lutteurs. A nos amis il appartient de nous armer mieux que jamais ; nous ne saurions trop dévoiler les œuvres ténébreuses de Satan.

LE LIVRE DE M. DE LA RIVE

Sur l'ouvrage de notre ami et cher collaborateur : *la Femme et l'Enfant dans la franc-maçonnerie universelle,* le journal l'*Univers*, dans son numéro du 7 décembre 1894, a publié l'article suivant :

Dans un ouvrage connu de nos lecteurs, Mgr Meurin appelle la franc-maçonnerie : la *Synagogue de Satan.* En vertu de cette définition, qui n'est que trop exacte, la secte maçonnique est, et doit être, non seulement une officine de révolte contre l'autorité et contre l'Eglise catholique, mais encore en général et partout une *école d'impiété et d'immoralité.* Mais si les loges montraient à découvert ce qu'elles sont en réalité et ce qu'elles veulent, tout le monde les fuirait. Il leur faut donc — Léon XIII nous en avertit — cacher plus ou moins, suivant l'opportunité des temps et des lieux, leur but et leurs tendances. Depuis les excommunications bien méritées et retentissantes lancées contre elles par les papes, la secte n'ose plus guère nier nulle part son antagonisme foncier contre l'Eglise catholique ; en France, elle ne craint même plus de proclamer tout haut son impiété radicale : « Nous sommes tous des républicains et *des libres-penseurs* », disait naguère un dignitaire du Grand Orient.

Toutefois, la franc-maçonnerie tient encore à se faire passer, aux yeux du public, pour une école de haute vertu et de haute moralité laïques. Cette dernière auréole, elle veut à toute force la conserver.

Or, si on venait à divulguer dans le monde profane qu'il existe des sœurs maçonnes, qu'il y a des ateliers androgynes, que les F.·. maçons se réunissent à jours fixes avec les sœurs maçonnes dans le plus profond secret des loges où ils restent soigneusement cachés à tous les regards indiscrets, le bon sens populaire jugerait, et avec raison, que ces réunions n'ont pas lieu de la part de leurs auteurs par pur amour pour le progrès de la moralité humaine. On dirait tout au contraire : « La vertueuse franc-maçonnerie ne doit être sans doute qu'une simple école de lubricité. »

Les francs-maçons ont donc toujours caché, avec un plus grand soin encore que leurs autres mystères, l'initiation et l'existence des sœurs maçonnes. Aussi, ces dernières années, quand parut le livre : *Y a-t-il des femmes dans la franc-maçonnerie?* ce fut parmi les FF.·. une véritable tempête de fureurs et de dénégations.

Aujourd'hui l'ouvrage documenté de M. De la Rive vient à l'encontre de ces dénégations mensongères et intéressées porter un coup droit à la secte et rendre en même temps un service éminent à la cause catholique (1).

Désormais, pour tout homme sincère, fût-il même un franc-maçon encore naïf et imparfaitement initié, la cause est jugée sans appel ; impossible de nier la réalité des faits après les preuves si nombreuses et si authentiques apportées par l'auteur, preuves puisées dans les documents officiels eux-mêmes de la secte.

Il a fallu à M. De la Rive un véritable travail de bénédictin pour compulser, collationner, exploiter tant de livres, de revues, de pièces maçonniques, embrassant près de deux siècles. Mais, comme récompense, il peut se rendre le témoignage d'avoir pleinement atteint son but.

Nous ne pouvons donner ici, même en abrégé, l'analyse des matières renfermées dans ce volume compact de plus de 750 pages. Disons seulement que l'auteur suit l'ordre chronologique en indiquant au fur et à mesure tout ce qui se rapporte à l'action de la secte sur la femme et l'enfant. On y voit la *Maçonnerie d'Adoption* ou *Maçonnerie des Dames*, fondée dès 1730 et reconstituée dans toute l'Europe à l'époque du Consulat ; on y lit dans des pièces officielles les noms d'un très grand nombre de sœurs, depuis la comtesse de Brienne et la princesse de Lamballe (1778) jusqu'aux célèbres sœurs Diana Vaughan et Sophie Walder qui ont joué un si grand rôle pour ou contre l'élection récente (20 septembre 1893) du juif Lemmi au souverain pontificat de la franc-maçonnerie universelle.

On conclura du livre de M. De la Rive que les francs-maçons n'ont jamais cessé de réaliser le programme cynique du juif F.·. Weishaupt et de Piccolo-Tigre : « Comme on ne peut pas supprimer la femme, il faut la corrompre ».

Puissent ces révélations irréfutables faire connaître de plus en plus à tous les honnêtes gens l'influence abominable de la maçonnerie.

E. Abt, S. J

(1) M. De la Rive a déjà reçu, pour son important ouvrage, des lettres de félicitations du cardinal Rampolla, de l'archevêque d'Aix, des évêques de Grenoble, de Liège, etc. (Note de l'*Univers*.)

TRENTE-CINQ ANNÉES
DU
GRAND ORIENT DE FRANCE
(1860-1894)

DOCUMENTS POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE LA POLITIQUE FRANÇAISE

Il ne s'agit pas ici de démasquer des palladistes; les ateliers appartenant à la juridiction du Grand Orient de France n'en contiennent, du reste, que relativement très peu.

Nous voulons seulement passer en revue toutes les loges et arrière-loges du Rite Français, c'est-à-dire les loges symboliques d'Apprentis, Compagnons et Maîtres, les chapitres de Rose-Croix et les aréopages de Chevaliers Kadosch, qui, depuis 1860 jusqu'à 1894 inclusivement, ont fonctionné sous l'obédience du Grand Orient de France, et ici sans nous préoccuper de savoir si tel ou tel atelier possède ou non une annexe androgyne.

Ce que nous allons faire connaître au public, c'est l'extrait fidèle des annuaires officiels du Grand Orient même. Nous n'ajouterons rien aux mentions de ce document annuel; nous n'en retrancherons rien non plus. Nous faisons ce que tout franc-maçon possédant sa collection des annuaires pourrait faire; mais nous le faisons pour le public.

Ces annuaires ne sont pas dans le commerce « profane »; depuis cinq ans, on ne les vend même plus dans les librairies maçonniques. Le Grand Orient de France, tenant à cacher les noms de ses adeptes, a interdit cette vente : pour avoir moyennant finances ces annuaires, il ne suffit pas d'être maçon, il faut encore se les faire délivrer par le trésorier de la loge à laquelle on appartient; ledit trésorier constate que le demandeur est membre actif, fréquentant assidûment les tenues et payant régulièrement ses cotisations; après quoi, contre versement du prix marqué, il lui délivre un exemplaire, *un seul,* pour lui personnellement, et le frère acheteur de l'annuaire en donne reçu et s'engage à ne le communiquer à personne; le document officiel est pour son usage particulier et exclusif.

Malgré toutes ces précautions, nous sommes parvenus à nous procurer la collection complète des annuaires du Grand Orient de France; et nous avons constaté que l'étude en est des plus curieuses, en faisant commencer l'examen aux dix dernières années de l'Empire. On voit là bien des hommes qui se sont mêlés à la politique et qui, à partir de 1870, ont conduit la France à la situation actuelle si troublée, si dissolvante. Ces Vénérables de loges, ces Très-Sages de chapitres, ces Grands-Maîtres d'aréopages, ont tous leur part de responsabilité dans l'œuvre mauvaise, irréligieuse, néfaste, qui a été accomplie par les Chambres; c'est, en effet, dans les ateliers maçonniques que toutes les lois impies, toutes les mesures de persécution contre l'Eglise ont été élaborées, avant d'être portées au Parlement par les députés et sénateurs inféodés à la secte.

Pourquoi ces chefs d'ateliers bénéficieraient-ils de l'incognito, dont le Grand Orient voudrait les couvrir ?... Il ne doit pas exister de sociétés secrètes; le peuple lui-même n'en veut plus.

Qu'on ne vienne pas nous dire que nous accomplissons ici une œuvre de haine. Non, ce ne sont pas les hommes que nous haïssons; ce sont les mauvais principes, c'est l'impiété elle-même. Les hommes, même les plus égarés, nous les aimons, nous les plaignons, et nous prions pour eux, tout en combattant leurs doctrines, tout en nous efforçant de détruire le temple maudit de leur grand architecte.

Nous en connaissons, parmi ces aveugles, qui sont parfaitement honorables et estimables, en tant qu'hommes privés; nous le déclarons loyalement, et ainsi nous n'entendons faire injure à personne en publiant des noms de francs-maçons.

Mais nous disons aussi que, lorsqu'on prend une part quelconque, directe ou indirecte, à la politique d'un pays, on ne doit pas se cacher; or, en France, les loges sont les foyers de la politique dite républicaine qui a prédominé jusqu'à ce jour. Par cette publication que nous entreprenons, nous éclairons donc certains dessous de la politique : c'est ainsi qu'on verra tels et tels simples particuliers grandir en situation politique en même temps qu'ils montent en grade maçonnique, de vulgaires boutiquiers devenir tout à coup fonctionnaires du gouvernement, comme si leurs états de services vis-à-vis du pays consistaient dans leur zèle maçonnique.

Cette divulgation des chefs d'ateliers maçonniques pendant trente-cinq ans est donc, nous ne saurions trop y insister, une œuvre de défense religieuse et sociale, *uniquement et exclusivement sur le terrain politique;* nous ne nous préoccupons ici ni de la question des sœurs maçonnes, ni de celle du palladisme; ce sont purement et simplement des politiciens plus ou moins ignorés que nous présentons au public.

Nous copions fidèlement les annuaires officiels du Grand Orient de France; nous n'accompagnerons les noms d'aucune notice particulière; à nos lecteurs de reconnaître au passage ces chefs d'ateliers maçonniques, et de trouver dans ces divulgations la clef de telles et telles énigmes de la politique locale dans leur département.

PREMIÈRE PARTIE

LES LOGES

ET LEURS VÉNÉRABLES

AIN

Bourg-en-Bresse

L'AMITIÉ FRATERNELLE

Loge fondée le 21 janvier 1828; tombée en sommeil, puis réveillée en 1867.

VÉNÉRABLES : — (1868) Tiersot, docteur-médecin; Rose-Croix. — (1869 et 1870) le même. — (1871) le même, député à l'Assemblée nationale (pour la correspondance : Perrin, comptable, place Joubert). — (1872) Perrin, teneur de livres, 5, place Joubert; Maître. — (1873) le même. — (1874) Vavre, Louis, propriétaire, ancien entrepreneur de travaux publics, 5, rue des Potiers; Maître. — (1875) aucun nom dans l'Annuaire. — (1876-1880) le même. — (1881) Sottil, Louis, marchand de papiers peints, 33, rue du Gouvernement; Maître. — (1882) Bordesol, aîné, négociant, 4 et 6, rue Mercière; Maître. — (1883 et 1884) le même. — (1885) Giraud, Jean-Léon-René, avoué, rue Notre-Dame; Maître. — (1886-1893) le même. — (1894) le même; Rose-Croix.

Temple : — 5, rue des Potiers (1874-1880) — 3, rue des Tanneries (1881-1894).

Tenues actuelles : — Les 1er et 3e samedis du mois (1).

Ambérieu

LA FRATERNITÉ BUGEYSIENNE

Loge fondée le 20 juin 1879 à Saint-Sorlin; transférée à Ambérieu en 1893.

VÉNÉRABLES : — (1893) Ellia, Marius, entrepreneur de travaux publics, à Sault-Brenaz; Maître. — (1894) le même.

Temple : — Il n'est pas indiqué dans l'Annuaire.

Tenues actuelles : — Le 3e dimanche du mois.

Belley

LES TROIS SOUHAITS

Loge fondée le 2 décembre 1774; reconstituée le 3 décembre 1881.

VÉNÉRABLES : — (1882) Martin, Michel-Alfred, banquier, 13, Grande-Rue; Maître. — (1883-1886) le même. — (1887) Fournier, Gustave-Alexis, huissier, Grande-Rue; Maître. — (1888) le même. — (1889) Paquier, Joseph-Anthelme, propriétaire, 85, rue de Cordon; Maître. — (1890) aucun nom dans l'annuaire. — (1891) Premillieux, Joseph, cafetier; Maître. — (1892) le même; et pour la correspondance : Fournier, ex-huissier, à Belley. — (1893) Tombée en sommeil.

Temple : — 55, Grande-Rue, Ancienne Eglise (1882-1886) — même adresse et rue du Mail, 54 (1887-1893).

Saint-Sorlin

LA FRATERNITÉ BUGEYSIENNE

Loge fondée le 20 juin 1879; transférée à Ambérieu en 1893.

VÉNÉRABLES : — (1880) Delorme, Philibert, bourrelier, maire de Saint-Sorlin, par Lagnieu, Ain; Maître. — (1881 à 1883) le même. — (1884) le même; Chevalier Kadosch. — (1885-1890) le

(1) Nous ne donnons l'indication des jours de réunion ou tenues que pour les loges existant encore actuellement. Quant aux loges tombées en sommeil, cette indication ne ous semb plus avoir aucun intérêt.

même. — (1891) Ellia, Marius, entrepreneur, à Sault-Brenaz, Ain ; Maître. — (1892) le même. — (1893) (Voir *Ambérieu*).

Temple : — Avenue de la Gare (1884-1892).

Statistique des 35 années :

Le département de l'Ain a compté, en tout, trois loges appartenant à l'obédience du Grand Orient de France ; deux fonctionnent actuellement.

AISNE

Laon

LES FRÈRES DU MONT-LAONNOIS

Loge fondée le 20 décembre 1867.

VÉNÉRABLES : — (1868) Bonnot, maître tanneur ; Maître. — (1869-1873) le même. — (1874) le même, conseiller municipal. — (1875-1877) le même. — (1878) Lecertisseur, propriétaire, adjoint au maire de La Fère, à La Fère ; Maître ; et pour la correspondance : Bonnot, propriétaire à Laon. — (1879) Bonnot, Charles-Emile-Eugène, propriétaire-rentier ; Maître. — (1880) le même. — (1881) Crépy, Emile, négociant ; Maître. — (1882 et 1883) le même. — (1884) Bonnot, Charles, comme ci-dessus. — (1885-1888) le même. — (1889) le même, maire. — (1890-1892) le même. — (1893) Gras, Auguste-Adrien, propriétaire, à Vaux-sous-Laon, Aisne ; Maître. — (1894) le même, faubourg de Vaux-sous-Laon ; et pour la correspondance : Gras-Brancourt, à Vaux-sous-Laon.

Temple : — 7, rempart Saint-Just (1874-1893).

Tenues actuelles : — Le 2e mercredi et le 4e dimanche du mois.

Château-Thierry

JEAN LAFONTAINE

Loge fondée le 23 janvier 1832.

VÉNÉRABLES : — (1862) Verette, principal du Collège ; Maître. — (1863 et 1864) le même ; Rose-Croix. — (1865) Lefèvre, pharmacien ; Maître. — (1866) le même. — (1867) Valentin, propriétaire ; membre du Conseil d'arrondissement ; Rose-Croix. — (1868) Cauley, négociant ; Chevalier Kadosch. — (1869) le même. — (1870-1876) aucun nom dans les annuaires. — (1877) Verette, principal honoraire. — (1878) le même. — (1879) le même, rue du Collège. — (1880) le même. — (1881) Fleury, architecte, avenue de la République ; Maître. — (1882) le même. — (1883) Tombée en sommeil.

Temple : — 7, rue Jean-Lafontaine (1879-1883).

Saint-Quentin

JUSTICE ET VÉRITÉ

Loge fondée le 20 juin 1879.

VÉNÉRABLES : — (1880) Thierry, Jean-Auguste, négociant en grains, 59, rue d'Orléans ; Maître. — (1881) Lecertisseur, Joseph-Magloire, propriétaire, adjoint au maire, à la Fère, Aisne ; Rose-Croix. — (1882-1894) le même.

Temple : — 21, boulevard du Huit-Octobre (1880-1894).

Tenues actuelles : — Le 3e jeudi du mois.

Soissons

PATRIE ET HUMANITÉ

Loge fondée en 1884.

VÉNÉRABLES : — (1884) Fournier, Octave-Auguste, docteur en médecine ; Maître. — (1885) le même. — (1886) le même, adjoint au maire ; Rose-Croix. — (1887) Mouton, Louis-Isidore, négociant en vins ; Maître. — (1888) le même. — (1889) Doumer, Paul, député de l'Aisne, 50, rue Mozart, à Paris-Passy ; Maître ; et pour la correspondance : Mouton, marchand de vins, à Soissons. — (1890) le même, ancien député, chef du cabinet de la Présidence de la Chambre, au Palais-Bourbon, à Paris ; même adresse pour la correspondance. — (1891) Waendendries, Paul, propriétaire ; Maître ; même adresse pour la correspondance. — (1892) Aucun nom dans l'annuaire, et même adresse pour la correspondance. — (1893) Debout, Joseph-Alphonse, entrepreneur de carrières, 3, rue du Port ; Maître ; et même adresse pour la correspondance. — (1894) le même ; et pour la correspondance : Mouton, marchand de vins.

Temple : — Saint-Paul-les-Soissons, route de Crouy (1884-1894).

Tenues actuelles : — Les 1er et 3e jeudis du mois.

Statistique des 35 années :

Le département de l'Aisne a compté, en tout, quatre loges appartenant à l'obédience du Grand Orient de France ; trois fonctionnent actuellement.

ALLIER

Moulins

L'EQUERRE

Loge fondée le 19 décembre 1866.

VÉNÉRABLES : — (1887) Ronchetti, Pierre, entrepreneur de travaux publics, boulevard du Champbonnet ; Rose-Croix. — (1888) le même, 7, rue du Vert-Galant. — (1889) Billaud, Louis, négociant ;

Maître. — (1890-1892) le même. — (1893) Péronneau, Henri-Georges, avocat; Maître. — (1894) le même.

Temple : — 17, rue Gaston (1887-1894).

Tenues actuelles : — Les 1er et 3e vendredis du mois.

Montluçon

UNION ET SOLIDARITÉ

Loge fondée le 1er juillet 1890.

VÉNÉRABLES : — (1891) Deslinières, Lucien, publiciste, directeur de *la Démocratie du Centre;* Maître. — (1892) Constans, Paul, négociant; Maître. — (1893 et 1894) le même, place Notre-Dame.

Temple : — Rue de Versailles, maison Guillot (1891-1894).

Tenues actuelles : — Les 1er et 3e samedis du mois.

Vichy

LA COSMOPOLITE DE VICHY

Loge fondée le 22 juin 1869.

VÉNÉRABLES : — (1869) Wallon, imprimeur-libraire ; Maître. — (1870) le même, route de Cusset. — (1871-1873) le même. — (1874) aucun nom dans l'annuaire. — (1875-1880) le même. — (1881) Dubois, marchand tailleur, à Cusset (Allier); Maître ; et pour la correspondance : Pélissier, 3, avenue de la Gare. — (1882) Pélissier, Joanny, négociant, 3, avenue de la Gare ; Maître. — (1883) Millet-Lacombe, François-Georges, docteur en médecine, 18, rue de Nîmes ; Rose-Croix. — (1884-1890) le même. — (1891) Poncet, Pierre, agent d'affaires, 10, rue Bournol; Maître. — (1892-1894) le même.

Temple : — Rue du Gros-Chêne (1876-1881). — Ancienne chapelle des Célestins (1882-1883). — Ancienne chapelle des Camaldules, route Thermale (1884). — Ancienne chapelle des Célestins, boulevard Victoria (1885-1893). — 55, boulevard Victoria (1894).

Tenues actuelles : Les 1er et 3e samedis du mois.

Statistique des 35 années :

Le département de l'Allier a compté, en tout, trois loges appartenant à l'obédience du Grand Orient de France; toutes les trois fonctionnent actuellement.

BASSES-ALPES

Digne

LES FRÈRES RÉUNIS

Loge fondée le 20 novembre 1867.

VÉNÉRABLES : — (1868) Cocourel, maître tailleur au 56e de ligne ; Maître. — (1869) le même. — (1870) aucun nom dans l'annuaire; mais pour la correspondance : Cotte, Paul, avocat. — (1871) Menc, maire à Chênerilles, par les Mées (Basses-Alpes); Maître. — (1872) aucun nom dans l'annuaire ; mais pour la correspondance : Blanc, maître cordonnier au 20e de ligne. — (1873) Revault d'Allonnes, sous-intendant militaire ; Rose-Croix. — (1874) Chaix, Prosper, banquier, 3, rue Saint-Charles; Maître. — (1875) le même, banquier et négociant. — (1876) aucun nom dans l'annuaire ; mais pour la correspondance : Guiraudy, secrétaire de la mairie. — (1877) Tombée en sommeil.

Temple : — Quartier des Fontainiers, maison Autrie (1871-1877).

Sisteron

LE RÉVEIL DU PARFAIT SILENCE

Loge fondée le 26 mars 1870.

VÉNÉRABLES : — (1870) Canton, Jacques, maréchal-ferrant; Maître. — (1871-1878) le même. — (1879) Turin, Amédée, marchand de nouveautés ; Maître. — (1880-1881) le même. — (1882) Canton, Jacques, comme ci-dessus. — (1883-1887) le même. — (1888) Nicolas, Henri, camionneur ; Maître : pour la correspondance : Canton, maréchal-ferrant. — (1889) le même ; et même adresse pour la correspondance. — (1890-1893) le même, 1, rue Saunerie, à Sisteron. — (1894) aucun nom dans l'annuaire.

Temple : — Rue de l'Evêché (1870-1893).

Tenues actuelles : — Le 1er samedi du mois.

Statistique des 35 années :

Le département des Basses-Alpes a compté, en tout, deux loges appartenant à l'obédience du Grand Orient de France; une seule fonctionnait encore en 1894, mais paraît près de tomber en sommeil.

HAUTES-ALPES

Gap

LES AMIS DES HAUTES-ALPES

Loge fondée le 1er mars 1883.

VÉNÉRABLES : — (1884) Arnoux, Joseph, rentier, avenue de Bonne ; Maître. — (1885) Blanc, Michel, militaire en retraite, commis de perception, 8, rue de la Retrache ; Maître. — (1886-1888) le même. — (1889) Euzière, Frédéric ✳, avocat, maire, conseiller général ; Maître. — (1890) Blanc, Michel, comme ci-dessus. — (1891) Vollaire, Hippolyte, chef de division à la préfecture ; Maître. — (1892) le même. — (1893) Blanc, Jean-Michel-Antoine, comme ci-dessus. — (1894) le même.

Temple : — 5, rue Neuve (1884-1888). — Rue de la Blache, maison Chabrand (1889-1893). — Rue de l'Abattoir (1894).

Tenues : — 1er et 3e samedis, du 1er avril à fin octobre, et 1er samedi et 3e dimanche, du 1er novembre à fin mars.

Statistique des 35 années :

Le département des Hautes-Alpes n'a compté et ne compte actuellement que cette loge, appartenant à l'obédience du Grand Orient de France.

ALPES-MARITIMES

Nice

LA FRANCE DÉMOCRATIQUE

Loge fondée le 22 janvier 1887.

VÉNÉRABLES : — (1887) Fricero fils, Paul-Jacques, marchand-tailleur, 60, rue Geoffredo ; Maître. — (1888) le même, 3, place Masséna ; Chevalier Kadosch. — (1889 et 1890) le même. — (1891) Gaffié, Gustave, fabricant de gants, 5, rue Paradis ; Chevalier Kadosch. — (1892) le même ; Prince du Royal-Secret. —(1893) le même ; Trente-Troisième. — (1894) le même.

Temple : — 12, rue Chauvain (1887-1889). — 4, rue Adélaïde, et 2, rue de Russie, galeries vitrées (1890-1894).

Tenues actuelles : — Tous les jeudis.

LA PHILOSOPHIE COSMOPOLITE

Loge fondée le 3 août 1863.

VÉNÉRABLES : — (1864) Fontaine, propriétaire, villa Fontaine, rue Chauvin ; Chevalier Kadosch. — (1865-1870) le même. — (1871) Brousse, capitaine au long cours, propriétaire, villa Saint-Georges, au Raij, Nice ; Rose-Croix. — (1872) le même. — (1873) Fontaine, comme ci-dessus, 35, boulevard Dubouchage. — (1874) le même ; Trente-Troisième. — (1875) Delacroix, ingénieur des Ponts et Chaussées ; Maître. — (1876 et 1877) le même. — (1878) le même, Edmond, ingénieur des Ponts et Chaussées en retraite. — (1879) le même, 17, rue du Paillon. — (1880) Chauvain fils, propriétaire du Grand-Hôtel Chauvain ; Maître. — (1881) le même. — (1882) le même, rue Alberti, villa Flore ; Rose-Croix. — (1883) Bilbaut, Louis, entrepreneur de travaux publics ; Maître. — (1884-1887) le même, 4, rue Assalit. — (1888-1890) le même, 29, rue Assalit. — (1891) Jaume, Eugène, négociant, 46, avenue de la Gare ; Maître. — (1892-1894) le même.

Temple : — 9, rue Chauvin (1851-1874). — Rue Beaulieu, maison Vial (1875-1882). — 10, rue Biscarra, maison Vial (1883-1894).

Tenues actuelles : — Les 2e et 4e mercredis du mois.

Antibes

L'ECOLE DU PROGRÈS

Loge fondée le 15 mai 1861.

VÉNÉRABLES : — (1861) Aubert, instituteur supérieur ; Maître. — (1862) le même : Rose-Croix. — (1863) Fouques, négociant, juge au tribunal de commerce, Maître. — (1864) Cochois, négociant ; Rose-Croix. — (1865) Féraud, maître d'hôtel ; Maître. — (1866) le même. — (1867) Gerlowski, capitaine retraité. — (1868) le même ✲, Rose-Croix. — (1869) Cochois, négociant, armateur ; Rose-Croix. — (1870) Gansard, constructeur de navires ; Maître. — (1871) Tombée en sommeil.

Cannes

LES AMIS DE LA SCIENCE

Loge fondée le 18 janvier 1877.

VÉNÉRABLES : — (1877) Boulade, négociant, 31, rue d'Antibes ; Maître. —(1878) Bonnefois, Thomas, jardinier, 8, rue de la Gare-des-Marchandises ; Maître. — (1879) Ferran, Antoine, libraire, 61, rue d'Antibes ; Maître. — (1880) Fromont, fumiste, 16, rue de Fréjus ; Maître. — (1881) le même. — (1882) Conté, Maurice, négociant, 19, rue d'Antibes ; Maître. — (1883) le même. — (1884) le même, représentant de commerce. — (1885-1887) le même. — (1888 et 1889) le même, négociant, 17, rue d'Antibes. — (1890) le même, conseiller municipal. — (1891) le même ; Chevalier Kadosch. — (1892) le même, ✠ ; Prince du Royal-Secret. — (1893) le même. — (1894) le même ; Trente-Troisième.

Temple : — Ancien chemin de Vallauris (1877-1882). — 19, rue de Châteaudun (1883-1891). — 2, rue du Théâtre (1892 à 1894).

Tenues actuelles : — Tous les mercredis.

L'ECOLE DES MOEURS

Loge fondée le 6 janvier 1807 ; transférée à Vallauris en 1861.

VÉNÉRABLES : — (1860) Mailliet ; Maître, à l'Ile Sainte-Marguerite (Var). — (1861) Voir *Vallauris*.

Grasse

LA CONCORDE

Loge fondée le 13 septembre 1880.

VÉNÉRABLES : — (1882) Bravet, Placide, charpentier-mécanicien ; Maître. — (1883) le même. — (1884) le même, Rose-Croix. — (1885) Sozio, Honoré-Joseph, parfumeur ; Maître. — (1886) le même, avenue Sainte-Lorette. — (1887-1891) le même. — (1892) Tombée en sommeil.

Temple : — 15, avenue Sainte-Lorette (1882 et 1883). — Rue de la Délivrance, ancienne école municipale (1884-1892).

LA NOUVELLE AMITIÉ

Loge fondée le 21 novembre 1862.

VÉNÉRABLES : — (1863) Luce, propriétaire ; Maître ; et pour la correspondance : Lhérisson, serrurier, place de la Poissonnerie. — (1864) le même. — (1865) le même, Rose-Croix, membre du Conseil d'arrondissement ; et pour la correspondance : Guillon, avenue Sainte-Lorette. — (1866) Guerby, professeur de mathématiques au

collège; Rose-Croix. — (1867) le même. — (1868) Raynaud ✻, commandant en retraite; Rose-Croix. — (1869 et 1870) le même. — (1871) Roustan, docteur en médecine; Rose-Croix. — (1872) Tombée en sommeil.

Vallauris

L'ECOLE DES MOEURS

Loge fondée le 6 janvier 1807; précédemment à l'orient de Cannes.

VÉNÉRABLES : — (1861) Gazan, négociant, parfumeur; Maître. — (1862) Hugues, distillateur; Maître. — (1863 et 1864) Gazan, comme ci-dessus. — (1865) le même; Rose-Croix. — (1866) Gaunet, négociant; Maître. — (1867) Gazan, Victor, négociant; Rose-Croix. — (1868-1871) le même. — (1872) le même, juge au tribunal de commerce d'Antibes. — (1873) le même. — (1874) Raibaud, Jean, directeur de l'école communale; Maître. — (1875) le même. — (1876) Lions, boulanger; Maître. — (1877 et 1878) le même, Jean-Antoine. — (1879) Tombée en sommeil.

Temple : — 6, rue de la Roque (1875-1879).

Statistique des 35 années :

Le département des Alpes-Maritimes a compté, en tout, sept loges appartenant à l'obédience du Grand Orient de France; trois fonctionnent actuellement.

ARDÈCHE

Annonay

CONCORDE ET PERSÉVÉRANCE

Loge fondée le 14 mai 1880.

VÉNÉRABLES : — (1881) Guibert, Armand-Williams, architecte-ingénieur de la ville d'Annonay; Maître. — (1882 et 1883) le même. — (1884) Kramer, Franki, négociant, maire d'Annonay, conseiller général; Maître. — (1885) Guibert, Armand-Williams, architecte; comme ci-dessus. — (1886) le même; Rose-Croix. — (1887) le même; Chevalier Kadosch. — (1888 et 1889) le même. — (1890) Kramer, Franki, comme ci-dessus. — (1891) le même, ✻. — (1892-1894) le même.

Temple : — 9, rue de la Croizette (1881-1894).

Tenues actuelles : — Le 2e mercredi du mois.

Aubenas

L'ESPÉRANCE

Loge fondée le 28 juin 1867.

VÉNÉRABLES : — (1868) Coye, Ferdinand, commis-négociant; Maître. — (1869-1871) le même. — (1872) Deguilhem, propriétaire et négociant en soies, au pont d'Aubenas; Maître. — (1873) le même. — (1874) Coye, Ferdinand, commis-négociant; Maître. — (1875) Tombée en sommeil.

Temple : — Maison Rivière (1873-1875).

Le Teil

LES AMIS DES DEUX RIVES

Loge fondée le 21 octobre 1888.

VÉNÉRABLES : — (1889) Domaine, Henri, conducteur des ponts et chaussées, à Bourg-Saint-Andéol; Maître. — (1890) le même. (1891) — Dindeau, Charles-Jacques, ancien sous-préfet, à Largentière, Ardèche; Rose-Croix; et pour la correspondanee : Gherguy, receveur des contributions indirectes, à Montélimar, Drôme. — (1892) Ménard, Louis-Clément, marchand de vins, à Viviers, Ardèche; Maître; et pour la correspondance : Bonhomme, négociant, à Viviers. — (1893 et 1894) le même, à Viviers.

Temple : — Au Teil (1889-1894).

Tenues actuelles : — Le 2e dimanche du mois.

Tournon

LA PARFAITE ÉGALITÉ

Loge fondée le 21 avril 1834.

VÉNÉRABLES : — (1860) Rousson, avoué; Maître. — (1861-1863) le même. — (1864) le même; Rose-Croix. — (1865) Moutin, avoué; Maître. — (1866) le même. — (1867) Brès, avoué; Rose-Croix. — (1868-1873) le même. — (1874) Tombée en sommeil.

Temple : — Place des Capucins (1871-1874).

Statistique des 35 années :

Le département de l'Ardèche a compté, en tout, quatre loges appartenant à l'obédience du Grand Orient de France; deux fonctionnent actuellement.

ARDENNES

Charleville

LA FRATERNITÉ

Loge fondée le 8 février 1880.

VÉNÉRABLES : — (1880) Devies, marchand de grains, rue Forest; Maître. — (1881) le même. — (1882) Bourguignon, Paul, représentant de commerce; Maître; et pour la correspondance : Bourguignon-Richard. — (1883) le même; et pour la correspondance : Bourguignon, négociant, 12, rue de Flandre. — (1884) Corneau, Georges, rentier; Rose-Croix; et pour la correspondance : J. Gouverneur, 5, rue Saint-Mathieu. — (1885 et 1886) le même, Chevalier Kadosch. — (1887) le même, journaliste. — (1888) Lartigue, Louis-Jules, propriétaire, conseiller général, maire de Givet, au château de Massembre, près Givet, Ardennes; Chevalier Kadosch; et même adresse pour la correspondance. — (1889) le même; et pour la correspondance : Becker, 17, boulevard Gambetta. — (1890) le même; et pour la correspondance : le

ıême, 30, rue Tivoli. — (1891) le même, Inquiiteur Inspecteur Commandeur. — (1892) le même, ⚕, vice-président du conseil général. — (1893) le ıême, ✲. — (1894) le même, Trente-Troisième ; t même adresse pour la correspondance.

Temple : — Rue du Mont-Joly (1880 et 1881). — 0, rue de Tivoli (1882-1894).

Tenues actuelles : — D'avril à septembre, le 2e ɜudi du mois, à 8 heures du soir ; d'octobre à mars, ɜ 3e dimanche, à 2 heures.

Sedan

ÉGALITÉ, JUSTICE, PROGRÈS

Loge fondée en 1881.

VÉNÉRABLES : — (1882) Guittard, Louis, teintuier, 20, faubourg de la Cassine ; Maître. — (1883) e même. — (1884) Damuzeaux, Emile, constructeur de machines, à Balan, près Sedan ; Rose-Croix. — (1885 et 1886) le même. — (1887) le nême ; Chevalier Kadosch. — (1888) Laurans, Abdon, négociant en draperies, 6, rue Rovigo ; Maître. — (1889) le même. — (1890) Damuzeaux, Emile, comme ci-dessus. — (1891-1894) le même.

Temple : — A Saint-Bernard, lieu dit Ancien Corps-de-garde-de-la-Rochette (1882-1894).

Tenues actuelles : — Le 2e dimanche du mois, à 2 heures de l'après-midi.

Statistique des 35 années :

Le département des Ardennes a compté, en tout, deux loges appartenant à l'obédience du Grand Orient de France ; toutes deux fonctionnent actuellement.

ARIÈGE

Foix

LA FRATERNITÉ LATINE

Loge fondée le 25 août 1884.

VÉNÉRABLES : — (1885) Vayssière, Louis, commis principal des Contributions indirectes ; Maître. — (1886) le même. — (1887) Grégoire, Jules-Martial, avocat, conseiller de préfecture ; Maître. — (1888) le même. — (1889) Delpech, Noël-Auguste, professeur au Lycée ; Maître. — (1890 et 1891) le même. — (1892) Galy, Albert, vice-président du Conseil de préfecture ; Maître. — (1893) le même. — (1894) Delpech, Auguste, sénateur de l'Ariège ; Rose-Croix.

Temple : — Rue Villeneuve (1885) ; rue Villeneuve prolongée (1886-1894).

Tenues actuelles : — Les 2e et 4e samedis du mois.

Pamiers

L'UNION DÉMOCRATIQUE

Loge fondée le 5 avril 1892.

VÉNÉRABLES : — (1893) Vergé, Joseph, professeur au collège ; Maître ; et pour la correspondance : Adolphe Pons, rue du Touronc. — (1894) le même ; et pour la correspondance : le même, avenue de la Gare.

Temple : — Rue des Carmes (1893 et 1894).

Tenues actuelles : — Aucun annuaire n'indique les jours.

Saint-Girons

LA PYRÉNÉENNE DU MONT-VALLIER

Loge fondée le 31 juillet 1863.

VÉNÉRABLES : — (1864) Rives, avoué ; Maître. — (1865-1867) le même. — (1868) Bonnet, Marsal, conducteur des ponts et chaussées ; Maître. — (1869) le même. — (1870) Monnereau, avoué ; Maître. — (1871) Laffont, banquier ; Maître. — (1872) Auziès, limonadier ; Maître. — (1873) Tariol, coiffeur ; Maître. — (1874) Tombée en sommeil.

Temple : — Route Nationale, maison Bigourdan (1874).

Statistique des 35 années :

Le département de l'Ariège a compté, en tout, trois loges appartenant à l'obédience du Grand Orient de France ; deux fonctionnent actuellement.

AUBE

Troyes

L'UNION FRATERNELLE

Loge fondée le 27 mai 1850.

VÉNÉRABLES : — (1860) Saussier, négociant ; Maître. — (1861) le même. — (1862) Argence, maire ; Maître ; et pour la correspondance : Tabournel, contrôleur du timbre. — (1863) le même, ✲ avocat, maire, membre du Conseil général. — (1864) le même. — (1865-1868) le même ; et pour la correspondance : Bloch, contrôleur des contributions directes. — (1869) Petitdidier, horloger ; Maître. — (1870) Cieutat, chef d'institution ; Maître. (1871-1873) le même. — (1874) Dessirier, directeur de l'usine à gaz, membre du tribunal de commerce ; Maître. — (1875) Petitdidier, comme ci-dessus. — (1876) Dessirier, directeur de l'usine à gaz ; Maître. — (1877 et 1878) le même. — (1879) le même, 18, Mail de la Madeleine. — (1880) le même. — (1881) Carraud, Jules, droguiste, 1, rue du Temple ; Maître. — (1882) Dessirier, Louis, rentier ; Maître. — (1883) Miot, chamoiseur ; Maître. — (1884) Chappotin, Achille, architecte ; Maître. — (1885-1890) le même. — (1891) le même, 5, rue Montée-des-Changes. — (1892-1894) le même.

Temple : — 3, rue de la Montée des Changes (1860-1894).

Tenues actuelles : — Le 2e et le dernier mercredis du mois.

Statistique des 35 années :

Le département de l'Aube n'a compté et ne compte qu'une seule loge appartenant à l'obédience du Grand Orient de France, laquelle fonctionne actuellement.

AUDE

Carcassonne

LES VRAIS AMIS RÉUNIS

Loge fondée le 16 avril 1862.

VÉNÉRABLES : — (1862) Leroy, arquebusier; Maître. — (1863) le même. — (1864) Fafeur, fondeur; Maître. — (1865) Espesel, employé de commerce; Maître; et pour la correspondance : Leroy, 12, rue des Carmes. — (1866) le même. — (1867) Leroy, arquebusier, 12, rue des Carmes; Rose-Croix. — (1868) Espesel, comme ci-dessus. — (1869) le même, rue Napoléon. — (1870) Tombée en sommeil.

Réveillée en 1880.

(1880) Teisseire, distillateur-liquoriste, rue Barbès; Maître. — (1881) le même, 32, rue de la Grille. — (1882) le même. — (1883) Durand, Marius, représentant de commerce, 24, rue de Laprade; Maître. — (1884) le même. — (1885) Lavergne, Modeste, liquoriste, 7, place aux Herbes; Maître. — (1886 et 1887) le même — (1888) le même; Rose-Croix. — (1889) le même. — (1890) Rousset, Léopold-Guillaume-Antoine, arbitre près le tribunal de commerce, 46bis, rue du Marché; Rose-Croix. — (1891) le même. — (1892) le même, conseiller municipal, conseiller d'arrondissement. — (1893) Lavergne, François, comptable, 24, rue de Laprade; Maître. — (1894) le même (décédé).

Temple : — 12, rue des Carmes (1865-1870). — 22, rue du Pont-Vieux (1880). — Place Sainte-Cécile (1881). — 5, boulevard Saint-Michel, ancien Casino (1882-1883). — 5, boulevard Barbès, ancien Casino (1884-1888). — 3, rue de l'Orient (1889-1894).

Tenues actuelles : — Tous les samedis.

Castelnaudary

LES AMIS DU PROGRÈS

Loge fondée le 11 juin 1871.

VÉNÉRABLES : — (1871) Lagarde, conducteur de la voie ferrée; Maître; et pour la correspondance : Hippolyte Bringuier, limonadier — (1872) Garric, Louis, maire de Castelnaudary, membre du Conseil général de l'Aude. — (1873) Fabars, avoué près le tribunal civil; Maître. — (1874) Marty, Simon, entrepreneur; Maître; et pour la correspondance : Hippolyte Bringuier, limonadier. — (1875) le même, architecte. — (1876) le même, entrepreneur de travaux publics. — (1877) Tombée en sommeil.

Temple : — Rue Neuve-du-Port (1871-1877).

Lézignan

L'ECOLE DE LA VERTU

Loge fondée le 10 mars 1856.

VÉNÉRABLES : — (1860) Vigou, lieutenant retraité, directeur des postes; Maître. — (1861) le même, directeur des postes en retraite à Villedaigne, par Lézignan. — (1862-1872) le même. — (1873) le même; Rose-Croix. — (1874 et 1875) le même. — (1876-1878) le même, à Villedaigne, par Raissac, Aude. — (1879) Mas, Etienne, propriétaire à Conilhac, par Lezignan; Maître. — (1880-1882) le même, négociant en vins. — (1883) Vidal, Léopold, limonadier, à Conilhac; Maître. — (1884) le même — (1885) Pomès, Ph.-Jean-Marie, comptable, maison Roussel et Cie; Maître. — (1886-1888) le même. — (1889) Tombée en sommeil.

Temple : — Maison Gaïsset (1875). — 113, route nationale de Carcassonne (1876-1882). — Rue du Quatre-Septembre (1883 et 1884). — Rue du Vingt-Deux-Septembre (1885-1887).

Limoux

L'ALLIANCE FRATERNELLE

Loge fondée le 31 juillet 1880.

VÉNÉRABLES : — (1881) Peyre, Noël, négociant en vins; Maître. — (1882-1887) le même. — (1888) Tombée en sommeil.

Temple : — 6, rue de l'Officialité (1881 et 1882). — 21, rue Blanquerie (1883-1888),

Narbonne

L'INDÉPENDANTE

Loge fondée le 21 novembre 1884.

VÉNÉRABLES : — (1885) Simonin, Justin-Antoine, peseur public; Maître. — (1886 et 1887) le même, 12, rue de la Comédie. — (1888) le même, peseur-juré. — (1889) Fulbert, négociant, 17, boulevard de la Liberté; Maître. — (1890) Simonin, comme ci-dessus. — (1891) le même, propriétaire. — (1892) Tombée en sommeil.

Temple : — 3, rue du Pont (1885-1889). — 64, boulevard Gambetta, maison Senilla (1890-1892).

LA LIBRE PENSÉE

Loge fondée le 21 janvier 1881.

VÉNÉRABLES : — (1881) Gaillard, Pierre, négociant, place de la Trinité; Maître. — (1882) Fages, Louis, architecte de la ville; Maître. — (1883) Lyon, Gentil, marchand confectionneur; Maître. — (1884) le même, marchand tailleur, place de

l'Hôtel-de-Ville. — (1885) le même. — (1886) Bouis, Albert, pharmacien, 5, place Voltaire ; Maître. — (1887) Fabre, Gustave, pharmacien, 25, rue de la République ; Maître. — (1888 et 1889) le même. — (1890) Bergère, Charles-Désiré, capitaine adjudant-major au 100e régiment de ligne, 9, rue Kléber ; Maître. — (1891) le même ✡. — (1892) le même, Rose-Croix. — (1893) le même, Chevalier Kadosch. — (1894) Fabre, Gustave, comme ci-dessus, adjoint au maire, juge au Tribunal de commerce ; Rose-Croix.

Temple : — Rue du Pont, café Français (1881 et 1882). — Petite rue Saint-Paul, porte de Perpignan (1883-1885). — 14, rue Arago (1886-1891). — 9, boulevard Gambetta (1892-1894).

Tenues actuelles : — Tous les jeudis. — Tenue extraordinaire, le 1er dimanche du 2e mois de chaque trimestre : février, mai, août et novembre.

Statistique des 35 années :

Le département de l'Aude a compté, en tout, six loges appartenant à l'obédience du Grand Orient de France ; deux fonctionnent actuellement.

AVEYRON

Rodez

LA PARFAITE UNION

Loge fondée le 19 juin 1762.

Vénérables : — (1860) Coc, docteur-médecin, 24, rue Saint-Just ; Maître. — (1861) le même. — (1862) Boubal, avocat ; Maître. — (1863-1867) le même. — (1868) Tombée en sommeil.

Reconstituée le 8 octobre 1888.

(1889) Cœurdroit, Charles-Alexandre, agent-voyer en chef du département ; Maître ; et pour la correspondance : Champagneur, ancien notaire, 1, rue Lebon. — (1890 et 1891) le même. — (1892) Vergely, François-Auguste, conducteur des ponts-et-chaussées ; Maître ; et pour la correspondance : Borde, Emile, 26, rue Saint-Just. — (1893) le même. — (1894) le même, conseiller municipal, rue Raynal.

Temple : — 24, rue Saint-Just (1860-1867). — Rue Réteilles (1889 et 1890). — Rue Carnus (1891-1894).

Tenues actuelles : — Les 1er et 3e mercredis du mois.

Decazeville

LA FRATERNITÉ FRANÇAISE

Loge fondée le 12 mai 1892.

Vénérables : — (1893) Fraissinet, Antoine, forgeron, propriétaire, quartier du Crucifix ; Maître. — (1894) le même.

Temple : — Chemin du Soulacrebaz (1893 et 1894).

Tenues actuelles : — Le 15 et le 30 de chaque mois.

Millau

UNION, TRAVAIL ET LIBERTÉ

Loge fondée le 16 avril 1879.

Vénérables : — (1880) Abric, Ernest, notaire ; Maître. — (1881) le même, maire. — (1882-1884) le même. — (1885) Galtier, Eugène, rentier, boulevard de l'Ayrolles ; Maître. — (1886) Espy, Pierre, conducteur de la voie au chemin de fer du Midi ; Maître. — (1887) Artières père, Maurice, industriel ; Maître. — (1888) le même. — (1889) De Carbon-Ferrières, Jean-Adrien-Henri-Daniel, inspecteur-adjoint des forêts ; Maître. — (1890) le même ; et pour la correspondance : Artières, Maurice, 8, rue du Pont-de-Fer. — (1891) le même. — (1892) Marion, Jules, agent-voyer d'arrondissement ; Maître. — (1893) Gasson, Georges, receveur particulier des finances ; Maître. — (1894) le même.

Temple : — Faubourg du Barry, maison Artières (1880-1883). — Boulevard de l'Ayrolles, maison Galtier (1884-1888). — 18, rue Peyrollerie (1889). — Boulevard Richard (1890-1894).

Tenues actuelles : — Les 1er et 3e mardis du mois.

Saint-Affrique

L'INTIME UNION

Loge fondée le 24 mai 1882.

Vénérables : — (1883) Cassan, Gustave, sous-préfet ; Maître ; et pour la correspondance : Verdeil-Fleury, aux Trois-Ponts. — (1884) le même. — (1885) Espitalier, Joseph, receveur particulier des finances ; Maître. — (1886 et 1887) le même. — (1888) Cambon, Auguste-Eugène-Edouard, propriétaire ; Maître ; et pour la correspondance : Sambucy, Camille. — (1889 et 1890) le même. — (1891) Grand-Pilande, Eugène, manufacturier, adjoint au maire ; Maître ; et même adresse pour la correspondance. — (1892) le même, 1er adjoint au maire. — (1893 et 1894) le même.

Temple : — A Traupont (1883-1894).

Tenues actuelles : — Les 1er samedis du mois et les veilles de foire.

Statistique des 35 années :

Le département de l'Aveyron a compté, en tout, quatre loges appartenant à l'obédience du Grand Orient de France ; les quatre fonctionnent actuellement.

BOUCHES-DU-RHONE

Marseille

LES AMIS DU TRAVAIL

Loge fondée le 30 juin 1882.

Vénérables : — (1882-1883) Blache, Charles-

Paul, conducteur-chef au chemin de fer P.-L.-M., 19, rue Bleue ; Maître. — (1884) le même, Rose-Croix. — (1885) le même, Groupe scolaire. — (1886) le même, mécanicien, 126, chemin de Ste-Marthe ; Chevalier Kadosch. — (1887) le même. — (1888) Ducreux, Louis-Antoine-Alfred, négociant, consul du Paraguay, 28, boulevard National ; Maître. — (1889) le même. — (1890) Blache, comme ci-dessus. — (1891) Marin, Jean-Baptiste, ébéniste, 92, rue Belle-de-Mai ; Maître. — (1892) Ducreux, comme ci-dessus, conseiller d'arrondissement. — (1893) Nolane, Léon, imprimeur, 135, boulevard National ; Maître. — (1894) Blache, Charles-Paul, retraité du P.-L.-M., 1, rue Séry, Belle-de-Mai ; Chevalier Kadosch.

Temple : — 24, rue Piscatoris (1883). — 17, traverse des Victimes, Belle-de-Mai (1884-1889). — 5, impasse Honnorat (1890-1894).

Tenues actuelles : — Les 1[er] et 3[e] dimanches du mois, à 3 heures du soir ; les 2[e] et 4[e] samedis, à 9 heures du soir.

LE BON DROIT

Loge fondée le 2 juin 1862.

Vénérables : — (1862) Struve, peintre, 128, grand chemin de Toulon ; Rose-Croix. — (1863) Augier, employé des postes, 33, rue Neuve ; Rose-Croix. — (1864) Roumieu, tonnelier, 16, rue de l'Olivier ; Maître. — (1865) Augier, 4, rue des Bons-Enfants ; Rose-Croix. — (1866) Rochu, facteur-chef à l'administration des postes, 52, rue Ferrari ; Maître. — (1867) le même. — (1868) Boubée, commis-négociant, agent chef de la cité ouvrière, rue de Paradis ; Rose-Croix. — (1869) le même, gérant de la cité ouvrière. — (1870) Milhaud, fabricant de chapeaux ; Maître. — (1871) Tombée en sommeil.

Temple : — 24, rue Piscatoris (1870).

LES CHEVALIERS DE LA PALESTINE

Loge du Rite de Memphis, admise au sein du Grand Orient, le 7 décembre 1862.

Vénérables : — (1863) Estienne, négociant, 27, rue de l'Union ; Chevalier Kadosch. — (1864) le même, 20, rue Petit-Saint-Jean. — (1865) Mosser, propriétaire, 8, rue Pythagore ; Chevalier Kadosch. — (1866) Tombée en sommeil.

L'AURORE DU PROGRÈS

Loge fondée le 18 décembre 1882.

Vénérables : — (1883) Soleil, receveur-buraliste, 3, rue Château-Payan ; Rose-Croix. — (1884) Tombée en sommeil.

Temple : — 24, rue Piscatoris (1883-1884).

LA PAIX

Loge fondée le 24 février 1863.

Vénérables : — (1863) Lavit, docteur-médecin ; Trente-Troisième. — (1864) Chevalier, négociant, 44, place Saint-Michel ; Rose-Croix. — (1865) le même. — (1866 et 1867) le même ; Chevalier Kadosch. — (1868) Fay, négociant, rue Petit-Saint-Jean ; Rose-Croix. — (1869) Sicaud, ingénieur civil, 29, rue des Bons-Enfants ; Maître. — (1890) le même, 28, cours Julien ; Rose-Croix. — (1891) le même, propriétaire. — (1872) le même, 29, rue des Bons-Enfants ; Chevalier Kadosch. — (1873) le même. — (1874) Tombée en sommeil.

Temple : — 24, rue Piscatoris (1870-1874).

LA PARFAITE SINCÉRITÉ

Loge fondée le 27 juin 1767.

Vénérables : — (1860) Pascal fils aîné, entrepreneur des transports maritimes ; Maître (pour la correspondance : Parfait, 24, rue Piscatoris). — (1861) le même, propriétaire ; Rose-Croix. — (1862) Saunier, maître de forges, 7, rue de la Croix ; Chevalier Kadosch. — (1863 et 1864) le même. — (1865) Petit-Gilles, mécanicien, 100, cours Gouffé ; Rose-Croix. — (1866) Saunier, maître forgeron de marine, 7, rue de la Croix ; Chevalier Kadosch. — (1867) Guiran ✲, capitaine retraité, commissaire administratif des chemins de fer, 156, rue Consolat ; Rose-Croix. — (1868) le même, 4, rue de la Conception. — (1869) le même. — (1870) Fopiano, légiste, propriétaire, 11, rue Saint-Ferréol ; Chevalier Kadosch. — (1871) Saunier, maître de forges, 6, rue de la Croix ; Chevalier Kadosch. — (1872) le même. — (1873) le même, entrepreneur de travaux publics, 41, rue de la République. — (1874) le même. — (1875) Miral, Pierre, plâtrier, 93, rue Bergère ; Maître. — (1876 et 1877) le même. — (1878) Gambini, Ernest, employé de commerce ; Maître. — (1879) le même. — (1880) le même, 26, chemin de Saint-Giniez, A. — (1881) Nicolas Estier, avocat, 29, rue de la République ; Rose-Croix. — (1882) Gambini, Ernest, publiciste, 1, rue Florac ; Maître. — (1883) le même. — (1884) Miral, Pierre, comme ci-dessus, 28, rue Château-Payan. — (1885) le même ; Chevalier Kadosch. — (1886) le même. — (1887) Nugue, Maurice, marchand de glaces, 76, vieux chemin de Rome ; Chevalier Kadosch. — (1888) Bertrand, Mathurin, boucher, 3, rue Montgrand ; Rose-Croix. — (1889) Ribes, Simon, négociant, 93, rue de la République ; Chevalier Kadosch. — (1890) le même. — (1891) Morpurgo, Joseph-Lazare, inspecteur d'assurances, 102, rue Dragon ; Chevalier Kadosch. — (1892 et 1893) le même. — (1894) Monnier, Marius-Joseph, fabricant de corsets, 36, rue de Rome ; Rose-Croix.

Temple : — 24, rue Piscatoris (1860-1894).

Tenues actuelles : — Tous les samedis.

LA PARFAITE UNION

Loge fondée le 10 janvier 1863.

VÉNÉRABLES : — (1863) Signoret, rentier, boulevard de l'Eglise, quartier d'Endoume ; Maître. — (1864) le même ; Rose-Croix. — (1865) Chaix, pharmacien ; Maître. — (1866) Pierre, négociant en vins ; Rose-Croix. — (1867) Viochot, comptable, 4, rue Sainte-Félicité ; Maître. — (1868) aucun nom de Vénérable dans l'Annuaire ; mais cette indication pour la correspondance : Chaix, 262, rue Paradis. — (1869) Pierre, négociant en vins, 107, rue Sainte ; Rose-Croix. — (1870) Chaix, pharmacien, 262, rue Paradis ; Maître. — (1871) le même. — (1872) Francoul, marin, 2, rue Servian ; Maître. — (1873) Sénéchal, vannier, 37, rue Goudard ; Maître. — (1874) le même. — (1875) le même, 13, boulevard Mérentié ; Chevalier Kadosch. — (1876) le même. — (1877) Arnaud, Félix, employé de commerce, 82, rue Consolat ; Rose-Croix. — (1878-1880) le même. — (1881) le même, 4, rue Lejeune ; Chevalier Kadosch. — (1882 et 1883) le même. — (1884) le même, 56, avenue du Prado. — (1885) le même, comptable. — (1886) le même, marchand-tailleur. — (1887) le même. — (1888) Fenouille, Henri-Marius, entrepreneur de peinture, 24, rue Piscatoris ; Rose-Croix. — (1889) Plumel, Alexandre, dessinateur, 8, rue Rouvière ; Chevalier Kadosch. — (1890) Nicolas, Louis-Alexandre, défenseur agréé, 16 et 18, rue Pavé-d'Amour ; Rose-Croix. — (1891) le même. — (1892) le même, conseiller général ; Chevalier Kadosch. — (1893) le même ✠. — (1894) le même, 16, rue Colbert.

Temple : — 3, place de la Croix, quartier d'Endoume (1865-1869). — 49, boulevard du Musée (1870 et 1871). — 24, rue Piscatoris (1872-1894).

Tenues actuelles : — Tous les jeudis.

LE PHARE DE LA RENAISSANCE

Loge fondée le 21 février 1859.

VÉNÉRABLES : — (1860) A. Baille, négociant, 141, boulevard Longchamps ; Inquisiteur Inspecteur Commandeur. — (1861) le même. — (1862 et 1863) le même, ancien négociant, 42, rue Fortunée. — (1864) Pacini, tapissier, 19, quai du Canal ; Rose-Croix. — (1865) Baille, comme ci-dessus, 50, rue Fortunée. — (1866 et 1867) le même, ancien négociant, 10, boulevard Baille. — (1868) Aufraise, bijoutier, 1, rue Paradis ; Maître. — (1869) Raybaud, lithographe ; Rose-Croix. — (1870) Nugue, miroitier ; Maître. — (1871) le même, 65, rue Paradis. — (1872-1875) le même. — (1876) Barthelet, Edmond, négociant, 16, rue de Rome ; Maître. — (1877 et 1878) le même. — (1879) Nugue, Maurice, comme ci-dessus. — (1880) Balanger, Alphonse, 10, rue des Fabres ; Chevalier Kadosch. — (1881) Nugue, Maurice, comme ci-dessus, 76, vieux chemin de Rome ; Rose-Croix. — (1882-1884) le même. — (1885-1893) le même ; Chevalier Kadosch. — (1894) le même ; Inquisiteur Inspecteur Commandeur.

Temple : — 24, rue Piscatoris (1869-1894).

Tenues actuelles : — Tous les mardis, à 9 heures du soir.

LA RÉFORME

Loge fondée le 16 janvier 1868.

VÉNÉRABLES : — (1869) Brochier, ingénieur civil, 42, boulevard du Musée ; Maître. — (1870) le même. — (1871) Beuzet, négociant, 56, rue Paradis ; Maître. — (1872) Beuret, gérant du dépôt des Mines de la Mulatière, 31, rue Paradis ; Maître. — (1873) le même. — (1874) En cette année, la loge voit son effectif très réduit et entame des pourparlers pour fusionner avec une autre. — Fusion en 1875 avec la loge *la Vérité*, et dès lors les deux réunies prennent le titre de loge la *Vérité et Réforme*.

Temple : — 49, boulevard du Musée (1868-1871). — 24, rue Piscatoris (1872-1874).

LA RÉUNION DES AMIS CHOISIS

Loge fondée le 18 juillet 1801.

VÉNÉRABLES : — (1860) Pierson, docteur-médecin, 23, rue Thubaneau ; Ch. Kadosch. — (1861) le même. — (1862) Gabanon, 24, rue Sainte-Victoire ; Rose-Croix. — (1863) Gibon, entrepreneur de travaux publics, 80, rue Nau ; Chevalier Kadosch. — (1864) Benoît, propriétaire, 98, rue Terrusse ; Chevalier Kadosch. — (1865) le même. — (1866) le même, 104, rue Terrusse. — (1867) Gaston Crémieux, avocat, 4, rue de Rome ; Rose-Croix. — (1868) le même. — (1869) Laugier, docteur-médecin, 8, cours Belzunce ; Maître. — (1870) Honnorat, entrepreneur de peinture, 14, rue Neuve-Saint-Martin ; Rose-Croix. — (1871 et 1872) le même. — (1873) Rouget, employé au chemin de fer, 48, boulevard de Paris ; Rose-Croix. — (1874) Mossé, négociant, 11, cours Belzunce ; Rose-Croix. — (1875) Laugier, comme ci-dessus, 3, rue des Dominicaines ; Rose-Croix. — (1876 et 1877) le même. — (1878) Fuzier, François, maître-sellier à la compagnie des tramways, 40, chemin des Chartreux ; Chevalier Kadosch. — (1879) le même, à Saint-Just-Marseille. — (1880) le même, 40, chemin de Saint-Just. — (1881 et 1882) le même. — (1883) Brémond, Ernest, avocat, ancien sous-préfet, conseiller municipal, 37, rue Méry ; Trente-Troisième. — (1884 et 1885) le même. — (1886) Isoard, Marius ✱, docteur en médecine, 104, rue d'Aubagne ; Rose-Croix. — (1887-1889) le même. — (1890) Baux,

Léon, graveur sur métal, 16, rue Paradis; Rose-Croix. — (1891) le même. — (1892 et 1893) le même; Chevalier Kadosch. — (1894) Cézérac, Louis, orthopédiste; Rose-Croix.

Temple : — 24, rue Piscatoris (1871-1894).
Tenues actuelles : — Tous les mercredis.

LA VÉRITÉ

Loge fondée le 24 janvier 1859.

Vénérables : — (1860) Mittre, docteur-médecin; Rose-Croix. — (1861) le même. — (1862) le même; Chevalier Kadosch, 20, rue Moustier. — (1863) Fabre, Stanislas, minotier, chemin du Rouet; Rose-Croix. — (1864) le même. — (1865) Mittre, comme ci-dessus; Chevalier Kadosch. — (1866) De Pleuc, avocat, 25, rue Montgrand; Maître. — (1867 et 1868) le même, 1, rue Dieudé. — (1869) Amié, entrepreneur de travaux publics, 39, rue Impériale; Maître. — (1870) le même. — (1871) Granet, employé de commerce, 51, rue de la République; Rose-Croix. — (1872) aucun nom dans l'Annuaire. — (1873) Perraud, contre-maître, 4, rue Sainte-Julie; Maître. — (1874) En cette année, la loge voit son effectif très réduit et entame des pourparlers pour fusionner avec une autre. — Fusion en 1875 avec la loge *la Réforme*, sous le titre définitif de loge *la Vérité et Réforme.*

Temple : — 24, rue Piscatoris (1860-1869). — 49, boulevard du Musée (1870). — 8, rue de la Tour (1871-1873). — 24, rue Piscatoris (1874).

LA VÉRITÉ ET RÉFORME

Loge formée en 1875 de la réunion des deux loges : *la Vérité* et *la Réforme.*

Vénérables : — (1875) Brémond, avocat, ancien sous-préfet, 5, place de la Bourse; Chevalier Kadosch. — (1876) Brochier, ingénieur civil, 40, rue de la République; Maître. — (1877) Fauré, docteur en médecine, membre du Conseil général, 2 A, cours Julien; Maître. — (1878) Brochier, comme ci-dessus; Rose-Croix. — (1879) Bohler, Emile, employé, 35, rue des Bons-Enfants; Maître. — (1880) le même. — (1881) Brochier, Jean-Baptiste, comme ci-dessus, membre du Conseil municipal, maire, 29, rue de la République; Chevalier Kadosch. — (1882) le même. — (1883) Morpurgo, Joseph, négociant, 108, rue Sylvabelle; Maître. — (1884) le même. — (1885) le même; Rose-Croix. — (1886) Brochier, Jean-Baptiste, ingénieur civil, 21, rue de la République; Prince du Royal-Secret. — (1887) Morpurgo, Joseph, comme ci-dessus, 76, rue Saint-Jacques. — (1888) Tombée en sommeil.

Temple : — 24, rue Piscatoris (1875-1888).

Aix

LES ARTS ET L'AMITIÉ

Loge constituée le 3 février 1772, sous le titre de *l'Amitié;* réveillée en 1864.

Vénérables : — (1864) Sauteron de Séranon, avocat; Chevalier Kadosch. — (1865 et 1866) le même, 47, Cours. — (1869) Brémond, avocat, 5, rue de l'Official; Chevalier Kadosch. — (1868) Milhaud, négociant; Maître. — (1869) Brémond, comme ci-dessus. — (1870) Delavier, ingénieur civil; Maître. — (1871) Brémond, comme ci-dessus. — (1872) Fuzier, bourrelier, 4, boulevard Saint-Louis; Maître. — (1873) le même. — (1874) aucun nom dans l'Annuaire. — (1875) le même; Chevalier Kadosch. — (1876) le même. — (1877) Nolane, lithographe, 11, rue Rifle-Rafle; Maître. — (1878) Pust, Barthélemy, imprimeur-lithographe, 5, rue du Grand-Boulevard; Maître. — (1879 et 1880) le même. — (1881) le même, 5, rue Emeric-David. — (1882) le même, bibliothécaire, 5, rue Grand-Boulevard. — (1883 et 1884) le même, 5, rue Emeric-David. — (1885) Emile Tellenne, propriétaire, 2, rue du Louvre; Maître. — (1886) Tellenne, Emile-François, publiciste, 13, cours Sextius; Maître. — (1887) le même; et pour la correspondance : Granon, facteur des postes, rue du Boulevard Saint-Jean. — (1888) le même. — (1889 et 1890) aucun nom dans l'Annuaire. — (1891) Pust, Barthélemy, journaliste, comme ci-dessus. — (1892) Olive, Casimir-André ✵, professeur de mathématiques à l'Ecole nationale d'Arts et Métiers, 10, rue des Epinaux; Chevalier Kadosch. — (1893) Jaubert, Pierre-Théodore-Frédéric, professeur à l'Ecole nationale d'Arts et Métiers, 28, boulevard Zola, traverse des Dominicains; Rose-Croix. — (1894) Ferrières Jules ✵, professeur à l'Ecole des Arts et Métiers, conseiller municipal, 7, cours d'Orbitelle; Chevalier Kadosch.

Temple : — 25, rue Fonderie (1870). — Place de la Plate-Forme (1871). — 15, rue du Grand-Séminaire (1872-1874). — 25, boulevard Notre-Dame, maison Lafond (1875-1880). — 7, rue Rifle-Rafle (1881). — 11, rue la Mule-Noire (1882-1890). — Rue des Champs (1891-1894).

Tenues actuelles : — Tous les mercredis, à 9 heures du soir.

Arles

LA PERSÉVÉRANCE

Loge fondée le 19 août 1862.

Vénérables : — (1863) Ferrière, entrepreneur, faubourg Cornillon; Maître. — (1864) le même; Rose-Croix. — (1865) Ode, docteur-médecin, rue Duleau; Maître. — (1866 et 1867) le même. — (1868) Ferrière, entrepreneur de travaux publics, 10, faubourg Cornillon; Rose-Croix. — (1869) le

même, 10, rue des Frères-Ravaux. — (1870) Tombée en sommeil.

Temple : — 4, place du Marché-Neuf (1870).

Miramas

L'ÉTOILE DE LA CRAU

Loge fondée le 3 septembre 1892.

VÉNÉRABLES : — (1893) Joseph-Auguste Guiran, rentier, au château de Cansargues, à Salon (Bouches-du-Rhône) ; Maître. — (1894) le même.

Temple : — A l'intersection de la route d'Istres à Salon et du chemin de Chirons (1893). — Miramas-Gare (1894).

Tenues actuelles : — Le 1er dimanche du mois.

Salon

L'UNITÉ

Loge fondée le 2 janvier 1887.

VÉNÉRABLES : — (1887) Mariny, Alfred, receveur des Contributions indirectes, place Gambetta ; Chevalier Kadosch. — (1888-1892) le même. — (1893) le même, boulevard de la Gare, maison A. Ravoire. — (1894) Babonnet, Simon, négociant, retraité ; Rose-Croix.

Temple : — 4, boulevard de la République, au Casino (1887-1894).

Tenues actuelles : — Tous les jeudis.

Tarascon

LE PROGRÈS DES ENFANTS D'HIRAM

Loge fondée le 1er mars 1864.

VÉNÉRABLES : — (1864) Anthelme, négociant ; Maître. — (1865 et 1866) le même ; Rose-Croix. — (1867) Duprat, chirurgien-major au 7e chasseurs ; Rose-Croix. — (1868) Tombée en sommeil.

Statistique des 35 années :

Le département des Bouches-du-Rhône a compté, en tout, dix-sept loges appartenant à l'obédience du Grand Orient de France ; huit fonctionnent actuellement.

CALVADOS

Caen

THÉMIS

Loge fondée le 10 juillet 1772.

VÉNÉRABLES : — (1860) Berjot, pharmacien, 14, impasse de la Fontaine ; Rose-Croix. — (1861) le même. — (1862) le même, membre du Conseil municipal. — (1863) Boissée, propriétaire, prairie de Caen ; Rose-Croix. — (1864-1869) le même. — (1870) Vautier, agréé au Tribunal de commerce ; Rose-Croix. — (1871) le même, 21, rue aux Lisses. — (1872) le même. — (1873) Boissée, propriétaire, Chevalier Kadosch, comme ci-dessus. — (1874 et 1875) le même. — (1876) Kaëppelin, propriétaire ; membre du Conseil municipal, 14, rue du Milieu ; Rose-Croix. — (1877) Tête, propriétaire, membre du Conseil municipal, 90, rue Branville ; Chevalier Kadosch. — (1878) Dufour, Georges, propriétaire, rentier, 20, rue Caponnière ; Rose-Croix. — (1879) Dufour, Gustave-François-Georges, le même. — (1880-1882) le même. — (1883) le même, Chevalier Kadosch. — (1884-1888), le même. — (1889) le même, conseiller municipal. — (1890) Aumont, Auguste, docteur en droit, ancien juge, 19, place de la République ; Maître. — (1891) le même ; Rose-Croix. — (1892) le même ; Chevalier Kadosch. — (1893-1894) Dufour, Gustave, comme ci-dessus.

Temple : — 44, rue Neuve-Saint-Jean (1867-1894).

Tenues actuelles : — Les 2e et dernier vendredis du mois.

Lizieux

L'HUMANITÉ

Loge fondée le 21 septembre 1879.

VÉNÉRABLES : — (1881) Bénard-Lechevallier, rentier, rue de Launay, à Pont l'Evêque. — (1882 et 1883) le même. — (1884) Pannier, Charles-Adolphe, rentier, route de Dives ; Maître. — (1885-1893) le même, propriétaire. — (1894) Fermey, Alphonse-Séraphin, brasseur, boulevard Pont-l'Evêque ; Maître.

Temple : — 29, rue Petite-Couture (1881-1894).

Tenues actuelles : — Le 2e dimanche du mois, à 2 heures de l'après-midi.

Trouville

L'ÉTOILE DES DEUX POLES

Loge fondée le 12 septembre 1869.

VÉNÉRABLES : — (1870) Borel, rentier, à Touques ; Chevalier Kadosch. — (1871) Tombée en sommeil. — Réveillée en 1877. — (1878) Bénard-Lechevallier, rentier, rue de Launay, à Pont-l'Evêque ; Maître. — (1879 et 1880) le même. — (1881) Barbier, Louis, peintre en bâtiments, rue Edouard-Larue, au Havre ; Maître. — (1882) le même. — (1883) Frélâtre, Alcindor, entrepositaire, 11, rue du Pont ; Maître. — (1884-1887) le même. — (1888) Desfoux, Albert-Gilles, entrepreneur de menuiserie et charpente, à Deauville-sur-Mer ; Maître — (1889-1894) le même.

Temple : — 15, rue d'Isly (1878-1894).

Tenues actuelles : — Le 4e samedi du mois et le 2e dimanche.

Statistique des 35 années :

Le département du Calvados a compté, en tout, trois loges appartenant à l'obédience du Grand Orient de France ; les trois fonctionnent actuellement.

CANTAL

Aurillac

LA LIBRE PENSÉE

Loge fondée le 25 mars 1865.

VÉNÉRABLES : — (1865) Amé, architecte du département ; Chevalier Kadosch. — (1866) le même. — (1867) Martin, propriétaire, rue des Frères ; Maître. — (1868-1870) le même, Rose-Croix. — (1871) Tombée en sommeil.

Statistique des 35 années ;

Le département du Cantal n'a jamais compté qu'une seule loge appartenant à l'obédience du Grand Orient de France ; cette loge ne fonctionne plus depuis 24 ans.

CHARENTE

Angoulême

LES AMIS DE LA PAIX

Loge fondée le 31 janvier 1806.

VÉNÉRABLES : — (1860) Joly, avocat, homme de lettres ; Rose-Croix ; et pour la correspondance : Alvarez, brasseur. — (1861) le même, propriétaire. (1862) Dupuy, rentier ; Rose-Croix. — (1863) Dulary, négociant ; Maître. — (1864) le même ; et pour la correspondance : Lassuze, négociant. — (1865) Dupuy, rentier, ancien commissaire-priseur ; Rose-Croix. — (1866) le même. — (1867) Dulary, comme ci-dessus ; Rose-Croix ; et pour la correspondance : 56, rue de Beaulieu. — (1868) Maury, photographe ; Maître. — (1869-1872) le même. — (1873) le même, 9, rue de l'Arsenal. — (1874-1878) le même. — (1879) Jallageas, Marcel, négociant ; Maître. — (1880) le même. — (1881) le même, 39, rue de Paris. — (1882-1888) le même. — (1889) Jarton, Jean, marchand de bois, conseiller d'arrondissement, à La Rochefoucauld, 25, rue Porte-de-Marillac, Charente ; Maître. — (1890) Mamoz, Denis, officier d'administration en retraite, 15, rue du Renclos ; Maître. — (1891) le même. — (1892) le même, ✠, 15, rue Angel-Albert. — (1893) Jallageas, Jean-Marcel, comme ci-dessus ; 72, avenue Gambetta. — (1894) le même.

Temple : — 56, rue de Beaulieu (1867-1874). — 1, place d'Iéna (1875-1880). — 11, place Jean Faure (1881-1894).

Tenues actuelles : — Les 1er et 3e samedis du mois.

L'ÉTOILE DE LA CHARENTE

Loge fondée le 20 mai 1837.

VÉNÉRABLES : — (1860) Florant, commissionnaire de roulage ; Rose-Croix. — (1861 et 1862) le même. — (1863) Ducasse, négociant, 143, rue de Paris ; Maître. — (1864) le même. — (1865) Florant, comme ci-dessus. — (1866) Marrot, avocat, 1, rue Basse de l'Arsenal ; Maître. — (1867-1873) le même. — (1874) aucun nom dans l'Annuaire. — (1875) Marrot, avocat, membre du Conseil général ; Maître. — (1876) le même. — (1877) Ducasse, Louis, comme ci-desus. — (1878) le même, 183, rue de Paris. — (1879) Marrot, Jean, avocat, ancien préfet, rue de Belat ; Maître. — (1880) le même. — (1881) Lameaud, rentier, 18, rue de la Corderie ; Maître. — (1882) Gaborit, pharmacien ; Maître. — (1883) Ducasse, Louis, négociant ; Maître. — (1884) le même. — (1885) Bouyer, Jules, docteur-médecin, 24, rempart de l'Est ; Maître. — (1886) Marrot, Jean, comme ci-dessus, 101, rue Basse de l'Hémicycle. — (1887 et 1888) le même. — (1889) le même, maire. — (1890-1893) le même. — (1894) Voleau, Théophile-Pierre, imprimeur-publiciste, 15, rampe d'Aguesseau ; Maître.

Temple : — 1, rue Basse de l'Arsenal (1866 et 1867). — 1, place d'Iéna (1868-1880). — 11, place Jean Faure (1881-1894).

Tenues actuelles : — les 2e et 4e samedis du mois.

Baignes-Ste-Radegonde

LES AMIS RÉUNIS

Loge fondée le 11 mai 1857, à Jonzac ; puis, transférée à Barbezieux ; puis, après sommeil de sept ans, reconstituée à Baignes.

VÉNÉRABLES : (1886) Gourdon, Jean, charpentier ; Maître. — (1887) Moreau, Pierre, négociant ; Maître. — (1888 et 1889) le même. — (1890) Prinsaud Auguste, instituteur public ; Maître. — (1891-1893) le même. — (1894) Grasse, Gaston-Alexandre-Auguste-Victor ✠, professeur de mathématiques au collège, conseiller municpal de Barbézieux ; Maître.

Temple : — Quartier du Champ-de-Foire, partie sud-ouest (1886-1894).

Tenues actuelles : — Le 1er mercredi du mois, à 8 heures du soir, et le 4e dimanche, à 1 heure de l'après-midi.

Barbezieux

LES AMIS RÉUNIS

Loge fondée le 11 mai 1857 ; précédemment à Jonzac.

VÉNÉRABLES : — (1864) Blanlœuil, notaire à Baignes-Sainte-Radegonde ; Chevalier Kadosch. — (1865 et 1866) le même. — (1867) le même, président de la chambre des notaires de l'arrondissement de Barbezieux. — (1868-1870) le même. — (1879) Tombée en sommeil ; reconstituée en 1885, mais avec transfert à Baignes-Sainte-Radegondé. Voir *Baignes-Sainte-Radegonde*.

Temple : — Quartier du Cimetière (1876-1879).

Cognac

LES FRÈRES SINCÈRES, AMIS DE L'UNION

Loge formée le 8 septembre 1851, de la fusion de deux loges.

VÉNÉRABLES : — (1860) Maurain, négociant, juge au Tribunal de Commerce; Rose-Croix, et pour la correspondance : *les Frères de Siam*, chez M. Gill, limonadier. — (1861 et 1862) le même; et pour la correspondance : Maurain-Bellot, à Cognac. — (1863) le même; Chevalier Kadosch. — (1864 et 1865) le même. — (1866) le même, membre du Conseil municipal. — (1867) le même, juge au Tribunal de Commerce. — (1868) Robin, avocat; Maître; et pour la correspondance : *Crénésis frères*, 8, rue Magdeleine. — (1869) Robin, Gervais, comme ci-dessus. — (1870) Garlandat, ingénieur civil; Maître. — (1871 et 1872) le même. — (1873) Manau, commis-négociant; Maître. — (1874) aucun nom dans l'Annuaire. — (1875) le même, rue de Rochefort. — (1876) le même. — (1877) Planat, ancien député, membre du Conseil général et du Conseil municipal, rue de l'Ile-d'Or; Maître. — (1878) le même. — (1879) Tombée en sommeil.

Temple : — 8, rue Madeleine (1868-1879).

LA LIBERTÉ

Loge fondée le 17 mars 1880.

VÉNÉRABLES : — (1881) Brisson, Jules, propriétaire; Maître; et pour la correspondance : J. Ganivet fils, juge suppléant au Tribunal civil. — (1882-1888) le même. — (1889-1891) le même, au Portail. — (1892-1894) le même, maire.

Temple : — 8, rue Madeleine (1883-1885). — 10, rue Madeleine (1886-1894).

Tenues actuelles : — Tous les quinze jours, le samedi.

Confolens

LA PARFAITE UNION

Loge fondée le 15 août 1862.

VÉNÉRABLES : — (1863) Duclaud, avocat; Maître. — (1864) le même; et pour la correspondance : Pascand, rue du Pont-Harrigny. — (1865-1868) le même; et pour la correspondance : Célestin Labrande, menuisier. — (1869) Babaud-Laribière, avocat, propriétaire; Maître; et même adresse pour la correspondance. — (1870) le même, ancien représentant du peuple, rédacteur en chef des *Lettres Charentaises*. — (1871) Duclaud, avocat; Maître; et même adresse pour la correspondance. — (1872 et 1873) le même. — (1874) Tombée en sommeil.

Jarnac

LES AMIS DE L'UNION

Loge fondée le 12 mars 1867.

VÉNÉRABLES : — (1867) Thublier, notaire à Ségonzac (Charente); Rose-Croix. — (1868) le même. — (1869) Kortz, rentier; Maître. — (1870) Tombée en sommeil.

Ruffec

LES AMIS DU LIEN

Loge fondée le 14 avril 1867.

VÉNÉRABLES : — (1868) Nadaud, docteur-médecin; Maître. — (1869-1873) le même. — (1874) aucun nom dans l'Annuaire. — (1875) Chevalier, Eugène, négociant; Maître. — (1876) le même, conseiller municipal, 15, rue de Valence. — (1877) le même, négociant en draperies et nouveautés; Rose-Croix. — (1878-1880) le même. — (1881) Nadaud, docteur en médecine; Maître. — (1882) Poste fils, Adolphe, maître d'hôtel; Maître. — (1883-1887) le même. — (1888) Mandinaud fils, Edmond-Edouard-Charles, négociant en vins, route Nationale; Maître. — (1889-1891) le même. — (1892) Joliet, Edmond-François, avocat; Maître. — (1893) Mandinaud, comme ci-dessus. — (1894) le même.

Temple : — 2, rue de Valence (1875-1894).

Tenues actuelles : — Les 1er et 3e samedis du mois.

Statistique des 35 années :

Le département de la Charente a compté, en tout, huit loges appartenant à l'obédience du Grand Orient de France; cinq fonctionnent actuellement.

CHARENTE-INFÉRIEURE

La Rochelle

L'UNION PARFAITE

Loge fondée le 9 mars 1752.

VÉNÉRABLES : — (1860) Lemanissier, avocat, 8, place d'Armes; Rose-Croix. — (1861-1863) le même. — (1864-1867) Sommeil de quatre années. — (1868) Rivaille, négociant en bois; Maître. — (1869-1871) le même. — (1872) Armant, Adolphe, chapelier; Maître. — (1873) Rivaille, comme ci-dessus, bastion Saint-Nicolas. — (1874-1878) le même. — (1879) Rubino, Alfred, commis-négociant; Maître. — (1880) le même. — (1881) Bonneau, Henri, ingénieur des ponts-et-chaussées; Maître. — (1882) Grelat, Jean-Baptiste, avoué, quai Duperré; Maître. — (1883-1886) le même. — (1887) Hillairaud, Félix, docteur en médecine, 4, rue de la Forme; Maître. — (1888 et 1889) le même. — (1890) le même; Rose-Croix. — (1891-1893) le même. — (1894) Perreau, Gustave, conducteur des ponts-et-chaussées, cours du Temple; Maître.

Temple : — 1, Petite rue de l'Escale (1871-1889). — 1, rue Nicolas-Venette (1890-1894).

Tenues actuelles ; — Les 2e et 4e samedis du mois.

Jonzac

LES AMIS RÉUNIS

Loge fondée le 11 mai 1857; transférée en 1864 à Barbézieux.

VÉNÉRABLES : — (1860) Blanlœuil, notaire, à Baignes-Sainte-Radegonde (Charente); Chevalier Kadosch; pour la correspondance : Victor Belloteau, marchand de fer, à Jonzac. — (1861-1863) le même. — (1864) Voir *Barbézieux*.

L'ÉTOILE DE LA SAINTONGE

Loge fondée le 4 février 1883.

VÉNÉRABLES : — (1883) Bérard, Sévère-Marie, percepteur à Monthieu, Charente-Inférieure; Maître. — (1884 et 1885) le même; Rose-Croix. — (1886) le même, percepteur à Saint-Fort-sur-Gironde, Charente-Inférieure. — (1887 et 1888) le même. — (1889) le même, ✲ — (1890) Alisant, Louis, négociant, maire; Maître. — (1891-1893) le même. — (1894) le même, receveur des finances, à Bazas, Gironde.

Temple : — 3, cours du Château (1884-1894).
Tenues actuelles : — Le 1er vendredi de janvier, mars, mai, juillet, septembre et novembre; le 2e vendredi de février, avril, juin, août, octobre et décembre.

Marennes

L'UNION RÉTABLIE

Loge fondée le 24 août 1891.

VÉNÉRABLES : — (1892) Couillaud, Anatole, instituteur, à Royan, Charente-Inférieure; Maître; et pour la correspondance : Giraud, docteur en médecine, à Marennes. — (1893) le même, directeur de l'école Eugène Pelletan, à Royan-les-Bains; et même adresse pour la correspondance. — (1894) Giraud, Emile-Médéric, docteur en médecine, ex-médecin de la marine; Maître.

Temple : — 24, rue Commandant-Lucas (1893 et 1894).
Tenues actuelles : — Les 1er et 3e mercredis du mois.

Pons

LA TOLÉRANCE

Loge fondée le 9 mai 1888.

VÉNÉRABLES : — (1889) Pelletier, Henri, plâtrier, rue des Dames; Maître. — (1890) Guérin, Jules-Charles, négociant; Maître; et pour la correspondance : Roux, directeur de l'école publique. — (1891) le même. — (1892) Roux, Victor-Henri, directeur de l'école publique, Maître. — (1893 et 1894) le même.

Temple : — Rue Thiers (1889-1894).
Tenues actuelles : — Les 1er et 3e samedis du mois.

Rochefort

L'ACCORD PARFAIT

Loge fondée le 28 avril 1778.

VÉNÉRABLES : — (1860) Roche, pharmacien, 117, rue des Fonderies; Rose-Croix. — (1861-1873) le même. — (1874) Moinet, docteur en médecine; Maître. — (1875) Roche, Frédéric, comme ci-dessus, membre du Conseil municipal et du Conseil d'arrondissement. — (1876-1879) le même. — (1880) Ardouin, Léon, docteur en médecine, 38, rue de l'Arsenal; Maître. — (1881) Roche, Antoine, pharmacien, membre du Conseil d'arrondissement et du Conseil municipal, 117, rue des Fonderies; Rose-Croix. — (1882) le même. — (1883) Bignonneau, vétérinaire; Maître. — (1884) Ardouin, Léon, médecin de 1re classe de la marine; Maître. — (1885) le même, rue de l'Arsenal. — (1886) Rochet, Frédéric, propriétaire; Maître. — (1887) le même, conseiller général. — (1888) Courcelle-Seneuil, Jean-Léopold, officier de marine, 105, rue des Fonderies; Maître. — (1889) Roche, Frédéric ✲, comme ci-dessus. — (1890-1892) le même. — (1893) Ardouin, Léon, médecin principal de la marine en retraite, 64, rue Cochon-Duvivier; Maître. — (1894) le même.

Temple : — 63, rue Lafayette (1874-1894).
Tenues actuelles : — Les 2e et 4e lundis du mois.

Royan

LE TRIPLE ACCORD

Loge fondée le 8 novembre 1822; précédemment à La Tremblade.

VÉNÉRABLES : — (1860) Viguiaud, chirurgien, 68, rue Rochefort; Rose-Croix. — (1861 et 1862) le même. — (1863) aucun nom dans l'Annuaire. — (1864) Déruas, docteur-médecin; Maître. — (1865-1873) le même. — (1874) Luire, propriétaire à Saint-Sulpice, par Royan; Maître. — (1875) Robert, Alfred, notaire; Maître. — (1876-1882) le même. — (1883) Bon, Oscar, propriétaire, 39, rue Pontaillac; Maître. — (1884) le même. — (1885) Poirier, Auguste, confiseur; Maître. — (1886) le même. — (1887) Bon, Oscar, rentier, comme ci-dessus. — (1888) Pélisson, Alexandre, huissier, place du Centre; Maître. — (1889) le même. — (1890) Giton, Charles, négociant, place du Centre; Maître. — (1891-1894) le même.

Temple : — 79, Grande-Rue (1865-1875). — Rue du Fond de Cherne (1876). — Rue du Marché (1877). — 94, Grande-Rue (1878-1882). — 23, rue du Marché (1883-1894).
Tenues actuelles : — Les 2e et 4e jeudis du mois, à 8 heures du soir.

Saint-Jean-d'Angély

L'ÉGALITÉ RÉGÉNÉRÉE

Loge fondée le 18 mai 1764 ; originairement : *l'Egalité.*

VÉNÉRABLES : — (1860) Changeur, boulanger ; Maître ; et pour la correspondance : Chaillat, maître serrurier, 7, rue de l'Horloge. — (1861) Dalmont, pâtissier ; Maître. — (1862) Bessat, rentier ; Rose-Croix. — (1863 et 1864) le même. — (1865) Meunier, Jacques, quincaillier ; Maître. — (1866-1869) le même. — (1870) Lair, avocat ; Maître ; et pour la correspondance : Meunier, quincaillier. — (1871) le même. — (1872) Meunier, comme ci-dessus. — (1873-1882) le même. — (1883) Laporte, à Aulnay de Saintonge, Charente-Inférieure ; Maître. — (1884) Proux, Joseph-Alexandre-Magloire, fabricant, faubourg Taillebourg ; Maître. — (1885) le même ; et pour la correspondance : Dinand, hôtel du Commerce. — (1886) le même, propriétaire. — — (1887-1890) le même. — (1891) Laporte, Louis-Alexis, quincaillier, comme ci-dessus ; et pour la correspondance : Louis, directeur de l'école communale, rue Gambetta. — (1892 et 1893) le même. — (1894) Jourdin, Jean, marchand de bestiaux, à Saint-Romans-les-Melle, Charente-Inférieure ; Maître ; et pour la correspondance : Saisy, instituteur à Saint-Julien-de-l'Escap, près Saint-Jean-d'Angély.

Temple : — Place Regniauld (1871-1884). — Place de l'Orme-Vert (1885-1894).

Tenues actuelles : — Le 3e samedi du mois.

Saintes

MONTYON

Loge fondée le 11 novembre 1844.

VÉNÉRABLES : — (1860) Baron, docteur-médecin ; Chevalier Kadosch. — (1861) le même. — (1862) Béjou, officier de santé ; Maître. — (1863) Tombée en sommeil.

Temple : — 33, rue de l'Arc-de-Triomphe (1860-1862).

Statistique des 35 années :

Le département de la Charente-Inférieure a compté, en tout, neuf loges appartenant à l'obédience du Grand Orient de France ; sept fonctionnent actuellement.

(A suivre.)

LA CONVERSION DE M. DOINEL

Sous le titre UNE NOUVELLE CONVERSION DANS LA FRANC-MAÇONNERIE, le 4 janvier, le *Peuple Français* publiait la note suivante :

Nous apprenons, de source certaine, qu'un membre important du Grand Orient de France vient de suivre l'exemple de M. Margiotta. Des raisons que nos lecteurs comprendront nous interdisent de publier pour le moment le nom du nouveau converti ; mais nous sommes en mesure d'affirmer d'une façon absolue l'heureux événement qui réjouira le cœur de tous les catholiques français.

C'est lundi 31 décembre que ce dignitaire de la secte, [illegible] éclairé par un miracle de la grâce, a démissionné auprès du Grand Orient, et sa retraite cause un vif émoi chez ses anciens collègues, qui voudraient bien le faire revenir sur sa détermination. Ils en seront pour leurs démarches ; car il ne s'agit pas d'une démission ordinaire, mais d'une conversion complète et que nous avons tout lieu de croire sincère.

Le nouveau converti, Vénérable d'une des loges les plus actives, était, il n'y a pas longtemps, membre du Conseil de l'Ordre, et son zèle et son érudition étaient haut cotés dans la secte ; les bulletins secrets et les revues maçonniques se disputaient l'honneur de reproduire ses discours prononcés au sein des loges ; la *Chaîne d'Union*, notamment, est remplie de ses conférences sur le symbolisme. Il était au nombre des députés au dernier convent du Grand Orient de France (septembre 1894). Enfin, il était, avec le titre de Patriarche, le chef d'un des rites secrets greffés sur la maçonnerie des imparfaits initiés ; les maçons occultistes sont donc les plus directement atteints par cette conversion tout à fait imprévue.

Cette illumination soudaine d'une âme si longtemps plongée dans les plus épaisses ténèbres serait due à Notre-Dame de Lourdes, si nous en croyons une information particulière qui nous a été communiquée.

Nous recommandons aux prières de nos lecteurs le nouveau converti ; que Dieu, dans sa bonté infinie, lui accorde maintenant la grâce de la persévérance ! J. M.

Cette note du *Peuple Français* fut reproduite aussitôt par un nombre considérable de journaux et eut le don de mettre en grande colère le clan maçonnique. D'où, une manœuvre, que le journal de M. l'abbé Garnier

fit avorter en insérant immédiatement l'article que voici (9 janvier) :

La note que nous avons publiée dans notre numéro de vendredi, a eu bientôt fait le tour de la presse ; mais surtout elle a causé un grand émoi à l'hôtel maçonnique de la rue Cadet. Si les termes dont nous nous sommes servis à dessein rendaient impossible au public la découverte de la personnalité du nouveau converti, — et nous répondions ainsi à un désir exprimé à plusieurs de nos amis, — par contre, au Grand Orient de France, on a vu immédiatement de qui il s'agissait, puisque nous avions donné la date exacte de la démission.

A la suite d'une réunion qui a été tenue samedi, il a été décidé par les gros bonnets cadettistes que l'on irait au-devant des commentaires de la presse catholique et que l'on parerait à ce nouveau coup en faisant connaître le membre du Grand Orient qui vient de se séparer de ses frères, mais en affectant de prendre la chose sur le ton de la plaisanterie, comme s'il s'agissait d'un frère quelconque, maçon irrégulier ou de minime importance ; même on donnerait à entendre que le converti ne jouit pas de toute sa raison, et l'on déclarerait que le rite secret dont il est patriarche est depuis longtemps répudié par le Grand Orient de France.

Là-dessus, un des illustrissimes chevaliers de la truelle (section de la rue Cadet), s'est fait interviewer par le reporter d'un journal du matin, très éclectique en matière de politique et de religion, et lui a déclaré notamment ceci :

« La personne dont il s'agit n'est ni M. Brisson ni un homme politique en vue appartenant soit au rite français, soit au rite écossais. D'autre part, elle n'habite pas les rives de la Seine, mais celles de la Loire. C'est un sieur D..., archiviste de sa loge, et qui appartient en outre à des sociétés « initiatiques ». Depuis un certain temps, du reste, ce frère avait versé dans l'occultisme, la théosophie et autres pratiques mystiques.

« Il était, je crois bien, évêque ou même archevêque parmi les « martinistes » et s'était souvent présenté dans nos réunions revêtu de son costume et de ses ornements sacerdotaux.

« Sa conversion était donc à prévoir et n'a rien qui soit de nature à émouvoir beaucoup la franc-maçonnerie. »

D'autre part, le nom du nouveau converti a été donné en toutes lettres par la *Vérité*, à la suite de cette interview ; nous ne devons donc plus le taire. Mais, quant à nous, nous croyons devoir démêler les explications, volontairement embrouillées, du gros bonnet cadettiste.

Il semble, d'après ce qui précède, que le frère démissionnaire n'appartient pas plus au Rite Français qu'au Rite Ecossais et qu'il est même totalement étranger au Grand Orient de France.

Apportons donc un peu de lumière dans ce chaos.

***

Le nouveau converti est M. Jules Doinel, officier d'instruction publique, archiviste du département du Loiret, Vénérable de la loge *les Adeptes d'Isis-Monthyon*, à l'Orient d'Orléans, Rose-Croix du chapitre *l'Etoile Polaire*, en la vallée de Paris, très fréquemment député aux Convents annuels du Rite Français (il y a même rempli les fonctions de grand orateur, et il faisait partie du dernier de ces convents, tenu en septembre 1894).

M. Doinel était donc bien membre actif et régulier du Rite Français, quand il s'est converti et a démissionné ; ce qui ne l'empêcha point d'être maçon occultiste, depuis 1887, et c'est là ce que le gros bonnet cadettiste appelle : « depuis un certain temps ».

Pour bien comprendre qu'il n'y a aucune incompatibilité entre la qualité de maçon d'un rite connu ou rite officiel et celle d'occultiste, c'est-à-dire d'initié d'un rite secret, il faut savoir que de tout temps, depuis que la franc-maçonnerie existe, des arrière-loges de toute espèce ont été greffées sur les loges de la maçonnerie officielle.

Si le Palladisme, par exemple, est peu en faveur dans les ateliers placés sous la juridiction du Grand Orient de France, c'est à raison de son origine charlestonienne, c'est surtout parce que le souverain pontife Albert Pike, inventeur de ce rite secret, fulmina l'excommunication contre les loges de la fédération française ayant son siège central à la rue Cadet.

Mais, en fait d'occultisme, les maçons du Grand Orient de France peuvent en revendre aux maçons américains.

Trois rites secrets sont en vogue parmi les frères trois-points français qui tiennent à s'adonner aux pratiques de la parfaite initiation, sans recourir à la lumière du Sanctum Regnum de Charleston. De là trois groupements de maçons occultistes français :

1° Les *Gnostiques Valentiniens*, régis par un atelier supérieur, appelé le Saint Synode, qui avait à sa tête le F∴ Doinel, avec le titre de Patriarche. (Ne pas confondre avec le titre de Patriarche Maçon Emérite, qui est décerné par le Directoire Suprême de la maçonnerie universelle, comme haute distinction honorifique et récompense d'un long dévouement à l'Ordre ; on sait que, chez nous, c'est le F∴ Charles Floquet, qui est qualifié Patriarche Maçon Emérite de France ; en Belgique, c'est le F∴ Goblet d'Alviella) ;

2° Les *Gnostiques Martinistes*, régis par un atelier supérieur, appelé Suprême Conseil de l'Ordre Martiniste, dont le chef est le F∴ Papus, trente-troisième, docteur en médecine de Paris, portant le titre de Président Sup∴ Inc∴.

Ces deux groupements sont les plus importants, et il est certains cas où ils semblent fusionner. afin de mieux rayonner hors de Paris. Ainsi le Rite Gnostique français, quoique subdivisé liturgiquement en Valentiniens et en Martinistes, possède actuellement 33 branches en France, 29 dans le reste de l'Europe, et 18 dans d'autres pays.

De même que les Palladistes et les Odd-Fellows (ces derniers récemment ex-communiés par Léon XIII), les Gnostiques ont voulu avoir une « Sophia », c'est-à-dire une sorte de grande-maîtresse plus ou moins mystérieuse tenue en haute vénération dans le rite. La Sophia des Palladistes est une demoiselle Walder, fille d'un pasteur anabaptiste suisse, émigré en Amérique et devenu mormon. La Sophia des Gnostiques est une riche Polonaise habitant Paris, Mlle de Wolska. Il y a quelque temps, la Sophia des Odd-Fellows était une demoiselle Barbe Bilger, alsacienne, qui finit par se convertir et se réfugia au couvent du Bon-Pasteur de Nancy. Nous souhaitons aux deux premières Sophias occultistes de suivre l'exemple de la troisième.

Enfin, 3° il est un autre groupement de parfaits initiés, non palladistes, recrutant ses adeptes secrets, comme font les Gnostiques, dans les loges officielles du Rite Français ; mais ce troisième groupement est de peu d'importance. C'est celui des *Théophilantropes*, dont le chef est le F∴ Décembre Alonnier, trente-troisième, personnage très honoré par ses confrères du Grand Orient.

Tels sont les trois rites secrets, greffés sur les loges françaises en dehors du Palladisme ; ce sont ces groupements que les gros bonnets de la rue Cadet, parlant aujourd'hui pour galerie, appellent dédaigneusement « Sociétés initiatiques » se livrant « à l'occultisme, à la théosophie et autres pratiques mystiques. » Quant aux rares palladistes qui recrutent leurs adhérents dans les ateliers du Rite français, ils manœuvrent avec plus de mystère encore que les disciples des FF∴ Doinel, Papus et Décembre-Alonnier ; leur chef paraît être le F∴ Eugène-Esprit Hubert, trente-troisième, directeur de la *Chaîne d'Union*, haut-maçon d'une renommée universelle, ayant la correspondance directe avec tous les grands chefs de la maçonnerie, y compris ceux de Rome et de Charleston.

*
* *

Il est facile de concevoir, maintenant, combien depuis huit jours, au Grand Orient de France, on maudit le F∴ Jules Doinel ; car sa conversion met à découvert un des rites secrets, un de ces groupements occultistes dont les attaches à la maçonnerie officielle sont tenues cachées avec tant de précautions !

Aussi plaisante-t-on le converti sur son ancien titre de Patriarche. En somme, il nous semble que le F∴ Doinel n'était pas plus ridicule que le F∴ Paul Viguier, conseiller municipal, qui, lorsqu'il préside le chapitre l'*Etoile Polaire*, est salué par l'assistance du nom de « Très Sage Athirsata, seigneur d'Hérodom », ni que le F∴ Emmanuel Arago, sénateur, qui porte sur son diplôme maçonnique officiel la jolie collection de titres que voici : « Souverain Grand Inspecteur général, Sublime Prince du Royal-Secret, Grand Inspecteur Inquisiteur Commandeur, Grand Elu Chevalier Kadosch et Chevalier du Soleil Prince Adepte, Grand Maître de la Clef, Chevalier Prussien, Patriarche Noachite, Chevalier Royal-Arche et du Serpent d'Airain, Prince du Liban et de Merci, Très Puissant, Très Parfait et Très Sublime Maçon. »

Quant à donner à entendre que la maçonnerie officielle repousse l'occultisme, ce hardi mensonge ne peut avoir prise que sur le vulgaire le plus ignorant ; mais on commence à voir clair dans les cages à hiboux.

Tout le monde sait que le spiritisme des arrière-loges est pratiqué par des francs-maçons qui, publiquement, se disent athées ; exemple : le F∴ Jules Lermina. Quiconque s'occupe de ces questions et étudie de près les chefs de la secte a constaté la présence d'occultistes jusque dans le Conseil de l'Ordre ; il suffit de consulter les annuaires du Grand Orient. Nombreux sont ceux qui y figurent, depuis feu le docteur Gérard, maire de Beauvais, grand spirite évocateur, quelque peu palladiste, jusqu'à M. Doinel lui-même ; car les faits ne peuvent être niés : M. Doinel était occultiste depuis de nombreuses années, et cela ne l'a pas empêché d'être élu membre du Conseil de l'Ordre, au Grand Orient de France, et d'en faire partie de septembre 1890 à septembre 1893.

Il s'est souvent présenté dans certaines réunions du Grand Orient, orné de ses insignes de patriarche gnostique ; nous retenons cet aveu du gros bonnet cadettiste, décidément fort maladroit dans sa mauvaise humeur. Oui, le F∴ Doinel venait chez vous comme chef d'un rite secret, paré de ses emblèmes d'occultisme, comme vous de vos truelles, de vos cordons chamarrés de soleils et de lunes, de vos bijoux à pélican qui se perce les flancs, et de vos petits tabliers à bavette où sont brodées des têtes de mort. Il est venu, et vous lui avez fait place parmi vous, et vous lui

avez donné la parole, et vous ne l'avez pas exclu, non certes, à cette époque. C'est lui qui, enfin éclairé par la divine lumière, la seule vraie, vous a envoyé, il y a huit jours, sa démission !

La Constitution du Grand Orient de France est formelle : tout maçon de l'obédience qui s'affilie à un rite non reconnu est rayé *ipso facto* du Livre d'Or de sa loge officielle du Rite Français. Or, depuis de nombreuses années, le F∴ Doinel était, sans en faire mystère pour les chefs du Grand Orient, ses collègues, le Patriarche du gnosticisme valentinien ; et un convent l'a choisi pour son grand orateur, et il a pu pendant trois ans être membre du Conseil de l'Ordre ; et s'il n'a pas été réélu en 1893, c'est parce que les membres sortants ne sont pas rééligibles, aux termes de la Constitution.

⁂

Allons, il faut que messieurs les cadettistes en prennent leur parti : ils ont meilleur compte à se taire.

Le nouveau converti n'est pas d'un tempérament fougueux ; c'est, au contraire, un homme simple, doux, ne demandant que la paix. Reconnaissant son erreur, il s'est mis en règle avec sa conscience. Il a remis ses insignes de maçon et d'occultiste entre les mains de l'archevêque de Lyon, Mgr Coullié, qu'il avait connu à Orléans. Il n'a nulle intention de déclarer la guerre à ses ex-frères ; il désire avant tout la tranquillité.

Pour une fois, que la secte écoute un conseil fort désintéressé que nous lui donnons : qu'elle fasse son deuil de M. Doinel, que les Loges poussent le triple gémissement, et que le Grand Orient surtout veuille bien ne plus s'occuper de lui.

JUVÉNAL MOQUIRAM.

Dans la *Presse* (n° du 12 janvier), nous trouvons quelques renseignements complémentaires :

Le nouveau converti, dit ce journal, n'est autre que le F∴ Jules-Benoît Doinel, le Patriarche des Gnostiques valentiniens, important maçon du Grand Orient de France.

Dans la vie civile, M. Doinel est archiviste du département du Loiret. Bien connu par ses opinions anticléricales à Orléans, où il était, avant sa démission, Vénérable de la loge *les Adeptes d'Isis-Monthyon,* il causa donc, il y a environ quatre semaines, la plus grande surprise à l'aumônier du lycée de cette ville, lorsqu'il vint lui déclarer qu'il voulait que désormais son fils reçût l'instruction chrétienne et suivît le catéchisme de préparation à la première communion.

Ce fut le point de départ du revirement définitif qui s'est opéré en M. Doinel. Le chef-maçon occultiste accepta la direction d'un ecclésiastique des plus distingués, sulpicien, prêtre aussi prudent qu'éclairé, et résolument il rompait bientôt avec la franc-maçonnerie.

C'est à Mgr Coullié, archevêque de Lyon, qu'il avait connu à Orléans, qu'il a remis ses insignes maçonniques, en témoignage de son parfait retour à l'Eglise.

C'est à une étude des faits de Lourdes que M. Doinel attribue son changement d'état d'âme ; cette étude avait été provoquée, nous a-t-on dit, par la lecture du roman d'Emile Zola, à la suite de laquelle l'ardent franc-maçon examina les répliques de M. Lasserre, du docteur Boisserie, etc.

En sa qualité d'occultiste, M. Doinel avait la foi au surnaturel ; mais comme tous les Gnostiques, il intervertissait les rôles dans le monde de l'au delà. Néanmoins, il est juste de dire que le converti d'hier n'avait jamais trempé dans le Palladisme, ni dans aucune autre de ces sectes où « Satan » est adoré comme principe du bien, à l'opposé du Dieu des catholiques, qualifié de principe du mal.

Les franc-maçons de la rue Cadet sont fort ennuyés de cette conversion, que rien ne leur faisait prévoir.

Après avoir fait connaître les titres et fonctions purement maçonniques du F∴ Doinel, la *Presse*, expliquant quelques mots du gros-bonnet cadettiste interviewé par le *Matin*, indique que le nouveau converti était, en tant que maçon occultiste, qualifié d' « évêque de Montségur, primat des Albigeois ».

D'autre part, dans son numéro de janvier, *la Franc-Maçonnerie démasquée* a consacré à la conversion de M. Doinel un petit article fort intéressant et qui complète ceux qu'on vient de lire. Nous le reproduisons aussi :

Il ne suffit pas de combattre la Franc-Maçonnerie, il faut prier pour ceux dont la bonne foi se laisse surprendre par les astucieuses théories de cette secte, afin de leur obtenir une conversion sincère. La lutte fortifiée par la prière, deviendra vraiment féconde. Déjà nous avons pu enregistrer ici la conversion de M. Domenico Margiotta ; aujourd'hui, nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs un nouveau triomphe de la grâce. M. Jules Doinel, d'Orléans, est sorti, lui aussi, définitivement, des rangs de la Franc-Maçonnerie, pour rentrer, en fils soumis, dans le sein de l'Eglise catholique. Il avait reçu le grade de Rose-Croix 18e degré, en 1893, au chapitre *l'Etoile Polaire,* et avait été membre du Conseil de l'Ordre du Grand Orient de France. Mais le nouveau converti revient de plus loin.

Il avait, en effet, fondé, il y a environ six ans, une secte gnostique dont il était le Patriarche. Dès le début, cette restauration de l'ancienne Gnose valentinienne avait englobé des sociétés secrètes déjà existantes, comme le Martinisme, et qui ont plus ou moins d'affinité avec la Franc-Maçonnerie. A ce titre, nous nous proposons de donner prochainement, dans notre *Revue*, une étude sur le Gnosticisme valentinien et son organisation actuelle.

La conversion de M. Doinel, nous pouvons bien le dire, a été l'œuvre de la Très Sainte Vierge. Même au milieu de ses égarements, cet homme, d'un talent et d'une érudition reconnus, avait conservé une dévotion sincère à la Mère de Dieu : il ne manqua jamais un seul jour de réciter les Litanies en son honneur. Cette piété envers Marie, il essayait même de la faire partager à ses compagnons gnostiques, et c'est au moment où il allait envoyer à l'Assemblée valentinienne une ordonnance dogmatique pour prescrire la croyance à la divinité de Jésus-Christ et à l'Immaculée Conception de Marie que la grâce est venu le toucher et le transformer.

Depuis, M. Jules Doinel, qui, chargé à Orléans d'un cours public de littérature, a donné de magnifiques conférences sur Lourdes, réfutait presque page par page le livre infect de Zola. Jamais le savant conférencier n'avait déployé plus de talent, d'à-propos et de finesse d'esprit. Aussi, les auditeurs se pressaient-ils nombreux pour l'entendre ; ce qui n'était pas du goût des francs-maçons orléanais, Halmagrand et consorts. A la séance du Conseil municipal, lundi 24 décembre, ceux-ci accusèrent M. Doinel de transformer son cours de littérature en un cours de théologie plus ou moins mystique, de faire de la *théodicée*, de la thaumaturgie, etc.

On a contraint le conférencier de changer le sujet de son cours ; mais il avait dit tout ce qu'il voulait dire. Du reste, les sectaires n'ont pas réussi à faire supprimer le cours. Le plus enragé de ces ennemis de la liberté a été, avec Halmagrand, le Dr Beaurieux. Ils se sont mesquinement vengés en faisant augmenter les autres professeurs.

La Vierge de Lourdes, dont M. Doinel prend si bien la défense, saura le protéger à son tour et lui obtenir la grâce de persévérer dans le chemin de la vérité catholique. FIDELIS.

Comme il est facile de s'en rendre compte par ce qui précède, M. Doinel était déjà travaillé par la grâce depuis quelque temps. Cette piété, qu'il avait gardée malgré tout à la Sainte Vierge, est certainement ce qui l'a sauvé. Il y a lieu de croire aussi que la grande admiration qu'il professait pour Jeanne d'Arc, à la mission de laquelle il reconnaissait hautement un caractère surnaturel, a contribué puissamment à l'éclairer. Il publia, en effet, en 1892, une brochure sur la libératrice d'Orléans, brochure qui, abstraction faite de quelques erreurs théologiques, inévitables sous la plume d'un lettré rationaliste, fait le plus grand honneur à son auteur. La glorieuse et sainte Pucelle, dont M. Doinel proclamait les vertus héroïques et la réalité des visions angéliques, contrairement à la thèse de ses frères en maçonnerie, aura intercédé pour lui ; cela est de toute évidence.

Nous nous joignons à nos confrères de la presse catholique pour remercier Dieu de cette nouvelle conversion, et, comme eux, nous demandons à nos lecteurs des prières pour l'ex-F∴ Doinel.

LA SITUATION DE M. DOINEL

DANS L'OCCULTISME

ET LA MAÇONNERIE FRANÇAISE

MM. les francs-maçons, entre mille mauvaises qualités, en ont une qui les rend tout à fait ridicules aux yeux du public ; ce dont ils ne s'aperçoivent pas le moins du monde : quand un des leurs se retire par une conversion, ils s'efforcent de donner à entendre que le converti appartenait si peu, si peu à leur secte, que ce n'est vraiment pas la peine d'en parler. Ils s'imaginent ainsi détruire l'effet de cette retraite, de cet abandon de leur erreur, de ce retour à la lumière.

Telle a été, en effet, la tactique de la rue Cadet, au lendemain de la conversion de M. Doinel. Piètre manœuvre, en vérité ; malice cousue de fil blanc.

Le public hausse les épaules. Néanmoins, dans le cas présent, il importe de démontrer que le converti revient de très loin.

M. Doinel nous pardonnera de remettre au jour ce qu'à coup sûr, de tout son cœur, il déplore aujourd'hui ; mais il nous paraît nécessaire, devant l'indifférence affectée par les cadettistes, de démontrer que, dans l'occultisme et même la maçonnerie ordinaire, il n'était pas le premier venu.

D'ailleurs, ce que nous allons publier, pour faire notre démonstration, est du document authentique, utile à communiquer à nos lecteurs. Si M. Doinel était resté franc-maçon, nous aurions, un jour ou l'autre, inséré dans notre revue ces pièces qui établissent sa situation récente, et qui, en révélant le zèle dont il brûlait, font connaître le travail souterrain de la secte.

Dans l'occultisme, le Patriarche des gnostiques valentiniens, érudit, mais aveugle, servait sans doute, sans s'en rendre bien compte, de paravent à des satanistes pleins d'astuce, qui se couvraient

de son nom estimé ; c'est ainsi qu'il répondit, au nom des groupes ésotériques, à la mise à l'index du journal qui s'était fait l'organe de la haute initiation donnée par les Papus et consorts. Dans la maçonnerie française ordinaire, il était considéré comme un docteur du symbolisme, comme un des pères de l'Eglise du grand architecte.

C'est là ce que nous avons le devoir d'établir, afin de fermer la bouche à ces cadettistes impudents, qui feignent d'être oublieux, et nous l'établirons par quatre documents, émanant de M. Doinel au temps de ses erreurs : d'abord, sa réponse officielle à un décret de la Congrégation de l'Index ; ensuite, trois de ses discours de haute science maçonnique.

De cette réponse, de ces discours, l'occultisme et la maçonnerie se glorifiaient alors. L'homme qui écrivait et qui parlait comme on va voir était porté sur le pavois, à raison même de tels écrits et de telles paroles. Rien ne saurait donc, mieux que ces reproductions, faire toucher du doigt à nos lecteurs l'importance de la conversion de M. Doinel.

***

N'oublions pas, en premier lieu, la déclaration célèbre d'Albert Pike : « Le Gnosticisme pur est l'âme et la moelle de la Franc-Maçonnerie », et nous comprendrons combien les cadettistes se moquent du public, lorsqu'après le retour de M. Doinel au catholicisme ils affectent de traiter la Gnose de calembredaine mystique.

Le 14 mai 1891, par un décret, la Congrégation de l'Index proscrivait la revue occultiste et maçonnique l'*Initiation* et en interdisait la lecture sous les peines canoniques. M. Jules Doinel était alors membre du Conseil de l'Ordre au Grand Orient de France et Patriarche des Gnostiques valentiniens sous le titre d'évêque de Montségur. C'est lui qui fut chargé de répondre à l'excommunication romaine. Sa lettre officielle fut publiée dans l'*Initiation* (volume XII, page 143-147) ; nous en détachons les passages suivants :

« Il est fâcheux que les circonstances ne permettent pas à Nosseigneurs les Eminentissimes cardinaux de déférer les rédacteurs de l'*Initiation* aux bûchers du Saint-Office. C'est très fâcheux, et c'est dommage.

« Il me revient de bonne source que la Gnose a l'honneur d'être pour quelque chose dans les condamnations de la Revue. Deux rapports spéciaux auraient été adressés au Saint-Office : l'un contre la Revue et ses éminents rédacteurs, son directeur Papus et ses tendances *sataniques* : l'autre contre la résurrection du Gnosticisme albigeois et cathare. On a signalé au pape deux dangers : l'un, qui menace la foi ; l'autre, qui menace la hiérarchie. Celui qui menace la foi, c'est la renaissance de la Gnose de Simon le Mage, de Valentin, de Basilide, de Marcion, de Markos, de Bardesane, de Manès, d'Etienne d'Orléans et de Guilhabert de Castres : l'*hérésie dualiste et émanationniste*. Celui qui menace la hiérarchie, c'est la reconstitution de l'épiscopat gnostique et de l'assemblée albigeoise ou cathare, avec un siège épiscopal défini : *Montségur*.

« Je ne discuterai pas l'accusation d'hérésie... Il n'y a pas lieu de discuter avec un sourd, ni de promener un flambeau sous les yeux d'un aveugle...

« Le rétablissement de la hiérarchie gnostique albigeoise est gênant pour la Curie romaine. Un épiscopat qui remonte aux temps apostoliques ne peut que la troubler et l'inquiéter. La chaîne brisée depuis le XIVe siècle vient d'être renouée. Que sera-ce quand le développement de la doctrine nécessitera la création de plusieurs sièges ? La Gnose est en voie de formation. Il n'est pas possible que les sièges de Toulouse, de Béziers, de Castres, de Milan, de Constantinople, de Bulgarie, ne soient pas prochainement relevés. Dès que les assemblées seront composées, nous les prierons instamment de désigner leurs candidats au Sacre-Apostolique.

« Il ne se peut pas que l'idée pour laquelle tant de martyrs sont morts, demeure improductive ; et nous savons que notre grand monde féminin cache, dans ses salons et ses retraites mystiques, plus d'une noble et courageuse émule des Esclarmonde et des Maximilla... Ce qui a été fait au moyen-âge peut se refaire de nos jours.

« Quant à nous, assis sur cette chaire de Jean qui a reçu les promesses de la durée mystique, nous attendons avec foi le jour établi du Plérôme, pour reconstruire Jérusalem.

« T JULES, *évêque de Montségur*. »

Voilà pour l'occultisme. Aux applaudissements de la secte, M. Jules Doinel revendiquait Simon le Mage, Valentin, Basilide, Etienne d'Orléans (le chanoine sataniste dénoncé par Aréfaste et condamné au dernier supplice pour ses sacrilèges et autres crimes), etc. Il donnait, comme modèle, aux sœurs occultistes... qui ?... Maximilla, la vocate élue luciférienne dont l'hérésiarque Montan était le Barnum, la possédée pactisante mille fois sacrilège, qui a causé les plus grands scandales aux temps de l'Eglise naissante !... A Pierre, il opposait le magicien de Gitta !...

Mais passons, et venons-en à la maçonnerie ordinaire, à la maçonnerie des rites avoués. Nous allons voir quelle doctrine M. Doinel avait mission de prêcher dans les loges du Grand Orient de France.

C'est de la *Chaîne d'Union* même, « journal de la Maçonnerie universelle », que nous allons extraire trois de ses discours.

***

Le premier, sur LE SYMBOLISME DU NOM D'ISIS, a été prononcé par M. Doinel à l'inauguration de la loge orléanaise *les Adeptes d'Isis-Montyon* (nous

le reproduisons textuellement de la *Chaîne d'Union*, n° de mai 1886, pages 195-197) :

Très chers Frères,

Dieu se manifeste par le soleil, voilà le fond de la doctrine secrète de Misraïm. Un Dieu abstrait, tel que l'a conçu la pensée subtile des Platon, des Aristote, des Descartes, des Spinoza, des Hegel, n'a jamais été compris de l'Humanité! Elle cherchait un Dieu vivant, dont elle sentît la lumière et constatât la vigueur. Les Loges Égyptiennes, nos aïeules vénérables, adoraient l'énergie du monde, l'unité des forces physiques sous l'emblème du père de la clarté, l'astre étincelant qui règle le jour et dirige les saisons. L'Unité, le *Monisme*, comme on dit aujourd'hui, constituaient l'étoffe du dogme, et cette unité, ce monisme, se cachait sous la multiplicité des formes hiératiques.

Ptah, Set, Ra, Osiris offraient des aspects variés de la substance primordiale.

On multipliait ces formes, on pluralisait ces noms divins. La substance demeurait une et immuable. Les apparences sacrées étaient le vêtement de la pensée des sages. Comme nous, les initiés des hypogées ne reconnaissaient que l'Energie, le mouvement unique, voilés sous les divins personnages du Panthéon mystique.

Prêtons l'oreille aux échos de l'ancienne initiation : « Il traverse l'éternité, il est pour toujours », disent les maximes d'Ani. « Il est le Maître de l'Éternité sans bornes », répond le *Todtenbuch*, et il ajoute : « On ne le saisit pas par les mains. » Le papyrus Harris nous révèle qu' « il est le prodige des formes sacrées que nul ne comprend ; que son étendue se dilate sans limites ». Et le *Todtenbuch* dit encore : « Ce qui est, est dans son sein. Ce qui n'est pas, vit dans son flanc. »

Aussi, le secret des mystères était-il imposé aux adeptes. On leur ordonnait de couvrir d'un voile tout ce qu'ils avaient vu dans les assemblées.

Mariette-Bey, l'illustre égyptologue, a déchiffré sous les hiéroglyphes du monument d'Abydos, cette pensée remarquable : « La société des dieux se totalise en un seul cœur. » Le mot *vérité*, « MA », l'idée que ce mot renferme étaient représentés par un signe maçonnique : *la règle*, « MAAT ». Et le nom « d'œuvres de vérité » était donné aux ouvrages parfaits des Compagnons Égyptiens.

Le soleil était donc la manifestation divine, le corps de Dieu. Dieu, dit le Papyrus magique cité plus haut, Dieu se cache dans la prunelle de l'astre et rayonne par son œil lumineux. Et Dieu ainsi figuré se nommait Ammon-Ra. Le sol exprimait le mouvement éternel par son aurore et par son couchant glorieux. Le drame solaire, c'était l'histoire de Dieu. Et à chacune des phases de ce drame, quand l'astre se levait à l'orient, quand il flamboyait dans son midi, ou quand il s'ensevelissait dans les pourpres de l'occident, l'initiation faisait correspondre une appellation différente du principe absolu.

Le soleil engendrait ses phases diurnes et nocturnes « en forniquant en lui-même », dit le *Todtenbuch*. Il s'appelait Apis, Mnevis, Ptah, Noum, Anouké, Sati, Tot, Safek, Selk, Shou et se balançait entre Nout et Seb, c'est-à-dire entre le ciel immense et la terre féconde.

Les vertus productives de l'astre prenaient des noms de déesses : Sekhnt, Efnout, Menhit, Bast, et, surtout Isis.

Etudions le symbolisme de ce nom mystérieux dont l'attrait captiva les générations disparues qui le proclamaient comme le nom de la Reine du ciel.

Le dieu-soleil, sous le nom de Ra, achève sa course éclatante ; il entre dans le crépuscule du soir, sous le nom de Toum ou d'Atoum. A peine a-t-il disparu dans son abîme occidental, pendant que l'horizon est encore teint de ses couleurs violettes, que les adeptes s'écrient dans les Loges ou sous les portiques, à côté des sphinx de granit rose : « Adoration à Toum qui se couche dans le pays de la vie. Salut à toi, père des dieux! va rejoindre ta mère et cache-toi dans ses bras ! » Et cette déesse mère de Dieu, c'est le ciel de la nuit, c'est Hathor. Du sein de la nuit, des entrailles d'Hathor, s'élance le soleil levant, l'œil lumineux d'Horus. Il recommence sa course éternelle à travers l'étendue.

Chaque être s'écrie :
C'est lui ! c'est le jour !
C'est lui ! c'est la vie !
C'est lui ! c'est l'amour !

Le soleil ressuscité, voilà Horus ! Tant qu'il est demeuré dans les bras de la nuit, il s'appelait Osiris, le soleil nocturne, fils de Seb, c'est-à-dire fils de la Terre enveloppée dans les ténèbres. Il éclairait la demeure des morts. Sa légende est illustre, et par plusieurs points rappelle la légende du maître tyrien Hiram.

Osiris régnait sur les mondes. Seb, son frère, obscur et jaloux, l'attira dans un festin, lui demanda le mot de la vie, et, sur son refus, le tua. Il divisa le corps en vingt-six parties qu'il dispersa dans toutes les directions cardinales.

Isis, femme et sœur d'Osiris, s'élança à sa recherche. Echevelée et les seins meurtris, elle suivit les bords du Nil, demandant aux fleurs de lotus bleu, où était le corps du dieu trahi. Elle rassembla enfin les membres mutilés et les fit embaumer par Anubis, « le guide des chemins d'outre-tombe ».

Le dieu ressuscita comme Hiram ; mais il ressuscita sous la forme d'un radieux enfant, le bel Horus, à la fois époux et fils de la déesse. Horus immola Seb, le meurtrier, et fit régner la justice dans les trois hémisphères.

Telle est la sainte légende maçonnique des Egyptiens. Osiris mort, c'est le soleil couchant; c'est aussi l'homme décomposé par le trépas. Mais le soleil couchant se lève dans les lueurs frissonnantes de l'aube, et l'enfant succède au vieillard disparu. La mort est vaincue par l'immortalité, comme Seb est vaincu par Horus. Isis est le principe féminin; le réservoir qui recueille la mort et fait germer la vie. Ainsi la terre absorbe la semence et rend l'épi doré qui nourrit la race humaine. Isis est symbolisée dans nos temples par le G qui luit sur l'Orient.

Isis était la grande déesse d'Egypte ; son culte passa en Grèce, de Grèce en Italie; d'Italie, les légions romaines le transportèrent dans notre Gaule, sur notre terre Carnute, dans les plaines d'Izy et d'Ezy (Beauce), à Iseure (Allier), à Yreux (Somme) et dans les localités nombreuses de la patrie celtique.

Aujourd'hui, son vocable vénéré décore notre Loge nouvelle, et le Grand Orient associe son éclat à l'éclat traditionnel de ce grand nom. Salut à leur double lumière ! Mais ce n'est pas, respectables Frères, pour relever les autels de la divinité chassée par le Nazaréen que nous avons ouvert un Atelier sous les auspices d'un nom jadis plein de prestige. Nous n'adorons pas les symboles. Ils ne sont pour nous que le voile transparent des idées.

Isis figure la femme, l'être gracieux, puissant et doux, par qui l'espèce intelligente se continue dans ce monde.

Elle est la veuve de la légende hiramique. Ceux à qui « l'acacia est connu », n'ignorent pas le sens et le secret de son influence souveraine.

Elle symbolise la nature, la génératrice des choses, la grand'mère universelle, la source de la vie, la matière et le mouvement. Et cette force immanente que notre langue secrète appelle le Grand Architecte de l'univers, Apulée, l'hiérophante, la célébrait dans ses *Métamorphoses*.

Enfin, elle représente pour nous, dans cette lutte incessante que nous soutenons contre toutes les erreurs et contre tous les préjugés, la recherche de la Vérité.

Vérité dispersée dans le « Cosmos » et dans l'intelligence, comme les parties du corps immolé d'Osiris.

Vérité que la raison cherche le long des fleuves du Savoir, comme Isis cherchait les membres du dieu le long du Nil couvert de lotus.

Vérité dont nous recueillons les fragments épars, comme la déesse recueillait ceux de son époux divin.

Vérité enfin qui s'anime à la vie, sous les baisers passionnés de la science, comme l'enfant Horus sous les baisers et les larmes de la déesse.

Voilà, Respectables Frères, notre religion maçonnique ! Cette vérité, nous la demandons à l'expérience, à la réflexion, à l'étude, à la matière, à l'esprit ; nous scrutons les lois du monde physique, les lois du monde moral. Nous plongeons dans l'océan de l'idée, non pas comme le plongeur de la ballade pour rapporter des profondeurs la coupe d'or du vieux roi de Thulé, mais pour rapporter, s'il est possible, le secret de la Philosophie.

Voilà notre Isis, voilà notre culte, Respectables Frères; voilà le but de nos travaux.

Que cette fête solennelle soit un jour de triomphe et d'espoir, un jour de fraternelle aspiration vers le progrès que consacrera l'avenir.

Très Illustre délégué du Grand Orient ! vous êtes le représentant de la vraie lumière. Nous vous saluons, et nous inaugurons nos travaux sous votre heureuse direction.

Très cher Vénérable ! vous siégez à cet Orient sous le G symbolique. Nous vénérons votre personne et vos fonctions augustes. Vous tous, mes Frères, Apprentis, Compagnons et Maîtres, aimez les symboles de vos grades, étudiez leur sens profond, *leur secret intime*. Hiram, vénérables Maîtres, c'est la Liberté tuée par les tyrans, comme Osiris, c'est la vérité tuée par les fanatiques. La Science a ressuscité Osiris, comme la Révolution a ressuscité Hiram. Le soleil de 1789 illumine notre Orient. Nous avons donné sa formule à la Révolution française ; Liberté ! Egalité ! Fraternité ! ces trois sœurs républicaines sont sorties des Loges des Maçons.

Apprentis, Compagnons et Maîtres, nous avons un but, la délivrance du monde profane de toutes les ignorances et de toutes les servitudes.

Saluons donc, au sein de cet atelier qui s'honore de porter son nom, la grande figure symbolique d'Isis. Son sein superbe est ouvert aux fortunés Enfants de la Veuve.

Vérité ! Liberté ! passion des âmes fières, amour des esprits virils ! vous serez les présidentes de nos tenues ; et nous plaçons sous votre égide, au point géométrique où nous sommes réunis, à l'Orient du vieil Orléans, cette révérende Loge d'*Isis-Montyon*, son rite, ses mystères et son temple : *Vivat ! Vivat ! Semper Vivat !* (Applaudissements prolongés.)

* * *

Le second discours que nous reproduisons a été prononcé par le F∴ Doinel en tenue du second degré (initiation de quelques frères au grade de Compagnon), toujours au sein de cette loge d'Orléans dont il était alors l'orateur. La *Chaîne d'Union*, en le publiant (n° de novembre 1886, pages 452-456), le fait précéder de remarques les plus élogieuses pour l'érudit conférencier.

Très cher Vénérable et vous tous mes Frères,

1° *Origine des Initiations.* — Il est de mon office de rappeler à ce Respectable Atelier les origines hiératiques de la Franc-Maçonnerie.

Je l'ai fait naguère à l'occasion de l'établissement de cette loge. J'ai développé devant vous le symbolisme du nom de notre patronne mystérieuse, la déesse Isis.

Aujourd'hui, je vous dirai quelques mots sur l'origine des initiations maçonniques.

Les Chaldéens d'Assyrie connaissaient nos mystères. Ils avaient la notion très précise de la hiérarchie des grades et ils parlaient la langue symbolique. Avant l'an du monde 2266, à l'heure où le soleil de l'équinoxe entrait dans la constellation du Bélier, ils avaient déjà établi les fondements de notre auguste institution.

La Chaldée adorait la Triade. La Chaldée confessait que le monde était une émanation de la triple évolution divine. Ils distinguaient le monde physique ou la Nature, le monde intelligible ou l'Esprit, le monde affectif ou le Cœur. Ces trois mondes ne faisaient qu'un seul dieu : le Mouvement !

A la base de son enseignement secret, la Chaldée mit le dogme de la descente et de l'ascension des âmes. L'initiation apprenait aux mystes comment les âmes, après être descendues sur la terre, séduites par l'attrait des formes, s'unissent à la matière, en souffrent, s'y trouvent enchaînées, et aussi comment elles parviennent à s'en dégager, à recouvrer leur liberté et à remonter vers leur source.

Pour remonter à cette source, l'âme devait subir une triple purification ; celle de la pensée, celle de la parole, celle de l'action. Les mystères conduisaient à cette triple voie, au moyen des Épreuves et au moyen des Grades, sous le voile de la langue des Symboles.

La porte des « Loges » s'ouvrait à tous, riches ou pauvres, nobles ou roturiers, hommes ou femmes. Les Loges étaient androgynes, souvent présidées par des archiprêtresses. Vous voyez que, bien avant le christianisme, les femmes étaient émancipées et honorées par les Mystères anciens.

La doctrine se propageait oralement. Seuls, les monuments figurés ont pu livrer le secret des Épreuves.

On exigeait des néophytes, de l'un et de l'autre sexe, une conduite irréprochable.

La grotte ou loge, alors comme aujourd'hui parmi nous, représentait le monde, le Cosmos. On y plaçait comme décorations les signes des éléments et des régions célestes.

Le bactrien Zoroastre reçut la tradition des mystères de la bouche des Mages chaldéens, et l'emporta chez les Perses au temps des rois Achmenides.

Ces mystères sont connus sous le nom de mystères de Mithra. Mithra, c'est le soleil.

2° *Epreuves et grades.* — On comptait trois classes d'épreuves : les physiques, les intellectuelles, les morales.

On les divisait en deux séries : 1° la Catabase ou descente ; 2° l'Anabase ou ascension.

Les épreuves physiques avaient lieu au moyen des quatre éléments : l'eau, le feu, la terre et l'air.

Les épreuves étaient subies dans les grottes ou Loges. On leur assignait des salles distinctes. Un bas-relief de l'atlas Lajard, planche 94e, nous montre une masse d'eau et une masse de feu.

Ces épreuves variaient avec les grades. Ce n'est qu'après les avoir traversées victorieusement que le Néophyte était admis à l'initiation.

La condition première de l'initiation était le serment du silence. Le myste que l'on initiait recevait un mot de passe qui était celui-ci : « Combattre et vaincre ».

Le but de l'initiation était de devenir pur, savant et saint comme Mithra. Chaque grade nouveau marquait un nouveau pas dans la carrière. L'erreur, le mal étaient figurés par des animaux. L'animal représentait la matière dans son opposition avec l'esprit.

Il y avait deux séries de grades : les grades de la Catabase ou descente, les grades de l'Anabase ou ascension. Chaque série comprenait six grades, en tout douze, qui correspondaient aux douze stations du soleil. Entrons dans le détail de ces grades qui constituaient les petits et les grands mystères.

Grades de la Catabase (3 grades terrestres). Premier grade ou grade du Soldat. On offre à l'initié une couronne placée sur un glaive. On veut lui poser la couronne sur la tête. Il refuse et la jette derrière lui en disant : « Mithra est ma couronne ». Il est reconnu soldat de Mithra, et on marque son front du cachet de ce dieu. Ce grade correspond à notre grade d'Apprenti.

Second grade ou grade de Bromios (Taureau). Le myste, vainqueur du taureau, le frappe du glaive. Il revêt alors un costume chargé des emblèmes de cet animal. Le Taureau était le symbole de l'eau ou principe humide.

Ce grade correspond à notre grade de Compagnon.

Troisième grade ou grade du Lion. Le Lion symbolisait le feu ou principe igné, et l'union de l'âme avec ce principe. L'initié, debout et à pied, combat contre un lion dressé et le poignarde. On le revêtait d'un costume moitié homme et femme.

Ce grade correspond à notre grade de Maître.

Grades de la Catabase (3 grades aériens). Quatrième grade : 1er grade aérien ou grade du Vautour. Ce grade symbolise le séjour de l'âme dans la région de l'air. L'initié luttait contre un vautour.

Ce grade correspond au Maître Secret.

Cinquième grade (2e aérien) ou grade de l'Autruche. Il symbolisait la vie nouvelle par l'exercice de la justice. Ce grade correspond au Maître Élu.

Sixième grade (3e aérien) ou grade du Corax (Corbeau). Il symbolisait la connaissance de l'avenir, l'affranchissement de l'âme et la rupture des derniers liens qui la rattachaient à la matière.

Ce grade correspond au 18e grade de Rose-Croix.

Grades de l'Anabase (trois grades solaires). Septième grade (1er grade solaire) ou grade du Griffon. Déjà l'initié n'appartient plus à la terre, il a traversé l'air (grade du Taureau), le feu (grade du Lion), l'air (grade du Vautour). Il entre maintenant dans le ciel mobile et va franchir le pont symbolique défendu par le Griffon.

Il correspond au Prince du Liban-Royal-Hache.

Huitième grade (2e solaire) ou grade de Persès. L'initié, vainqueur du Griffon, franchit l'échelle divine à sept degrés de plomb, d'étain, d'airain, de fer, d'airain et or mélangés, d'argent, et d'or, qui figure les sept planètes. Il combat contre la Lune qui prend la forme d'une biche et en reçoit une palme triomphale. Cette palme, c'est l'acacia d'Hiram. Victorieux, il arrive sur le seuil du Soleil.

Ce grade correspond au Souverain Commandeur du Temple.

Neuvième grade (3e solaire) ou grade du Soleil Lumineux. L'initié, vainqueur du soleil, frappe aux portes du ciel immobile.

Ce grade correspond au grade de Chevalier-Kadosch.

Grades de l'Anabase (trois grades d'Apothéose). Dixième grade (1er d'Apothéose) ou Père Aigle. L'initié prend le nom d'Invincible. Il pénètre dans le séjour des dieux. Il connaît le Bien et le Mal. L'aigle est le symbole de la Divinité.

Ce grade correspond à notre Souverain Prince du Royal-Secret.

Onzième grade (2e d'apothéose) ou Père Epervier. L'Initié possède la science absolue. Mais il est encore une personne. Il va s'abîmer dans le Tout. Il s'arrête sur le bord vertigineux de l'Absolu.

Ce grade correspond à celui de Sublime Mage.

Douzième grade (3e d'apothéose) ou Père des Pères. L'Initié, délivré de la personnalité, entre dans la lumière invisible d'où partent les émanations des esprits et des corps. Il est devenu dieu lui-même.

Ce grade correspond à celui de 33e ou à celui de Sublime Maître de l'Anneau Lumineux.

La série des grades est close.

Votre âge, très chers Frères, ne me permet pas de développer les dix derniers grades. La circonstance solennelle qui nous rassemble dans cette tenue où nous venons de vous conférer le grade de Compagnon, m'engage à vous exposer les idées et les symboles que comporte ce degré hiérarchique de la Franc-Maçonnerie.

Vous êtes maintenant Compagnons. Dans les mystères de Mithra, vous seriez Bromios, c'est-à-dire Taureaux.

Vous venez de passer de la perpendiculaire au niveau, de la colonne J à la colonne B, du nombre trois au nombre cinq. Vous prenez place sous l'Étoile Flamboyante à cinq pointes, le Pentagramme du vieux magisme.

Enfin, vous faites le premier pas dans le sanctuaire intérieur et vous avez droit aux premiers enseignements de la Doctrine Ésotérique.

Le second grade, c'est le triomphe de l'Homme sur le Taureau. Or, vous avez vu que, dans les anciens mystères, le Taureau signifiait le Principe Humide, l'eau, c'est-à-dire le changement, la mobilité. C'est ici le moment de vous apprendre l'un des plus précieux secrets de la philosophie. Ecoutez-moi.

Le Compagnon Mithriaque, comme le Compagnon indou, comme le Compagnon français, ne croit plus à un Dieu fait à l'image de l'homme. Il professe l'existence d'une loi unique qui a pour expression la parole, le logos de Platon, le Verbe Johannique ; le mouvement qui régit ce vaste univers. Cette loi unique, il l'appelle *Brahma* dans les Indes, *Mithra* dans l'Orient, *le Grand Architecte* parmi nous.

Il sait que tout se transforme, mais que rien de ce qui se transforme ne se perd. Il se transforme donc lui-même comme le reste des êtres. Peut-être s'est-il transformé déjà et sa forme actuelle n'est-elle qu'une étape dans son éternelle évolution.

Il croit que ces mondes brillants qui sèment l'immensité et qui se balancent glorieusement sur nos têtes sont innombrables et innombrés, qu'ils constituent l'océan inépuisable de l'Être, qu'ils émanent comme le nôtre du sein fécond de Brahma et qu'ils y rentrent pour en émaner encore, et ainsi éternellement, sans repos, sans

fatigue, sous la loi de mouvement de la matière animée par la force inépuisable.

Les voyages symboliques que le Compagnon a faits dans l'intérieur du temple, sont l'emblème de la transformation universelle.

Dans le 1er voyage, il a porté le maillet et le ciseau. Le maillet, c'est le travail qui ennoblit, et le ciseau, c'est la douleur qui polit et façonne l'âme humaine, comme le ciseau du sculpteur polit et façonne le marbre qui doit devenir un chef-d'œuvre.

Dans le 2e voyage, il a manié le compas et la règle. Le compas, c'est la pensée qui embrasse l'Univers dans son centre immense. La règle, c'est la raison qui tire des conclusions générales des recherches analytiques et qui fonde ainsi la science idéale sur les fondements de l'expérimentation naturelle.

Dans le 3e voyage, il a reçu la pince et encore la règle. La pince, c'est la volonté qui soulève les obstacles. La règle, c'est encore la raison dirigeant les manifestations et l'exercice de la volonté.

Dans le 4e voyage, il a tenu l'équerre et la règle encore. L'équerre, c'est la Justice se manifestant par l'Egalité. La règle, c'est toujours la raison qui fait aimer et rechercher la Justice.

Dans le 5e voyage enfin, il n'a reçu aucun outil. C'est que, maintenant, il est libre et qu'il a franchi la dernière transformation pour entrer dans l'absorption finale, dans le repos de la matière que les Boudhistes ont appelé le Nirvana. La douleur est éteinte, l'épreuve est terminée. L'homme est sur le point d'être dieu, c'est-à-dire de ne plus souffrir et de ne plus penser, mais d'être lui-même la pensée universelle, la vie universelle, le mouvement universel, Brahma lui-même, Mithra lui-même, enfin Dieu lui-même dont il est une partie intégrante.

Ecoutez la parole autorisée d'une haute initiée anglaise, Mme Kingsford :

« Qu'ils soient Grecs, Hermétiques, Boudhistes, Védantistes, Chrétiens, les mystères sont au fond une seule et même chose ; cette chose est l'interprétation des hiéroglyphes de la Nature, écrits pour nous dans les cieux, sur la mer, sur la terre ; peints pour nous dans les brillants tableaux du jour et de la nuit, du coucher du soleil à l'aurore ; tressés dans le galbe harmonieux de la fleur, dans le germe, dans les cellules végétales et animales, dans les ravissants phénomènes des cycles planétaires, du système solaire et des révolutions astrales. »

Très chers Frères, vous êtes maintenant sur le seuil de la Chambre des Maîtres. Je m'arrête avec vous sur ce seuil redoutable. Encore quelques mois, et vous connaîtrez le secret maçonnique. Aujourd'hui, contemplez cette pierre brute ; elle vous dira dans son langage symbolique que c'est la société profane qu'il faut travailler à dégrossir, à tailler, en lui enlevant, avec le maillet de la science, ses imperfections, ses vices et ses erreurs. Marchez avec un pieux respect sur ce pavé de mosaïque ; ses couleurs et ses grandeurs différentes nous représentent l'union qui doit régner entre les compagnons, malgré la divergence de leur caractère et de leurs opinions. Saisissez cette houppe dentelée ; c'est l'emblème de la force secrète qui nous unit les uns aux autres sur les deux hémisphères.

Regardez ce soleil : c'est la force qui anime le monde ; cette lune, l'amour qui le fait mouvoir ; c'est l'emblème sacré de la femme dont vous devez être le soleil lumineux et réchauffant. Aimez la femme ! Elle est l'abrégé de la nature, et le principe divin sort de ses pures et tendres entrailles.

Enfin, regardez, à l'Orient, le Maître de la Loge. Il représente le triomphe de la vérité. Comme l'aurore sort des bras du crépuscule, il sort des profondeurs du moyen-âge, il apporte la délivrance, il apporte la lumière, il apporte la liberté. Et les Compagnons Maçons sont les ouvriers de la Liberté. A l'œuvre donc par la parole, par le livre, par la pensée, par l'action ! A l'œuvre pour l'Humanité ! A l'œuvre pour la Patrie ! A l'œuvre pour la République, cette ouvrière sublime et méconnue de la Patrie et de l'Humanité !

Vivat ! Vivat ! Vivat ! et Semper Vivat !

***

Enfin, le troisième discours que nous avons tenu à reproduire a été prononcé par M. Doinel en tenue de Maîtrise et est intitulé : L'ÉSOTÉRISME DU 3e GRADE (no de janvier 1887 de la *Chaîne d'Union*, pages 12-15). Ici, le voile de l'occultisme est un peu soulevé ; l'orateur se montre de plus en plus docteur en théologie gnostique, selon l'école valentinienne.

I

Vénérables Maîtres,

Quand l'éternel Silence enveloppait encore l'Être indéterminé, c'est-à-dire quand l'Être n'était pas sorti de lui-même et que les étincelants phénomènes de la Lumière n'étaient, ainsi que l'homme, l'animal, le végétal et le minéral, qu'une possibilité future ; — quand il n'y avait ni vastes cieux, ni mers profondes, ni fleurs exquises ; — quand la pensée dormait inconsciente ; — quand l'Amour ne se connaissait pas ; — quand la Vie, enfin, n'était pas ; — le Bien pur régnait seul dans ce magnifique silence inviolé.

Et cependant, dans le sein même de ce silence, au fond même de ce Bien Primordial,

l'évolution mystérieuse commençait son surprenant travail, et dans la nuit du temps sans limite, soudain, l'atome apparaissait.

L'atome, c'est-à-dire le point de départ de la substance, la matière, la force, le mouvement.

Dans l'atome on sentait poindre l'intelligence, briller l'amour, se révéler la volonté.

De l'atome émanait l'atome, et dans le jeu sublime et éblouissant de ces milliards de milliards de corpuscules, les forces positives et négatives se balançaient, le fluide pénétrait le tissu des éléments, l'étoffe du monde; l'océan de l'être montait comme une marée monstrueuse, et après des millions de siècles, la première cellule organique manifestait cette chose superbe, inouie, vibrante, grandiose, la Vie.

De cette cellule à l'homme, quelle vertigineuse distance!

De cette goutte de protoplasma obscur à la conscience, à la raison, quel interminable chemin!

L'esprit s'arrête, épouvanté, sur le bord de cet abîme du temps et de l'espace, et recule, comme un aiglon sortant de son nid, qu'aveuglerait le soleil.

Mais bientôt, l'esprit ose ouvrir les yeux et les fixer sur ce mystère : et, comme l'aigle encore, il va se perdre dans la lumière inexprimable de la Science et de la Vérité. — Voilà la vie.

Elle apparaît, explosion de l'Être, elle éclate et suit son évolution à travers les âges. Elle est dans le minéral, elle anime le végétal, l'animal, l'homme. Elle se fait chair et esprit.

« *Et le mouvement s'est fait chair, et il a habité parmi nous.* »

Elle se transforme, se multiplie, se dérobe, disparaît, reparaît, disparaît encore, étincelle, et s'éteint, meurt et se décompose, se reforme et ressuscite, comme le phénix qui revit de ses cendres.

Voilà la vie! Mais voilà la mort! Voilà la génération! Mais après elle, par elle, dans elle, voici la décomposition. Et dans la décomposition, voici la résurrection!

Vénérables Maîtres! le grain jeté dans la terre meurt et se dissout. Pourquoi craignez-vous? Parce que c'est la mort! Je vous dis, moi, que c'est la vie. Du grain qui se dissout pour mourir sort l'épi nourricier, le blé auguste qui fait vivre.

La fleur se fane et devient un fumier vil. De ce fumier jaillissent d'autres fleurs, la rose, le lys, la verveine, l'héliotrope intense, le jasmin odorant.

L'homme expire. Ses restes sont précipités à la fosse, à la flamme, à la vague, à la dissolution.

Mais l'homme revit dans l'enfant blond, et les pensées de l'ancêtre reparaissent, voyageuses célestes, dans les yeux d'azur de la vierge élégante, de l'éphèbe gracieux.

Eux-mêmes, les soleils géants s'obscurcissent. Les lunes s'éteignent. Les planètes se répandent en pluie de météores. Les univers se fondent comme des flocons de neige — Mais les nébuleuses sèment l'étendue de leur fécondité cosmique et peuplent les routes infinies de l'infini démesuré.

La vie! la mort! la renaissance! pour les minéraux, pour les végétaux, pour les animaux, pour les mondes! — L'éternel rajeunissement du Grand-Tout, l'évolution infatigable de la substance, voilà ce que nous enseigne la doctrine de la Nature qui est aussi celle de la Maçonnerie. Voilà le secret d'or des Egyptiens. Voilà le symbolisme du troisième grade.

Vénérables Maîtres, vous avez contemplé Hiram-Abi dans son sépulcre; c'est la mort, la décomposition, l'horreur ineffable.

Vous avez pleuré la descente du Maître dans le sein ténébreux de la terre. Il est tombé sous les coups des trois Compagnons sinistres : la maladie, la décrépitude, la mort enfin.

Mais, tout à coup, vos larmes se sont séchées. Tout à coup, votre douleur a fait place à la joie; car du sein de cette terre dévorante et du fond de cette cruelle tombe, la branche d'acacia s'est élancée, verdoyante et vivace, éternellement jeune et fleurie.

Hiram-Abi est ressuscité!

Il est ressuscité par la génération.

Il est sorti de la terre féconde, l'acacia de la vie!

Et le petit enfant sourit dans les bras de sa mère.

Et les aïeux renaissent dans le petit enfant.

La Loge qui figurait la Nature, figurait aussi la Femme, la maternité. L'esprit immortel s'affirme dans la mort même des individus. La forme individuelle fait comme un rêve, comme un nuage et comme une ombre; mais Hiram-Abi ne meurt pas, l'espèce est sans fin, l'humanité ne peut mourir, l'Esprit demeure, et, avec l'Esprit, Dieu!

II

Nous venons de soulever le voile qui cachait le secret de la philosophie du grade gnostique de Maître.

Mais le symbole de ce grade n'est pas simple. A côté de l'Esotérisme philosophique, il y a l'Esotérisme « social ». Mon obligation d'Orateur m'ordonne de le développer.

Je le ferai sans réticence.

La Franc-Maçonnerie, dans tous les temps, et sous toutes ses formes, a conçu le dessein d'élever le Temple social de l'Humanité.

La Liberté devait être l'architecte de cet édifice glorieux.

Elle mit la main à l'œuvre et se servit pour cette œuvre des ouvriers qu'on nomme Justice, Raison, Science, Progrès, Libre Examen, Morale Indépendante, Association, Révolution, Presse, Parole, Instruction publique et Livres, le grand Livre Juif en tête.

Les assises du monument sortaient déjà de terre, quand les ennemis de la Liberté, jaloux de la splendeur de son travail, se coalisèrent pour lui arracher le secret sublime de cette architecture merveilleuse, afin de continuer eux-mêmes la construction et de la faire servir à leurs desseins.

Trois misérables traîtres : le Despotisme royal, le Despotisme clérical et la Féodalité financière, réunirent autour d'eux des ouvriers abusés ou haineux, et frappèrent le Maître innocent avec la loi, l'usurpation de la terre et du capital et la religion fausse, le Romanisme.

La règle, c'est-à-dire la loi ; la pince, c'est-à-dire l'usurpation du sol qui est à tous ; le maillet, c'est-à-dire la religion fausse, immolèrent la Liberté.

Le peuple est retombé dans les ténèbres. La fausse civilisation a remplacé la nature.

Voilà pourquoi nous gémissons dans la « Chambre du Milieu ». Voilà pourquoi nous recherchons les traces des assassins. Voilà pourquoi nous préparons la vengeance du grand « Hiram-Abi ».

Nous arracherons ces dépouilles vénérables à ces infâmes meurtriers. Nous ferons trois fois le tour de la Loge, c'est-à-dire, Vénérables Maîtres, nous ferons dans le monde autant de révolutions qu'il sera nécessaire d'en produire. Nous ne nous arrêterons dans notre douloureuse recherche, que le jour où nous aurons découvert le lieu sacré où les assassins ont caché le cadavre de la Liberté. (Applaudissements.)

Oh ! qu'il est triste et désert le globe abandonné aux Tyrans, qu'elle est morne la terre qui subit le joug du petit nombre, qu'il est misérable le peuple qui gémit sous la férule des Rois, des Pontifes et des Financiers !

Avançons, avançons toujours. La Franc-Maçonnerie contient l'avenir des sociétés humaines.

Voici que de cette lande aride, de ses steppes désolées, germe un arbrisseau verdoyant.

L'Acacia pousse ses vigoureux rejets. Saluons l'Acacia. C'est là qu'est « Hiram ! » C'est là qu'ils ont couché le maître ! C'est là qu'ils ont enseveli la Liberté ! (Applaudissements.)

A côté de cet arbre saint reposent la règle, la pince et le maillet. Ramassons-les avec respect. Désormais la règle sera le Suffrage universel, la pince sera l'extinction de la Misère, le maillet sera la science de la Nature.

Avez-vous compris, Vénérables Maîtres, le double sens de l'initiation au 3e grade ?

Si vous avez compris, vous avez, avec moi, résolu de continuer l'œuvre de la Révolution française qui doit devenir la Révolution humaine.

Nos ennemis nous accusent d'être des destructeurs, des révolutionnaires. Et ils ont raison !

La Révolution et la Destruction sont éternelles comme la Justice. Tant qu'il y aura sur la terre des oppresseurs et des opprimés, nous serons des destructeurs, nous serons des révolutionnaires.

Tant qu'il y aura sur la terre des abus, des injustices, des préjugés, nous serons des destructeurs, nous serons des révolutionnaires.

Tant qu'il y aura des gens qui se gorgent et d'autres qui meurent de faim, nous serons des destructeurs, nous serons des révolutionnaires.

Tant qu'il y aura un sacerdoce qui amusera les nations avec des espérances fallacieuses, pour leur faire supporter la tyrannie des rois, des financiers et des exploiteurs, nous serons des destructeurs, nous serons des révolutionnaires.

Tant que les sociétés, enfin, seront encore couvertes de l'ombre du moyen-âge, de ses institutions, de ses idées, nous serons des destructeurs ; nous serons des révolutionnaires ! (Bravos.)

Mais le jour où la Justice aura établi sur le globe son trône adoré ; le jour où l'Humanité sera heureuse ; le jour où la Nature aura repris ses droits : — ah ! ce jour-là nous ne serons plus les démolisseurs du vieux monde, — nous serons les constructeurs de la Terre nouvelle et les architectes du Temple de l'Egalité. (Triple salve d'applaudissements.)

Neuf fois Vivat.

***

Maintenant nos lecteurs sont fixés.

Si quelque maçon avoué ou quelque Moïse Lid-Nazareth venait leur dire que la secte n'a fait aucune perte par la conversion de M. Doinel, ils sauraient que répondre.

Pour nous, nous pensons avoir rempli notre devoir en établissant que, dans la maçonnerie, le converti de décembre 1894 n'était pas le premier venu.

On vient de constater en même temps à quelles profondeurs de l'abîme la Sainte Vierge et Jeanne d'Arc l'ont arraché.

LES SOCIÉTÉS SECRÈTES MUSULMANES DANS L'AFRIQUE DU NORD

CHAPITRE III

Soufisme. — Extases et Visions

(Suite)

Là encore il faut établir une distinction entre les gens de nature vulgaire et les intelligences d'élite. Tous, n'importe à quelle catégorie qu'on les range, doivent cependant tendre à la complète absorption de leur être dans le Prophète. A ce degré, ils devront réciter l'oraison Selat-el-Tama, qui est une des prières dites El-Techchidat-el-Abderramia. Les adeptes d'un esprit plus élevé ne devront pas s'arrêter là : ils devront marcher dans les voies de la perfection. Ceux qui veulent se distinguer du vulgaire doivent s'astreindre à d re chacune de ces prières douze fois de suite, et lorsqu'ils en auront pénétré le sens secret, quand ils auront compris toute la moelle de cette doctrine, le cœur purifié de toutes ses souillures, détaché de tous liens terrestres, ils passeront à une autre oraison pour invoquer plus spécialement et avec plus de ferveur le Prophète de Dieu. Voici cette oraison : O Dieu, répandez vos bénédictions sur notre seigneur Mohammed (ici dire la quantité), que ces bénédictions soient aussi nombreuses que les choses que vous avez créées en ce monde, les étoiles, les arbres, brins d'herbe, etc. Recommandation trèsimportante : ne pas oublier le mot Sidna (notre Seigneur) ; sous ce nom, se cache un mystère que connaît seul celui qui fait cette oraison avec ferveur. Cette prière purifie le cœur, éclaire l'âme qui ne doit alors prononcer que des paroles saintes et des formules sacrées : « Il n'y a de divinité que Allah : Mohammed est son Envoyé », et autres semblables que l'on trouvera plus loin quand nous parlerons du diker. Ces invocations qui doivent être répétées à chaque instant de la vie, donnent à l'âme une vigueur et une force que peuvent soutenir les forts seuls. Enfin, quand toutes ces prières, quand toutes ces invocations auront produit dans l'âme tout l'effet désiré et attendu, quand toutes les forces de l'âme seront tournées vers un seul but : Dieu, alors seulement on pourra aborder la prière qui élève l'âme vers le Seigneur Très-Haut. Voici cette prière : Que le Dieu Tout-Puissant soit glorifié ! O Dieu, répandez vos bénédictions sur notre seigneur Mohammed, sa famille et ses compagnons, et sur eux le salut. Voilà donc le Khouan en correspondance avec l'âme de Mahomet. Suivant Snouni que nous n'avons fait qu'analyser, les visions se produisent soit à l'état de veille, soit à l'état de sommeil. L'âme sainte du Prophète nourrit, dirige et conduit jusque dans les degrés les plus élevés de l'illuminisme les Khouan qui ont voulu se donner à lui.

Voilà donc le premier état, et les rapports du Khouan Mohammedi avec le Prophète, ou plutôt avec le démon : car, ainsi que tout le monde le sait, les morts une fois dans la tombe n'en sortent que rarement et avec la permission seule de Dieu ; les visions, qui comme dans le cas présent, n'ont pour but que de flatter l'individu, ne peuvent être l'œuvre de Dieu, il faut y reconnaître l'œuvre du diable. Nous nous hâtons de le dire, nous sommes persuadés, et tout homme de sens le sera avec nous, quand nous aurons fini cette étude, les neuf dixièmes des visions ne sont que des hallucinations. Le Khouan a cela dans son esprit qu'il peut et doit tomber en extase, il prend pour cela des moyens que nous indiquerons au chapitre de l'organisation de ces sociétés. Quoi d'étonnant que dans leurs veilles, leurs insomnies et leur sommeil, l'imagination leur retrace l'image telle qu'ils se sont plu à se la représenter.

Mais le Khouan Mohammedi ne s'arrêtera pas à ce degré ; il voudra devenir touhidi, c'est-à-dire être en rapport non plus avec une créature, mais avec la divinité elle-même. Le touhidi est l'affilié parvenu à ce degré *d'absorption* avec Dieu « où le mystique disparaît si complètement à ses propres yeux et à sa pensée, *qu'il n'est plus occupé même de la considération des attributs divins :* toutes ses facultés et tout son être étant anéantis et absorbés en Dieu. *Dans ce dernier état, il n'y a plus de moi :* le mystique a disparu, ses qualités, ses membres, ses actions ne sont plus à lui, *tout cela est Dieu* (1).

Où trouverons-nous exprimée d'une manière plus catégorique l'affreuse doctrine du panthéisme.

Voyons maintenant les moyens que préconisent les auteurs musulmans pour que le Khouan arrive « à l'anéantissement de son individualité absorbée dans l'essence divine ». Cheikh Snoussi nous les fera connaître, quand dans son livre des appuis, il donne la doctri e, et décrit les cérémonies des Nakech' bendya. Nous allons citer presque mot à mot la traduction donnée par Rinn, p. 286. (Cfr. Rinn : p. 283-290.)

Le premier moyen consiste à réciter les prières qui plongent l'esprit dans les attributs de la divinité et à répéter les paroles qui lui conviennent le mieux, c'est-à-dire : il n'y a de divinité que Allah. Pour cela, il faut prendre la même posture que pour les prières ordinaires : fermer les yeux, serrer les lèvres, replier la langue contre le palais et placer ses mains contre les cuisses. Alors on commence par ménager son haleine et on dit gravement : Il n'y a de divinité que Allah, en élevant la tête à partir du milieu du corps et en la reportant à sa position naturelle (2). On répète cette même invocation en replaçant la tête au même point de départ, et en la dirigeant vers l'épaule droite, puis enfin vers l'épaule gauche, toujours avec la plus grande ferveur. Cet acte se fait un nombre de fois impair. Ensuite on oblique la tête à droite, et, retenant son haleine, on ajoute : « Mohammed est l'envoyé de Dieu » puis, « O divinité, vous êtes mon but, je crois en vous et je vous implore ; » après

(1) Tiré du livre de Thehab-ed-din-Abou-Hap-es-Scheroun-di cité par Rinn, page 207.

(2) Nous ferons remarquer, pour l'intelligence de ce passage, que dans beaucoup d'ordres religieux, quand on veut prier, il faut placer sa tête en face du nombril.

quoi on donne libre cours à sa respiration pour recommencer encore et ainsi de suite. On a soin d'observer scrupuleusement de rejeter de son esprit toute pensée autre que celle de la prière, et de s'imposer le recueillement et la ferveur qui conviennent à une pareille situation.

Le deuxième moyen se borne à la répétition mentale de l'invocation : il n'y a de divinité que Allah, qui a pour but d'accélérer le résultat vers lequel on tend.

Le troisième moyen qui consiste à s'absorber dans l'esprit de son Cheikh, n'est profitable qu'à celui qui est naturellement porté à l'extase. Pour atteindre ce but, il faut se graver dans l'esprit l'image de son Cheikh et la considérer comme son épaule droite, ensuite tracer de l'épaule au cœur une ligne destinée à donner passage à l'esprit du Cheikh, pour qu'il vienne prendre possession de cet organe. Cet acte doit se renouveler jusqu'à ce que le chef religieux que l'on invoque vienne vous prendre possession de cet organe. Cet acte doit se renouveler jusqu'à ce que le chef religieux que l'on invoque vienne vous absorber dans la plénitude de son être.

Le quatrième moyen repose sur la conscience que l'homme a d'être constamment vu et observé par Dieu. Il offre deux manières d'arriver au but : la première consiste à surveiller son cœur et à l'empêcher d'être accessible aux pensées mondaines, jusqu'à ce qu'il soit pénétré de la ferveur la plus parfaite. Le cœur arrive ainsi à percevoir la vérité. Après quoi il se trouve assoupli par le feu qui fait briller la majesté et la grandeur de Dieu de leur plus vif éclat. Cet état d'extase conduit à la vue de son Cheikh.

La deuxième manière est celle qui amène le plus vite au résultat désiré, mais elle n'est praticable que pour ceux qui sont doués d'une foi sincère, ardente et inébranlable. Si on la choisit, on doit s'absorber avec recueillement dans tout ce qui a trait à la Divinité et au nom de Dieu, sans s'attacher à remarquer si l'on s'exprime en langue arabe ou étrangère ; il faut faire abstraction complète de son être, absolument comme si on n'existait pas, et agir comme si l'on s'ignorait soi-même, afin de faire affluer les forces physiques et les perceptions des sons vers le cœur vital, en s'aidant de toute sa ferveur. Si ces pratiques présentent des difficultés, on se contente d'abord de s'absorber dans l'esprit de la Divinité, considérée comme un feu invisible recouvrant tout ce qui est créé ; et persister dans cet état, jusqu'à ce que le cœur se soit suffisamment préparé à passer à un degré plus élevé, et que l'image des choses profanes s'évanouisse.

Voilà donc quelques-uns des moyens vantés par le fondateur des Nakechibendya, d'après Snoussi. Il est bien entendu que ces moyens ne sont pas les seuls, mais qu'il faut y joindre les autres désignés plus haut. Dans ce même ordre, on vante beaucoup, comme moyen le plus apte à faire atteindre le but, la récitation des prières dites Sebehan, qu'il faut faire pendant trois nuits consécutives, après s'être bien purifié, avoir fait ses ablutions, s'être parfumé, avoir jeûné trois jours, et revêtu deux habits neufs.

On serait vraiment tenté de rire des moyens employés et de la bêtise humaine, si on n'était à côté de Satan, si on ne voyait que par ces moyens ridicules, Satan va faire tomber avec lui dans les abîmes tant d'âmes qui devraient louer Dieu pendant l'éternité. C'est bien triste, quand on considère tout cela ; c'est bien plus triste encore quand on songe que depuis plus de mille ans, le démon opère son œuvre sur ce vaste continent sans que personne vienne lui disputer la proie. Enfin, le bras de Dieu a cessé de s'appesantir sur les malheureux enfants de Cham. Le grand Cardinal qui est mort depuis un an à peine a engagé avec les sectes musulmanes un combat corps à corps : six de ses fils, sont tombés sous leur poignard ; il avait eu le courage de dévoiler à l'Europe leurs agissements et leurs affreux desseins. Les Pères Blancs, que déjà l'univers connait à cause des progrès étonnants et extraordinaires qu'ils ont fait faire à la civilisation dans les Grands Lacs, semblent être les pionniers de la civilisation dans le Nord de l'Afrique. Saluons avec eux l'aurore d'un jour nouveau qui s'est levé pour ces tribus malheureuses. Nous reparlerons de cette œuvre admirable qui seule suffirait à perpétuer le nom du cardinal Lavigerie.

Continuons notre analyse de l'extase. Le Khouan qui veut devenir touhidi doit parcourir divers degrés avant de parvenir à jouir parfaitement de l'objet de ses désirs. Ce sera toujours Snoussi qui nous expliquera parfaitement les divers degrés par où l'âme doit passer avant d'arriver à la parfaite possession de Dieu, à l'anéantissement de l'individualité, dans l'essence de Dieu. Voici donc ce que le cheikh Snoussi nous dit sur la doctrine des Khelouakyr : nous compléterons de la sorte cette étude. (Cfr. RINN : 290-302.)

Les visions ne peuvent frapper l'individu que dans le recueillement et la retraite : tout d'abord il voit la lumière résultant de ses prières et purifications, puis celle du démon en même temps que celle des honneurs. La Vérité se manifeste alors dans toute sa gloire, soit sous la forme de choses inanimées comme le corail, soit sous celle de plantes et d'arbres tels que le palmier, ou sous celle d'animaux, ou sous la sienne propre, ou enfin sous celle de son Cheikh. Ensuite, l'adepte jouit d'un nombre infini d'autres lumières qui sont pour lui le plus parfait des talismans.

Leur nombre s'élève à soixante-dix mille, il se subdivise en plusieurs séries et *compose les sept degrés par lesquels on parvient à l'état parfait de l'âme.* Le premier de ces degrés est l'humanité (1). On y aperçoit dix mille lumières que peuvent voir seulement ceux qui peuvent y arriver : leur couleur est terne, elles s'entremêlent les unes dans les autres ; cet état permet, en outre, de voir les génies. Ce degré est facile à franchir, l'âme étant naturellement poussée à fuir les ténèbres et à chercher la lumière. Pour atteindre le second, il faut que le cœur soit purifié, alors on atteint le second

(1) Nous ferons remarquer que le mot humanité est ici synonyme de commencement, initiations. Cheik Snoussi nous fait connaître ici comme le simple Khouan parvient au dernier degré de l'extase depuis le moment où il est illuminé jusqu'à ce qu'il se perde dans l'essence divine. Pour devenir Khouan Mohammedi, il faut parcourir les cinq premiers degrés.

degré, celui de l'extase passionnée : dix mille autres lumières l'éclairent, leur couleur est bleu clair.

Le bien acquis appelle sur cette âme d'autres biens : alors elle arrive au troisième degré qui est l'extase du cœur. Là on voit l'enfer et ses accessoires, et dix mille autres lumières dont la couleur est rouge ; mais si on veut jouir de la vue de ces lumières, il faut se mortifier dans la nourriture et ne pas prendre ce dont on est le plus friand ; ces choses font paraître ces lumières environnées d'une fumée qui en ternit l'éclat. Si ce phénomène se produit, il faut s'arrêter là : c'est un signe que l'esprit ne veut pas laisser avancer davantage dans la perfection, et qu'il faudra renoncer pour la vie à être touhidi et mohammedi.

Mais si on peut franchir ce degré, on arrivera au quatrième : l'état d'extase de l'âme immatérielle Dix mille lumières viendront toujours éclairer le Khouan qui s'aventure dans cette voie et lui indiquer le vrai chemin. Là, les âmes du Prophète et des saints viendront consoler, soutenir, encourager et fortifier celui qui voudra parcourir toute la voie de la perfection. La couleur des lumières est d'un jaune très accentué.

Le cinquième degré est celui de l'extase mystérieuse : on y contemple les anges et dix mille autres lumières d'un blanc éclatant.

L'extase d'obsession est le sixième degré, les dix mille lumières qu'on y aperçoit sont autant de miroirs limpides. Parvenu à ce point, le Khouan ressent un délicieux ravissement d'esprit qui a pris le nom d'El-Khadir (1), qui est le principe de la vie spirituelle. Alors on voit le Prophète Mohammed.

Enfin, on arrive aux dix mille autres lumières cachées, et on atteint le septième degré, qui est la béatitude. Ces lumières sont vertes et blanches, mais elles subissent des transformations successives, passent successivement par toutes les couleurs. Le Khouan est alors touhidi : il a dû franchir les cinq premiers degrés avant de devenir Mohammedi. A ce dernier et sublime degré de l'extase, les lumières qui éclairent les attributs de Dieu se dévoilent et on entend les paroles du Seigneur : alors on n'appartient plus à ce monde, les choses terrestres s'évanouissent, on ne se sent plus soi-même, on est perdu dans l'infini.

(1) El Khadir est donc le principe de la vie spirituelle ; on nous permettra de citer à ce sujet les paroles de Pime : Marabouts et Khouan. page 59 : « Sidi-el-khadir c'est le prophète Elie, qui, comme le prophète Idris (Henoch), a bu à la source de vie et a été exempté de la mort. Sa personnalité est dédoublée : Elias erre sur terre. El-Khadir vit au fond de la mer. Un jour par an, ils se rencontrent pour se concerter : El-Khadir est alors l'intermédiaire ordinaire entre Dieu et les hommes, il leur dévoile l'avenir, et surtout leur confère les dons de la Baurka et Tessarouf, c'est-à-dire le pouvoir de faire des miracles et d'être exaucés dans tout ce qu'ils demandent pour eux ou pour les autres.

« On comprend combien l'investiture par un tel personnage, donne du relief à son élu, chez un peuple plein de foi et crédule comme le peuple musulman.

« Aussi est-ce en grande partie au caractère surnaturel de la révélation faite à leurs fondateurs qu'il faut attribuer l'influence considérable dont jouissent les sectes des Aonissya, Khadirya, Snoussya et autres. Tous les membres, en effet, participent à la « Baraka » transmise par les héritiers de ces fondateurs, par les chefs d'ordre qui peuvent, dans de certaines conditions connues et nettement formulées dans les livres de doctrine, entrer en communication directe et secrète avec El-Khadir et le Prophète, » (pages 59 et 60).

Le lecteur comprendra donc ce qu'il faut entendre par Baraka : c'est la faculté qu'ont tous les Khouan de certains ordres, de voir toutes leurs prières exaucées. Voilà la principale cause avec le don de vision, de la prospérité des ordres religieux musulmans.

Nous avons dit que les extatiques pouvaient se diviser en deux grandes catégories : les mohammedi et les touhidi : on ne peut pas donner, en effet, le nom de vraie vision ou d'extase aux cinq premiers degrés que nous avons énumérés ; ce sont plutôt des hallucinations, de même que dans le catholicisme nous ne donnons le nom d'extase et de vision que lorsque la Sainte Vierge et un saint ou Notre-Seigneur apparaissent à une âme privilégiée. Mais nous savons que jamais la divinité elle-même ne s'est montrée à aucun homme, excepté peut-être une fois à la Sainte Vierge. Par conséquent, le Khouan touhidi est une impossibilité, mais n'est-ce pas là ce qui montre le doigt et l'inspiration de Satan. Qui se montre à eux sous l'apparence de la divinité si ce n'est Lucifer lui-même ? Donc les Khouan parvenus à ce dernier degré rendent un vrai culte à Lucifer qui, pour le moment, a pris place de la divinité. Ne nous étonnons pas de voir les adeptes de Satan parvenus à ce degré d'observation éprouver des joies et des plaisirs dont nous ne pouvons nous faire une idée. Ne nous étonnons pas de les voir sans cesse vouloir s'unir à ce dieu qui les trompe malheureusement. Les extrêmes se touchent, dit-on vulgairement : il est certain, en effet, que l'homme parvenu au dernier degré d'abaissement éprouve des joies non certes aussi pures, aussi grandes que l'âme purifiée et sanctifiée qui vit sans cesse dans la présence et l'amour de son Dieu, mais elle éprouve des joies immenses que Satan se plaît pour ainsi dire à leur déverser sans mesure pour les attirer et les lier pour toujours à son service. Il est à remarquer que nulle part on ne trouve que le Khouan doive s'attendre à éprouver et à subir des peines intérieures comparables à celles qu'ont souffertes quelques saints avant d'arriver à ce degré de sainteté où l'âme tombe dans l'extase. Voilà ce qui nous explique l'aveuglement de ces pauvres gens, qui nous traitent d'aveugles. Nous ne pouvons expliquer tous ces phénomènes que par la possession : ces malheureux sont réellement possédés de l'esprit des ténèbres. Tel Khouan qui était célèbre dans la contrée par ses visions, ses extases et le nombre de prodiges qu'il accomplissait, n'a pas pu supporter la vue du Père Blanc, et quand on a voulu le faire entrer dans la chapelle, ç'a été impossible. Nous ne voulons pas nous étendre ici plus longuement sur cette question. Quand nous parlerons des divers ordres, particulièrement des Aissaoua, nous parlerons de leurs jongleries, et aussi de leurs opérations vraiment diaboliques. Nous ne voulions que constater la possession du Khouan par le démon, toutes les fois que l'affilié parvient à l'extase.

(A suivre) **Ad. Ricoux**

Saint-Etienne, imp. BOY. *Le Gérant* : P. PEYRE.

Novembre-Décembre 1894 Prix : 60 Centimes N° 11-12

EVUE MENSUELLE

Religieuse, Politique, Scientifique

FAISANT SUITE A LA PUBLICATION

LE DIABLE AU XIXᵉ SIÈCLE

Cette REVUE MENSUELLE *est spécialement un organe de combat contre la Haute-Maçonnerie et le Satanisme contemporain. Elle est aussi consacrée à l'examen, selon la Science Catholique, des faits surnaturels du prétendu Spiritisme et autres manifestations diaboliques constatées.*

SOMMAIRE DU NUMÉRO :

PARIS
DELHOMME ET BRIGUET, ÉDITEURS
83, Rue de Rennes, 83

ABONNEMENTS *(à partir de 1895) :*
FRANCE, SIX Francs pour un an. — ÉTRANGER, HUIT Francs
Tous les abonnements partent de janvier et se font pour un an
Chaque numéro sera de soixante-quatre pages

Supplément au 24ᵉ fascicule du Diable au xixᵉ Siècle (nᵒ de novembre-décembre 1894)

AVIS IMPORTANT

A partir de 1895, la **REVUE MENSUELLE** aura soixante-quatre pages par numéro, au lieu de trente-deux. En outre, les quatre feuilles de seize pages formant le numéro seront brochées sous une couverture de couleur : *le présent numéro-double qui termine l'année 1894 donne un spécimen exact de ce que sera le numéro-simple à partir de 1895*. Les douze numéros de l'année, reliés sans les couvertures, formeront donc un magnifique volume grand format de **768 pages**, comptant ensemble **84.000 lignes** environ, c'est-à-dire *la matière de sept volumes ordinaires* du format le plus courant en librairie (l'in-18 jésus, type du volume à 3 fr. 50, a en général 400 pages, donnant en moyenne 12.000 lignes au total).

Néanmoins, l'abonnement à la REVUE MENSUELLE est fixé au prix très modique de SIX FRANCS PAR AN pour la France et l'Algérie, et HUIT FRANCS pour les Colonies et l'Etranger.

On voit par là que les éditeurs, en donnant dans ces conditions une suite à la publication de M. le docteur Bataille, s'imposent de réels sacrifices, auxquels les rédacteurs de la Revue sont heureux de participer par leur désintéressement.

C'est pourquoi nous faisons appel de nouveau à tous nos amis : une publication aussi abondante en texte et à un prix relativement aussi bas, ne peut vivre que par un important tirage. Ce tirage important, qui d'une part vaudra à notre cause une propagande efficace et les meilleurs résultats dans la lutte entreprise contre le démon et ses adeptes, et qui d'autre part permettra à la **REVUE MENSUELLE** de couvrir ses frais, ce sont nos abonnés eux-mêmes qui peuvent nous le procurer en répandant la publication, en en faisant ressortir les avantages à tous les bons catholiques qu'ils connaissent, en un mot, en nous amenant, les uns par les autres, de nouveaux abonnés.

Afin que notre action puisse s'accroître et s'étendre, les éditeurs de la REVUE MENSUELLE enverront GRATUITEMENT ET FRANCO un exemplaire du présent numéro 11-12 (spécimen des numéros ordinaires de la seconde année et des suivantes) à toute personne qui voudra bien leur en adresser la demande par lettre affranchie ou carte postale. NOS ABONNÉS ACTUELS SONT PRIÉS DE FAIRE CONNAITRE A LEURS AMIS CETTE DÉCISION DES ÉDITEURS ; ou autrement encore, ils peuvent nous communiquer les adresses des personnes qu'ils savent assez dévouées pour s'intéresser à notre publication, et ainsi, tandis que les numéros-spécimens seront envoyés par les soins de notre administration, les adhérents à notre campagne pourront recommander à leurs amis l'organe de cette lutte antimaçonnique et antiluciférienne, créé depuis un an grâce à leur bienveillant concours.

En outre, nous sollicitons, plus instamment que jamais, les communications relatives aux faits qui font l'objet des études spéciales vulgarisées par cette Revue. Notre rédaction ne sera jamais trop nombreuse ; c'est toujours avec plaisir que nous agréerons de nouveaux collaborateurs, soit réguliers, soit simplement occasionnels. On sait quelle est notre discrétion, en même temps que notre prudence. Toutes les bonnes volontés doivent donc se rencontrer pour grandir de plus en plus cette œuvre commune. A M. le docteur Bataille restera l'honneur d'avoir déchiré le voile du satanisme contemporain, en divulguant son enquête personnelle; maintenant la grande enquête générale commence. Quiconque s'y associe, en faisant connaître ce qu'il sait, contribuera sans aucun doute à ouvrir les yeux aux aveugles ; car les conversions qui déjà ont eu lieu (et l'on en signale encore de nouvelles) ne pourront que se multiplier, à raison de la lumière de plus en plus vive qui sera faite sur les ruses et les crimes de Satan.

LA RÉDACTION. — L'ADMINISTRATION.

Pour regagner les retards :

Le n° 13 de la Revue paraîtra le 15 mars,
Le n° 14 — — le 31 mars,
Le n° 15 — — le 15 avril,
Le n° 16 de la Revue paraîtra le 30 avril.
Le n° 17 — — le 15 mai.
Le n° 18 — — le 1er juin.

Après quoi, chaque numéro paraîtra le 1er du mois, régulièrement.

Voir, à la 4e page de cette couverture, l'énumération abrégée des documents qui seront publiés dans la REVUE MENSUELLE, à partir du n° 13.

DELHOMME et BRIGUET, Editeurs, 13, rue de l'Abbaye, PARIS. — 3, avenue de l'Archevêché, LYON

EN COURS DE PUBLICATION :

APOLOGIE DU CHRISTIANISME

Au point de vue des Mœurs et de la Civilisation

Par le **R. P. Albert-Maria WEISS,** de l'Ordre des Frères-Prêcheurs

Traduite de l'allemand sur la 2e édition, par l'abbé Lazare COLLIN (1)

TRAITÉS PUBLIÉS : L'HOMME COMPLET. — 2 beaux vol. in-8, avec le portrait de l'auteur. Prix .... **12 fr.**
LA QUESTION SOCIALE ET L'ORDRE SOCIAL OU INSTITUTIONS DE SOCIOLOGIE (traduits avec la collaboration de **M. MIGY** et revus par l'auteur). — 2 vol. in-8.... **12 fr.**

L'HOMME COMPLET

Table des Matières. - Ier vol. *Préface du Traducteur. — Introduction à la 2e édition. — Introduction à la 3e édition.* 1e Partie. Les forces de l'homme complet. — I. *L'image divine.* — II. *La Raison.* — III. *La Conscience.* — IV. *Le Libre arbitre.* — V *Les Passions.* — Appendice I *Exposition philosophico-Théologique des affections ou passions.* — Appendice II. *Considérations pour servir à la philosophie de l'histoire.* — Appendice III. *Les passions d'après un poète chrétien.* — VI. *Tête. volonté. cœur.* — Appendice I. *La volonté peut-elle désirer le mal comme tel ?* — — Appendice II. *Des rapports qui existent entre l'intelligence et la volonté.* — VII. *De la prétendue faculté du sentiment.* — Deuxième partie. Fin et voie de l'homme complet. — VIII. *La Fin.* — Appendice I. *La prétendue félicité des Anciens.* — Appendice II. *Résultat final de la civilisation moderne non chrétienne.* — IX. *Sans religion point d'homme complet.* — X. *La Religion de l'humanité.* — Appendice. *Les vertus des païens ne sont nullement des vices brillants.* — XI. *La vie de famille.* — Appendice I. *L'histoire de la famille en dehors du christianisme est l'histoire du reniement de la nature.* — Appendice II. *Différentes conceptions historiques de la femme.*

IIe vol. — XII. *Devoirs sociaux.* — Appendice I. *De l'amitié.* — Appendice II. *Le respect de la dignité humaine est un présent du christianisme.* — XIII. *Les vertus civiles.* — Appendice. *Le Patriotisme dans la nouvelle littérature humaniste.* — XIV. *Le Royaume de Dieu est en vous.* — Appendice. *Impuissance dans laquelle se trouvait l'antiquité de guérir, par ses propres forces, la faiblesse dont elle souffrait.* XV. *L'ordre de la juste mesure.* — XVI. *Le caractère de la vertu chrétienne.* — XVII. *Original non copie.* — XVIII. *Ecce Homo.* — Appendice. *Importance de l'humanité du Christ et du côté vraiment humain de sa vie, pour notre vie morale.* - Troisième partie. — Marche vers la fin de l'Homme complet. — XIX. *La première décision à prendre.* — XX. *La lutte contre la médiocrité.* — XXI. *Le royaume du ciel souffre violence.* — XXII. *D. l'ordre.* — XXIII. *Les petites choses.* — XXIV. *L'homme complet.* — Appendice. *La vraie loi morale et la vraie moralité ne se trouvent que dans le Christ.* — Index.

LA QUESTION SOCIALE ET L'ORDRE SOCIAL

Table des matières. — Ier vol. — Introduction. — Premiere partie. La vie publique sous l'influence des idées modernes. — I. *L'Etat absolu.* — II. *Le droit de la Révolution.* — III. *Le Libéralisme.* — IV. *Le Socialisme.* — Appendice. *Les idées religieuses et morales du Socialisme.* — V. *La situation du monde.* — VI. *Solidarité dans la responsabilité des idées modernes.* — Deuxième partie : Le Droit. — VII. *Le droit et l'ordre naturel du monde.* — VIII. *Le droit et l'ordre moral.* — IX. *Le droit et l'ordre public.* — X. *Le droit et l'ordre divin.* — Troisième partie : Les Bases de la société. — XI. *La personnalité humaine.* — XII. *La propriété.* — XIII. *Le Travail.* — Quatrième partie : XIV *La famille.* — XV. *Mariage et famille.* — XVI. *Mariage et société.* — XVII. *Mariage et royaume de Dieu.* — XVIII. *Le mariage comme semence divine.*

IIe vol. — Cinquième partie : La Société civile. — XIX. *La situation sociale.* — XX. *L'organisation économique de la société.* — XXI. *La société civile et l'Etat.* — XXII. *L'économie du capital.* — Appendice. *La doctrine de l'Eglise sur le capital, l'intérêt et l'usure.* — XXIII. *Moyens de salut moraux.* — XXIV. *Moyens de salut juridiques et sociaux.* — Sixième partie : Etat et Société des peuples. — XXV. *L'Etat.* — XXVI. *La fin de l'Etat.* — XXVII. *L'autorité de l'Etat.* — Appendice. — *Est-il possible de régner chrétiennement ?* — XXVIII. *Etat et états.* — Appendice. *La conception médiévale du droit d'état et du droit des peuples.* — Septième partie : Le Royaume de Dieu. — XXIX. *L'Eglise comme société.* — Appendice. *Le salut de la société est dans la reconnaissance de l'Eglise comme société.* — XXX. *L'Eglise et la société.*

« Nous considérons comme un devoir d'attirer sur cet ouvrage l'attention de nos lecteurs. C'est réellement une œuvre *grandiose.* Jamais, chez aucun auteur contemporain, nous n'avons trouvé une érudition si profonde, une telle richesse d'idées, une critique si approfondie, et des connaissances si vastes ».

(*Monatsschrift für Christliche Social réform.* Vienne, 1892.)

...Je n'exagère pas en affirmant que l'œuvre du savant dominicain, est, dans son genre, *une œuvre du premier mérite.* A la différence d'autres *Apologies* d'une tendance plus spéculative, elle ne sera pas seulement utile pour l'enseignement théologique : les prédicateurs trouverons dans bien des pays, à la condition de les méditer sérieusement, la matière de substantielles instructions à la portée de tous les esprits cultivés : ceux que les *questions sociales, ouvrières, économiques, attirent, pourront puiser à pleines mains dans la IVe partie.* »

(M. le chanoine Forget, prof. à l'Université de Louvain. *Science catholique.*)

« Quand un ouvrage aussi considérable et aussi sérieux qu'est l'*Apologie* du R. P. Weiss, atteint déjà sa troisième édition, c'est pour lui une recommandation meilleure que tous les *comptes rendus* les plus favorables. Aussi ne prendrons-nous pas la peine de recommander cette œuvre ; nous nous contenterons seulement de dire à ceux qui ne la connaissent pas encore : *Prenez et lisez.* Dans l'intention de guérir les nombreuses plaies intellectuelles et morales de notre époque, le R. P. Weiss s'était proposé une *Défense de la morale chrétienne*, établie sur de vastes bases scientifiques. L'entreprise était audacieuse ; mais le succès l'a justifiée. L'auteur a atteint son but de la manière la plus parfaite. Il nous a donné une exposition *magistrale de la Morale chrétienne* et une description brillante de sa beauté et de sa rationalité ». (Ehr. Pesch, S. J. *Stimmen aus Maria-Laach*, 14 sept. 1894.)

« *Des œuvres comme celles-ci sont des œuvres qui demeurent.* Ce ne sont pas des caractères tracés sur le sable, que les pas des premiers venus effacent. Quiconque voudra écrire sur ces questions, et agrandir le cercle de ses connaissances, ne peut ignorer cet ouvrage qui est recommandable non seulement par l'abondance et la richesse des matières que l'auteur a puisées dans les temps anciens et modernes, dans les littératures de tous les peuples, et dans les domaines les plus variés de la science, mais par l'ampleur de coup d'œil, la force intellectuelle et l'originalité avec lesquelles il les expose sous ce titre d'*Homme Complet.* Cet ouvrage apprendra encore quelque chose au *théologien* le plus instruit. Le *prédicateur* en particulier y trouvera une abondance de pensées, de points de vue, de faits, de sentences qui seront pour lui un trésor dans lequel il pourra puiser à pleines mains pour l'instruction de ses auditeurs. Le Rationalisme, le Protestantisme, le Moyen âge, les temps modernes, l'idéal, la pédagogie, l'humanisme, l'humanité, la sainteté, le péché, la foi, la civilisation, l'humilité chrétienne, le caractère chrétien, le martyre, le stoïcisme, l'état, la vie de famille, etc, — autant de questions de la plus haute importance, — y sont traités de *main de maître.* »

(Mgr Dr Hettinger *in Literar Handweiser.*)

« Nous dépasserions le cadre de ces chroniques, si nous abordions l'examen de la méthode apologétique du R. P. Weiss et si nous insistions longuement sur l'*originale nouveauté* de son plan. Certaines de ses pages dans lesquelles il met en parallèle la morale chrétienne et les systèmes philosophiques de l'antiquité, seront l'objet exclusif de notre attention. Elles nous apparaissent en effet comme une *réponse péremptoire* à cette école histori ue qui conçoit et présente la morale chrétienne comme une résultante des philosophies antérieures, et qui fait honneur au Portique, au néo-platonisme, bref au paganisme expirant, de ce qui revient au christianisme naissant.

« A ceux que séduiraient ces théories et qu'effaroucheraient les érudites argumentations dont elles se sont prévalues, nous recommandons certains chapitres du P. Weiss : *La prétendue félicité des anciens* (tome I, pp. 337-362) ; — *L'histoire de la famille en dehors du christianisme* (tome I, pp. 474-501) ; — *Les différentes conceptions historiques de la femme* (tome I, pp. 502-524) ; — *Les devoirs sociaux* (tome II, pp. 5-33) ; — *L'ordre de la juste mesure* (tome II, pp. 426-456)..... Mais à peine les fines analyses du P. Weiss, soigneusement rendues par M. Collin, se prêtent-elles à des résumés ; et, comme on aurait scrupule à les reproduire en les mutilant, nous préférons les indiquer, sans insister davantage, à l'attention de nos lecteurs. »

(*Le Monde,* 9 février 1895).

(1) La traduction complète de cet ouvrage comprendra 12 vol. in-8. — Ire Partie : **L'Homme complet**, 2 vol. — IIe Partie : **Humanité et Humanisme**, 2 vol. — IIIe Partie : **Nature et Surnature**, 4 vol. — IVe Partie : **La question sociale et l'ordre social**, 2 vol. — Ve Partie : **La Perfection**, 2 vol.

DELHOMME et BRIGUET, Editeurs, 83, rue de Rennes, PARIS. — 3, avenue de l'Archevêché, LYON

LA REVUE MENSUELLE

RELIGIEUSE, POLITIQUE, SCIENTIFIQUE

(Soixante-quatre pages de texte par numéro)

Rédacteurs Habituels : **MM. le docteur Bataille, A.-C. de La Rive, Domenico Margiotta, J.-B. Vernay, Capitaine Pierre, Adolphe Ricoux, Richard Lenoël, Juvénal Moquiram, Quivis.**

Secrétaire de la Rédaction : **M. Léo Taxil.**

La Revue Mensuelle, à raison de son importance typographique, peut insérer de nombreux documents *in-extenso*. Sa collection sera donc un véritable arsenal dans lequel les catholiques militants pourront puiser des armes pour combattre, selon l'ordre de Léon XIII, la Franc-Maçonnerie et ses rites si divers, les uns et les autres ennemis jurés de l'Eglise.

C'est ainsi que, en dehors des communications que nos abonnés voudront bien nous faire, nous publierons :

Le CALENDRIER du PALLADIUM (**almanach luciférien**) pour 1895-1896 ;

Le **Gennaïth-Menngog**, AVEC LA MUSIQUE ; le texte sera traduit en latin ;

Des discours prononcés en loges et arrière-loges sur le *Symbolisme Maçonnique* et sur la *Direction de la Politique des gouvernements et des peuples ;*

Des voûtes émanant du Suprême Directoire Dogmatique de la secte et des quatre Grands Directoires Centraux (nos lecteurs savent que nous avons pris nos mesures pour être tenus au courant des actes de la haute-maçonnerie, actes officiels, mais si rigoureusement secrets que les neuf-dixièmes des FF.·. eux-mêmes les ignorent) ;

Les principales formules rituelles du culte diabolique des triangles ;

De nombreux extraits des Mémoires intimes d'Albert Pike ;

Des extraits du **Livre Apadno**, du **Verbe Suprême**, du **Livre des Révélations**, des **Legenda Magistralia**, de **la Vraie Lumière**, de **la Conduite secrète du Palladisme**, du **Livre d'Or du Sanctum Regnum de Charleston** ;

Des conférences de chefs de la haute-maçonnerie, dits Inspecteurs Généraux (et Inspectrices Générales) en mission permanente ;

Des comptes rendus ou impressions (très intéressants à étudier) des visionnaires démoniaques, documents appelés : « **Voyages Extatiques** », de plusieurs Maîtresses Templières Souveraines, médiums de la parfaite initiation luciférienne ;

Des informations détaillées sur ce qui se passe dans les différentes branches de l'occultisme contemporain, etc., etc.

POUR S'ABONNER à la ***REVUE MENSUELLE,*** envoyer à MM. DELHOMME et BRIGUET, éditeurs, 83, rue de Rennes, à Paris, **UN MANDAT-POSTE DE SIX FRANCS** (montant d'un abonnement d'un an ou service de 12 numéros-fascicules de 64 pages, pour la France et l'Algérie; HUIT FRANCS, colonies et étranger). **Ecrire très lisiblement son nom et son adresse.**

POUR PARAITRE PROCHAINEMENT :

LE DIABLE ET LA REVOLUTION

PAR

LÉO TAXIL

Grand volume in-octavo, de 420 pages (en cours d'impression)

I. Le Diable Philosophe. — II. Le Diable Janséniste. — III. Les Prophétesses du Diable, IV. Le Diable Constituant. — V. Le Diable Terroriste. — VI. Le Culte de Satan.

Saint-Etienne. — Imprimerie Ch. BOY, 13, rue de la Loire. Le Gérant : P. Peyre.